

# Rapports financiers 2008

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

---

Caisse Interfédérale  
du Crédit Mutuel  
Sud Europe Méditerranée

Rapport de gestion  
et comptes individuels 2008

Comptes globalisés publiables  
Comptes globalisés 2008

Comptes consolidés publiables  
Rapport de gestion  
et comptes consolidés 2008



## Editorial

L'année 2008 a été difficile pour l'économie toute entière et riche en évènements pour l'ensemble du secteur financier.

Dans ce contexte perturbé le Crédit Mutuel a bien résisté et le crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée a poursuivi ses activités, maîtrisant ses frais généraux et accentuant ses gains de productivité.

Avec un total bilan de 9,4 milliards d'euros et des fonds propres qui s'élèvent à 574,9 millions d'euros, le CMSEM gère 9 milliards d'épargne dont 5,9 milliards de dépôts, 3 milliards d'épargne financière ainsi que 6 milliards de crédits.

Notre réseau compte 150 guichets, 1800 élus et 1700 salariés pour 554 900 sociétaires et clients.

Ces résultats qui s'inscrivent dans une année difficile, sont le fruit du travail de toutes celles et ceux, au CMM, au CMDV et au CMAR PL, dans les réseaux et dans les sièges, qui ont œuvré pour que cette année soit la meilleure possible.

2008 a permis aux Groupes du CMM et du CMDV de trouver et de conclure un accord concernant les Caisses du CMAR PL. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, elles ont rejoint pour moitié la Fédération de Marseille et de Valence, adhérant directement à la CIF.

2008 aura également connu l'aboutissement des négociations engagées avec le Groupe CM5, en vue d'un accord de partenariat privilégié, dans le but d'accélérer le développement du Crédit Mutuel sur le territoire de la CIF SEM et d'adhérer à un certain nombre de moyens partagés.

Dans la perspective d'avenir de notre activité de banque de détail, avant tout régionale, au service du développement local, nous devons tenir compte aujourd'hui de règles toujours plus nombreuses et contraignantes.

Face à une concurrence exacerbée par la crise, au service de nos sociétaires et clients, nous voulons rester proche de notre métier de base et nous appuyer sur des outils puissants pour mieux y parvenir.

Nous voulons donner à nos collaborateurs les moyens nécessaires pour exercer pleinement leurs responsabilités. Car notre stratégie de développement et de participation à ces moyens est aussi une stratégie pour l'emploi.

C'est une attitude responsable et volontaire et des valeurs coopératives fortes qui nous ont rapprochés.

Aujourd'hui, grâce à un dialogue basé sur la confiance et des conditions acceptées par tous, nous pouvons réussir une évolution et une progression indispensables à la réussite de notre projet initial.

Le sens de notre action est et sera toujours de faire avancer le Crédit Mutuel, son organisation, son modèle et sa vision de l'utilité économique et sociale de la banque.



### **Pierre Filliger**

Président de la CIF CMSEM  
Président du Crédit Mutuel Méditerranéen

### **Michel Vieux**

Vice-président de la CIF CMSEM  
Président du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarois



## Sommaire

### **Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée**

Rapport de gestion 2008 . . . . .	p. 5
Comptes individuels publiables 2008 . . . . .	p. 15
Annexe aux comptes 2008 . . . . .	p. 21
Projet de résolutions . . . . .	p. 44

### **Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée**

Comptes globalisés 2008 . . . . .	p. 47
Annexe aux comptes globalisés . . . . .	p. 52
Rapport de gestion des comptes consolidés 2008 . . . . .	p. 55
Comptes consolidés 2008 . . . . .	p. 75
Annexe aux comptes consolidés 2008 . . . . .	p. 87
Répertoire des caisses locales et points de vente . . . . .	p. 132
Conseil d'administration . . . . .	p. 138



Caisse Interfédérale  
du Crédit Mutuel  
Sud Europe Méditerranée

---

Rapport de gestion

*au 31 décembre 2008*

# Rapport de gestion

## Caisse Interfédérale Sud Europe Méditerranée

au 31 décembre 2008

### **Conjoncture économique et financière**

#### **Crise financière historique engendrant une crise économique de grande ampleur**

En l'espace de quelques mois, la crise financière née pendant l'été 2007 aux Etats-Unis avec les subprimes, s'est étendue à l'Europe, à l'Asie et aux pays émergents, touchant l'ensemble des secteurs de l'activité. La mise en faillite de Lehman Brothers à la mi-septembre, en bloquant les financements interbancaires mondiaux, a conduit à un état de défiance entre les acteurs du système financier, se traduisant par une crise de liquidité sans précédent.

Les dirigeants des principales puissances de la planète et leurs grands argentiers se sont mobilisés, montrant leur capacité à agir conjointement pour éviter un krach mondial.

Ainsi, l'Europe a affiché une progression de 1% de son activité contre 3% en 2007. Dans toutes les économies, le climat des affaires s'est détérioré dans l'ensemble des secteurs, touchant plus particulièrement la construction automobile et le bâtiment.

La consommation privée a été pénalisée par les pertes de pouvoir d'achat, en dépit du recul de l'inflation en fin d'année (1% de glissement annuel des prix à la consommation en France en 2008).

Dans ce contexte, traduisant la récession économique du second semestre 2008, et malgré la chute très significative du cours du Brent depuis son plus haut de 145\$ le 03/07/2008, la croissance française n'augmente que de 0,7%, niveau comparable à celui de la moyenne de la zone EURO.

Corollaire de ces contreperformances, le taux de chômage s'emballé pour franchir la barre des 8%.

### **Chutes brutales des bourses mondiales**

Parallèlement, la chute a été particulièrement violente sur les marchés boursiers. En un an, les mouvements des bourses mondiales ont englouti la capitalisation boursière mondiale de plus de 23 000 milliards de dollars. Paris a perdu 42,7%, New York 33,8%, Londres 31,3%, Francfort 40,4%, Tokyo 42,1% ou Shanghai 69,7%.

York 33,8%, Londres 31,3%, Francfort 40,4%, Tokyo 42,1% ou Shanghai 69,7%.

### **Plans de relance de l'économie mondiale**

Face à cette crise "multiaxiale", des milliards de dollars ont été promis en 2008 par les gouvernements de la planète pour financer des plans de sauvetage du système financier et de relance de l'économie. Certains privilégient les dépenses directes des gouvernements sous forme d'investissements publics, d'autres soutiennent le revenu des ménages via des baisses de TVA ou des allègements fiscaux et sociaux.

En France, après la mise en œuvre à partir d'octobre d'un plan de soutien au secteur bancaire, un plan de relance de l'activité de 26 milliards d'euros est décidé, orienté en premier lieu vers le soutien à la trésorerie des entreprises, avec pour objectif de relancer la croissance par l'investissement.

### **Changement de cap des politiques monétaires**

Ainsi, les velléités des gouverneurs des Banques Centrales de vouloir maintenir des taux monétaires élevés ont rapidement été anéanties face à l'urgence d'assurer la liquidité du marché interbancaire. Le taux des fonds fédéraux américains s'inscrit désormais dans une fourchette étroite comprise entre 2 et 0,25% contre 4,25% en début d'année. La Banque d'Angleterre a



ramené le taux repo de 5,5% à 2% fin 2008, puis 1,5% tout début 2009.

Après une dernière hausse à 4,25% en juillet 2008, la BCE a baissé son taux d'appel d'offre à 2,5% fin 2008 puis à 2% le 15/01/2009.

L'Euribor 3 mois est resté très élevé en moyenne sur 2008 (4,63% contre 4,28% en 2007), en regard de taux longs peu dynamiques (TEC10 moyen 2008 4,24% contre 4,30% en 2007).

Cette situation de courbe de taux inversée a fortement pénalisé le secteur bancaire dans la gestion de sa transformation, entraînant une nouvelle contraction des marges d'intermédiation.

### **L'économie et la finance mondiale en quête d'un nouveau modèle**

Les perspectives de reprise demeurent très aléatoires tant que la fluidité des marchés financiers ne sera pas avérée, permettant de restaurer la confiance entre l'ensemble des acteurs économiques, seule apte à soutenir le retour de la croissance mondiale.

2009 marque le début d'une phase de recherche d'un nouveau modèle de croissance, davantage soutenu par les fondamentaux de l'économie réelle que par les bulles de l'économie virtuelle, compatible avec une meilleure répartition des richesses et avec le respect des équilibres économiques mondiaux.

Des nouveaux dispositifs de régulation bancaire et financière devront être mis en place.

### **Faits marquants**

Ceux-ci figurent dans l'annexe des comptes de la CIFSEM.

### **L'activité de marché**

Les activités du Front Office et du Back Office sont regroupées à Valence.

Les activités et modalités d'intervention sur les marchés de capitaux, que ce soit pour la gestion de la Trésorerie Sociale ou pour la Trésorerie pour compte propre sont décrites dans le règlement de "L'activité Gestion des Capitaux" qui est approuvé par le Conseil d'Administration de la CIF CM SEM.

Le règlement de l'activité gestion des capitaux définit le rôle des différentes instances, les activités exercées, les supports autorisés, les limites de contreparties et de risques.

Le contrôle des risques et du respect des limites est assuré quotidiennement par le Back Office de la Trésorerie.

Le Comité de Trésorerie met en œuvre les politiques de refinancement définies dans le cadre de la gestion de bilan et analyse les reportings établis par le Back Office quant aux résultats des politiques menées, du suivi des risques et du respect des limites.

Les limites de risques par support et portefeuille sont définies par rapport aux fonds propres et aux résultats du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranéen.

Les limites de contreparties sont définies dans le cadre des travaux d'analyse réalisés au plan national par la structure ATC, basés sur la notation interne des contreparties dans le cadre de Bale II.

Au titre du risque de contrepartie, nous avons été amenés à provisionner à hauteur de 90% des obligations émises par Lehman Brothers et détenues par la CRCMDV pour 10 M€ et la CIFCMSEM pour 22 M€.

Le niveau des activités de marché et les opérations réalisées ne génèrent pas d'exigence en fonds propres supplémentaires dans le cadre de la CAD.

### **Trésorerie sociale des groupes CMDV et CMM**

Le montant de refinancement mis en place par la CIFSEM pour le compte des groupes CMDV et CMM est de 1262 M€ dont 71 % à taux fixe et 29 % à taux variable. Ils incluent 407 Millions d'euros de ressources supérieures à 5 ans dont 64 M€ réalisés en 2008 (60 M€ sous forme d'emprunts interbancaires et 4 M€ de CRH). Ces ressources longues ont pour but de désensibiliser le groupe au risque d'évolution défavorable des taux.

Le portefeuille de la trésorerie sociale des Caisses Locales et Régionales dans les livres de la CIFSEM présentait un solde emprunteur net de 757 M€ dont 702 M€ pour les CCM du CMM et 55 M€ pour les CCM du CMDV, au taux d'intérêt de 4.80% défini par le règlement financier approuvé par le CA de la CIFSEM le 26/11/2008.

Par ailleurs, afin d'appréhender la situation globale de la trésorerie des Groupes CMM et CMDV, rappelons que la trésorerie sociale en gestion extinctive dans les Caisses Régionales représente respectivement pour le CMM un solde emprunteur de 494 M€ (taux : 5.01%) et pour le CMDV un solde prêteur de 41 M€ (taux : 1.75%).

### **Trésorerie sociale de la caisse interfederales**

Il s'agit du portefeuille regroupant les placements de son fonds de roulement.

■ l'encours net au 31.12.2008 est de 102 Millions d'euros.

Il est composé de 152 M€ d'emplois dont :

- 90 M€ de prêts interbancaires (85 M€ auprès de divers groupes de Crédit Mutuel, 5 M€ auprès du CMAR)
- 5 M€ de BMTN de FINAREF
- 7 M€ de CDN CRCAM
- 50 M€ de comptes à vue

Et de 20 M€ de ressources en compte Lori dont 17 M€ pour le Groupe CMAR et 30 M€ d'emprunts interbancaires.

■ Le solde moyen sur l'année s'élève 88,1 M€ pour un rendement de 4.61%.

■ Les placements réalisés en 2008 sont principalement à court terme (2 ans maximum).

### **Trésorerie autonome (ou trésorerie pour compte propre)**

Les opérations sont réalisées dans le cadre des limites de risques et de contreparties déterminées par le Conseil d'Administration de la CIFSEM dans le Règlement de Gestion des Capitaux.

Le volume de la trésorerie autonome de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée est de 490 M€ au 31/12/2008 (taux de marge : 0.39%).

Le portefeuille est composé de 300 M€ d'obligations (en investissement suite aux transferts issus du portefeuille de placement opérés en 2007 et 2008 conformément aux décisions prises par le Comité de Trésorerie) auxquelles s'ajoutent 22 M€ d'obligations Lehman Brothers classées en douteux, provisionnées pour 19,8 M€, 100 M€ de prêts interbancaires et 68 M€ de BMTN.

### **La gestion de bilan**

Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un règlement de gestion de bilan s'appliquant au groupe CM SEM et approuvé par le CA de la CIF CM SEM. Au sein du Groupe, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- la gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de la salle des marchés, disposant de moyens propres rattachés à la Direction Financière de la CIFSEM.
- la gestion de bilan a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux, et la stabilisation des résultats.
- la gestion de bilan a aussi pour objectif d'assurer un niveau de liquidité instantané et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle.

La gestion de bilan n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

### **Risque de liquidité**

Comme tous les établissements de crédits le CMSEM est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Des conventions de refinancement avec le groupe ARKEA limitent les interventions directes sur les marchés (fin de cet accord au 31.12.2008).

Un partenariat avec CM4 a été validé par les Conseils d'Administration des Fédérations de Valence et Marseille ainsi que par celui de la Caisse Interfédérale du CMSEM fin décembre 2008.

Afin de réduire le risque, des limites d'encours par contrepartie sont fixées et suivies par le Comité de trésorerie pour les opérations de refinancement effectuées directement sur les marchés.

Dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, un suivi mensuel est organisé avec le coefficient de liquidité à un mois représentatif de la situation du groupe en liquidité à court terme (seuil réglementaire de 100%).

En 2008, le CMSEM a eu systématiquement un coefficient supérieur au minimum requis au niveau réglementaire.

Le CMSEM établit des estimations et prévisions de son ratio de liquidité à un mois ainsi que des projections de besoin de refinancement à cinq ans à partir d'hypothèses de développement commercial.

Avec des progressions d'encours de crédits de l'ordre de 2.5% à 5% sur la période 2009 - 2013, et des évolutions d'encours de dépôts autour de 5% compte-tenu de la création de caisses locales, le besoin net de refinancement passerait de 1,3 Md€ à 1,6 Md€.

Un programme de refinancement en termes de durée et de taux est défini en Comité de gestion de bilan et suivi régulièrement en Comité de trésorerie.

## Risque de taux

Les analyses en termes de risque de taux sont réalisées à deux niveaux :

■ **statique** (stock déformé : par les tombées contractuelles sur les produits échéançables, par des conventions d'écoulement selon la définition nationale sur les produits non échéançables et par des hypothèses de remboursements anticipés sur les crédits)

■ **dynamique** (stock plus développement commercial)

Les différents chiffrages sont réalisés sur un horizon de 3 ans (afin de mettre en évidence des tendances lourdes sur la structure des bilans) même si les décisions et limites portent sur les deux premiers exercices.

Quatre scénarii sont retenus :

1. **taux actualisés sur l'année en cours et taux du livret stable**
2. **taux actualisés sur l'année en cours et hausse du taux du livret**
3. **scénario national** (+/- 1 pt taux marché et +/- 0.50 pt taux réglementé) servant de base pour appliquer la limite en terme de risque de taux.

A partir d'un socle commun (adopté par les groupes Crédit Mutuel et CIC) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarii, les remboursements anticipés), le CMSEM s'est fixé une limite sur 1 à 2 ans à 8 % du PNB prévisionnel à partir du scénario national.

Les décisions de gestion et de couverture sont prises au sein du Comité de gestion de bilan et présentées pour validation au conseil d'administration de la CIFSEM.

La limite de 8% du PNB n'ayant pas été dépassée, le Comité de gestion de bilan n'a pas décidé d'effectuer sur l'année 2008 des opérations de couvertures spécifiques.

## 4. scénario de crise

Dans le contexte de taux de début d'année 2008, le scénario de taux le plus défavorable correspondait à une inversion de la courbe des taux avec un taux court terme (Euribor 3 mois) supérieur au taux long terme (TEC 10 ans).

Le CM SEM a enrichi la mesure du risque de taux par une mesure du "risque de taux global" au sens de la réglementation CRBF 97-02.

Cette mesure est fondée sur le calcul de la Valeur Actuelle Nette (VAN) du bilan et sa sensibilité lorsque la courbe des taux est déformée selon des hypothèses conventionnelles.

Un déplacement linéaire de la courbe des taux de +/- 200 bp ne doit pas dépasser +/- 20% des fonds propres.

Cette limite est respectée sur la base de décembre 2008.

## Règlement financier

### I. Les taux du règlement financier

Les taux du règlement financier s'établissent comme suit pour l'année 2008 :

- sur les comptes courants des caisses du CMM et du CMDV : 4,80%,
- sur la trésorerie réglementée, les taux applicables sont ceux retenus par l'organisme de centralisation (CDC via CCCM),

### II. Les moyens partagés

Conformément aux dispositions du règlement financier, le budget refacturé aux diverses entités du groupe CMSEM et CMAR s'élève au 31/12/2008 à 10 763 m€.

## Événements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir

Aucun événement significatif pouvant modifier le résultat n'est intervenu depuis le 31/12/2008.

Toutefois, après avoir acquis 100% des parts de la CFCMARPL le 18/11/2008, la CIFSEM a procédé à une Transmission Universelle de Patrimoine avec cette entité en date du 01/01/2009, ce qui a eu pour effet de faire inscrire dans ses livres un élément incorporel d'un montant de 4.4 M€.

Concernant les perspectives d'avenir, celles-ci seront liées à la mise en œuvre du Protocole de Partenariat signé le 12/03/2009 entre les fédérations du Crédit Mutuel Méditerranée, du Crédit Mutuel Dauphiné Vivarais et la Caisse Fédérale Centre-Est Europe comportant trois volets :

- entrée au capital de la CIFSEM et de la CRCMM
- aide au développement pour l'accompagnement de la densification du réseau des caisses locales
- adhésion au GIE CM-CIC Services et optimisation des coûts des fonctions supports

## Répartition du capital

Le capital social de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée s'établit à 150 000 000 € au 31/12/2008 et se répartit de la manière suivante :

• Crédit Mutuel Méditerranéen  
(CR + CL + Administrateurs) ..... 75 000 000 €

• Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais  
(CR + CL + Administrateurs) ..... 54 000 000 €

• Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel  
(CICM + Administrateurs) ..... 21 000 000 €

(CR : Caisse Régionale et CL : Caisses Locales)

## Proposition d'affectation du résultat

(Art. 239-2° du décret du 23 mars 1967)

Le résultat déficitaire de 11 885 334,10 euros sera totalement affecté au report à nouveau pour porter celui-ci à moins 11 636 244,90 euros.

## Montant des dividendes versés au cours des 3 derniers exercices

(Art. 243 bis du CGI)

Année 2006 : 1 350 000 euros

Année 2007 : 1 500 000 euros

Année 2008 : néant

## Prises de participation amenant à détenir plus de 5%, 10%, 20%, 33% ou 50% du capital d'une société ayant son siège social sur le territoire français

(article L. 233-6 alinéa 1) :

CFCMARPL : 100% pour un montant de 19 185 m€

**Tableau des résultats des 5 derniers exercices**

(R 225-102) :

<b>ANNEE</b> (les chiffres sont exprimés en euros sauf lorsqu'il s'agit de nombre)	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>Capital en fin d'exercice</b>	<b>90 000 000,00</b>	<b>150 000 000,00</b>	<b>150 000 000,00</b>
Parts sociales: montant	100	100	100
Nombre de parts émises	900 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
<b>Résultat global des opérations</b>			
Produit net bancaire	4 443 368,17	5 989 347,08	8 358 592,15
<b>Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amts et prov.</b>	<b>2 703 277,17</b>	<b>3 106 006,42</b>	<b>-12 887 726,80</b>
Impôts sur les bénéficiaires	954 340,00	1 030 719,00	-1 020 393,00
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amts et prov.	1 741 108,32	2 057 752,00	-11 885 334,10
Report à nouveau avant affectation du résultat	0	129 942,08	249 089,20
Résultat porté aux réserves	261 166,24	308 662,80	0
Report à nouveau après affectation	129 942,08	249 089,20	-11 636 244,90
Intérêts versés aux parts sociales	1 350 000,00	1 500 000,00	0
<b>Résultat par titre (part sociale et CCI )</b>			
Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dot. aux amts et prov.	1,94	1,38	-7,91
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amts et prov.	1,93	1,37	-7,92
Intérêts versés à chaque part sociale	1,5	1	0
<b>Personnel</b>			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (en nombre)	70	74	116
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 902 473	3 259 126	5 076 678
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 010 191	2 273 903	4 181 956

## **Convention entre la société et les administrateurs**

(Art. 111 de la loi NRE et art 225-38 du Code de Commerce)

Il y a lieu de préciser que la CIFSEM a octroyé en date du 20/12/2007 un prêt subordonné de 7 millions d'euros à la CAMEFI BANQUE S.A., sur une durée de 10 ans, à l'effet de conforter ses fonds propres. La Commission Bancaire a donné son accord pour inclure le prêt concerné dans les fonds propres complémentaires de la CAMEFI BANQUE S.A.

Du fait de l'acquisition par la CIFSEM le 18/11/2008 de l'intégralité des parts de la CFCMAR et de l'existence préalable à cette date d'administrateur commun, il convient de mentionner les opérations enregistrées dans les comptes de la CIFSEM au titre de la CFCMAR existantes à la clôture de l'exercice, à savoir :

- Un compte-courant débiteur en CIFSEM de 17,2 M€
- Un prêt interbancaire de la CIFSEM de 5 M€

## **Vie sociale de la caisse interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée en 2008**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président : M. Pierre FILLIGER

Vice -Président : M. Michel VIEUX

Directeur Général : M. Lucien MIARA

Membres : Mmes AURIOL, JOANNES, RICCI, Ms. ANTHOINE, BARTHALAY, BRUNEL, COUDRAY, DUBUIS, FRANCES, DENIS, PAGES, PANZANI, PAOLI, PAPINI, PATTI, PUPEL.

Conformément à l'article L 511-13 du Code Monétaire et Financier, la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement est assurée par Messieurs Pierre FILLIGER et Lucien MIARA.

## **Liste des mandats et des fonctions exercées dans les sociétés externes au groupe CMSEM par les mandataires de la société durant l'exercice**

(Art. L 225-102-alinéa 3) :

Mr FILLIGER : Membre du Conseil de Surveillance du CIC

Mr MIARA : Membre du Conseil de Surveillance du GIE Euro Information Production et divers mandats de représentant permanent des instances du groupe CMSEM dans celle du groupe CM-CIC

Mme AURIOL : Administrateur à l'hôpital local de Bourg Saint-Andéol et Viviers et dans l'association Ligue contre le cancer

Mme JOANNES : Administrateur de PACI ( PIL Aubagne-la Ciotat)

Mr ANTHOINE : Directeur général Azur Distillation

Mr BRUNEL : Président du CA de la Régie Départementale des Autobus de la Drôme

Mr COUDRAY : Membre au Conseil et du bureau du CES de Bretagne, Administrateur de la SA SOFIOUEST, de la Société Civile SIPA et de diverses associations et Vice -Président du Club d'Entreprises Développement Durable et divers mandats d'administrateurs dans des instances du groupe ARKEA et du groupe CM-CIC.

Mr DENIS : divers mandats d'administrateurs dans des instances du groupe ARKEA et du groupe CM-CIC, Administrateur de la SA ALTRAD et de PPR.

Mr PANZANI : Vice-président du CRES PACA, Président des Mutuelles du Var, Président de la Fédération des Mutuelles de France, Administrateur de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, Administrateur au CEGES

Mr PUPEL : Directeur général de UGRM (Union de Gestion des Réalisations Mutualistes)







Caisse Interfédérale  
du Crédit Mutuel  
Sud Europe Méditerranée

---

Comptes individuels publiables

*au 31 décembre 2008*

# Bilan publiable au 31/12/2008

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

<b>ACTIF (en €)</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	74 994 094,35	117 358 587,79
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 465 650 812,19	3 063 371 822,00
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	24 671,09	142 355,21
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	395 001 207,05	511 719 815,48
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	14 408,62	
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	2 351 795,00	
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	79 050 117,65	47 928 544,84
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT		
LOCATION SIMPLE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	449,58	5 007,80
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 522,48	42 547,60
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE		
ACTIONS PROPRES		
AUTRES ACTIFS	44 693 212,30	66 905 712,15
COMPTES DE REGULARISATION	42 711 520,37	46 167 866,68
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 104 552 810,68</b>	<b>3 853 642 259,55</b>
<b>HORS BILAN ACTIF (en €)</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	5 089 622,50	2 781 122,50
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 400 000,00	1 400 000,00
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0,00	954 359,69

Bilan publiable *au 31/12/2008*

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

<b>PASSIF (en €)</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
BANQUES CENTRALES, CCP	0,00	0,00
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 296 962 136,77	1 857 215 588,93
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	366,67	117 620,92
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	1 660 408 041,58	1 797 773 083,20
AUTRES PASSIFS	1 278 400,15	23 096 605,95
COMPTES DE REGULARISATION	6 725 894,81	22 775 436,51
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	114 444,48	215 063,72
DETTES SUBORDONNEES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	139 063 526,22	152 448 860,32
Capital souscrit	150 000 000,00	150 000 000,00
Primes d'émission		
Réserves	699 771,12	261 166,24
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement		
Report à nouveau (+/-)	249 089,20	129 942,08
Résultat de l'exercice (+/-)	-11 885 334,10	2 057 752,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 104 552 810,68</b>	<b>3 853 642 259,55</b>
<b>HORS BILAN PASSIF (en €)</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	105 573 000,00	694 981 000,00
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0,00	954 359,69

# Compte de résultat publiable au 31/12/2008

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

en €	31/12/2008	31/12/2007
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>184 410 172,21</b>	<b>140 956 307,85</b>
+ Intérêts et produits assimilés - Etabl. de crédit	159 570 185,69	119 861 443,37
+ Intérêts et produits assimilés - Clientèle	0,00	0,00
+ Intérêts et produits assimilés - Oblig. et autres titres à revenu fixe	24 827 770,72	21 054 709,39
+ Autres intérêts et produits assimilés	12 215,80	40 155,09
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
+ Produits sur opérations de location simple	0,00	0,00
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	<b>-178 606 754,06</b>	<b>-135 059 696,59</b>
+ Intérêts et charges assimilées - Etabl. de crédit	-101 937 508,56	-71 933 195,89
+ Intérêts et charges assimilées - Clientèle	-1 607,12	-2 969,50
+ Intérêts et charges assimilées - Oblig. et titres	-76 660 419,33	-63 122 628,14
+ Autres intérêts et charges assimilées	-7 219,05	-903,06
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
- Charges sur opérations de location simple	0,00	0,00
+ Commissions (produits)	4 473 770,70	4 118 124,97
- Commissions (charges)	-4 696 741,35	-4 212 791,97
<b>AUTRES ELEMENTS DU PNB</b>	<b>2 778 144,65</b>	<b>187 402,82</b>
+ Revenus des titres à revenu variable	2 513 965,11	435 028,96
+/- Gains ou pertes sur opérations portefeuille négociable	70 058,58	8 185,24
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles placements et assimilés	196 815,02	-252 890,77
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3 888,38	3 883,19
- Autres charges d'exploitation bancaire	-6 582,44	-6 803,80
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>8 358 592,15</b>	<b>5 989 347,08</b>
- Charges de personnel	-9 258 634,36	-5 903 028,81
- Charges générales d'exploitation	7 484 911,11	4 037 756,68
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-18 000,30	-17 535,42
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 566 868,60</b>	<b>4 106 539,53</b>
+/- Coût du risque	-19 777 936,20	
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	295 437,50	-1 027 274,33
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-12 915 630,10</b>	<b>3 079 265,20</b>
+/- Résultat exceptionnel	9 903,00	9 205,80
- Impôt sur les bénéfices	1 020 393,00	-1 030 719,00
+/- Dotations / reprises de FRBG		
+/- Dotations / reprises de provisions réglementées		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-11 885 334,10</b>	<b>2 057 752,00</b>





Caisse Interfédérale  
du Crédit Mutuel  
Sud Europe Méditerranée

---

Annexe aux comptes

*au 31 décembre 2008*

# Annexe aux comptes

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

au 31 décembre 2008

### 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Sur décision de son Conseil d'Administration du 26/06/2008, la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée (CIF) a acquis auprès de CRCMM, CRMDV et des Caisses du CMAR la totalité des titres de la Caisse Fédérale du CMAR (CFCMAR) pour un montant global de 19 185 m€ à la date du 18/11/2008.

Ainsi, en sa qualité d'associé unique, la CIF a procédé à la dissolution de la CFCMAR par confusion de patrimoine. Celle-ci est devenue effective à compter du 01/01/2009.

A cette date, les caisses locales composant le réseau CMAR-PL ont été rattachées à chacune des Caisses et des Fédérations Régionales.

L'année 2008 a été marquée par la poursuite et l'amplification de la crise financière démarrée au cours de l'été 2007, ce qui s'est essentiellement traduit pour la CIFSEM par :

- l'augmentation sensible du coût de ses ressources à taux de marché conséquence de la crise de liquidité sans précédent qu'a eu à subir l'ensemble du système bancaire au cours de cette période.
- Le déclasserment en créances douteuses bancaires des obligations émises par LEHMAN BROTHERS et leur provisionnement à 90% suite à la mise en faillite de cet établissement de crédit en Septembre 2008.
- La décision prise par son Comité de Trésorerie de transférer 57 M€ de son portefeuille de titres de placement vers le portefeuille de titres d'investissement sur la base de leur valorisation au 30/06/2008.

Enfin, dans le cadre de l'optimisation de l'organisation des sièges, le recentrage vers la CIFSEM des moyens communautaires aux groupes de Marseille et Valence s'est poursuivi et a concerné pour l'essentiel les services de la DRH.

### 2 - Référentiel organisationnel et comptable

#### Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes ont été établis dans le respect des principes comptables généralement admis, et conformément à la réglementation applicable aux établissements de crédit. Les modes d'enregistrement et de présentation prévus dans les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et du Conseil National de la Comptabilité sont appliqués.

#### ■ Immobilisations

En application du règlement du CRC 2002-10 et de l'avis du CNC 2004-15, les immobilisations figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés. Le règlement CRC 2002-10 prévoit l'amortissement par composant d'un actif. Des plans d'amortissement différents sont donc appliqués aux éléments principaux d'un même actif, identifiés et comptabilisés de manière séparée dès l'acquisition de l'actif, mais ayant des durées de vie différentes. En contrepartie, aucune provision pour grosses réparations ne sera plus constituée au titre de ces dépenses.

Les durées d'amortissement concernent le poste construction décomposé en construction structure (amortissement sur 40 à 80 ans) et équipements (amortissement sur 20 à 30 ans). Les autres postes sont amortis sur les durées suivantes, à savoir :

- agencements..... 10 ans
- mobilier ..... 10 ans
- matériel de bureau ..... 5 ans
- matériel informatique ..... 3 ou 5 ans
- logiciels ..... 1 à 3 ans



### ■ Provisions

Les provisions sont constituées en vue de couvrir des risques ou des charges clairement définis et mesurables conformément au règlement 2000-06 du CRC. Elles comprennent notamment les provisions pour risque fiscal, les provisions pour charges et risques divers.

En application de l'avis du CNC 2004-05 du 25 mars 2004, les engagements en matière de primes pour la remise des médailles du travail (annexe V-313 de la convention collective du CMM) ont été comptabilisés selon les dispositions prévues dans le règlement 2000-06 du CRC : l'engagement a été évalué selon les modalités retenues pour les « autres avantages à long terme » de la recommandation 2003-R.01 du CNC. Il s'élève à 513 m€ au 31/12/2008.

Ces engagements ont été externalisés sur le contrat du CMM conclu avec les ACM pour leur quote-part évaluée postérieurement à 2011, le passif antérieur étant provisionné dans les livres de la Caisse Interfédérale pour un montant de 114 m€.

### ■ Indemnités et charges de retraite

Les engagements en matière de retraite donnent lieu à la souscription d'un contrat auprès d'une société du Groupe Crédit Mutuel-CIC (CM-CIC) : les Assurances du Crédit Mutuel (ACM). Le montant actualisé de l'engagement contracté pour les salariés s'élève au 31/12/2008 à 902 m€ (chiffage effectué selon les mêmes paramètres que ceux pris en compte pour les médailles du travail).

La valeur du contrat ACM au 31/12/2008, après versement complémentaire de 539 m€ de cotisation, couvre totalement cet engagement.

### ■ Conversion des comptes en devises

Conformément aux dispositions édictées par les règlements 90-01 et 95-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, et le règlement 2000-02 du Comité de la Réglementation Comptable, les éléments d'actifs, de passifs et les engagements hors bilan au comptant exprimés en devises sont évalués au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les engagements de change à terme sont évalués selon la même règle.

### ■ Portefeuille-titres

Les opérations sur le portefeuille-titres sont comptabilisées conformément aux dispositions prévues dans le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les règlements 2000-02, 2002-01 et 2005-01 du Comité de la Réglementation Comptable.

#### ■ Titres de placement

Les obligations sont enregistrées au pied du coupon hors frais d'acquisition. Les coupons courus à l'achat sont comptabilisés dans un compte spécifique. A chaque arrêté les coupons courus et non échus sont enregistrés en produit du portefeuille-titres.

Les titres monétaires sont enregistrés pour leur valeur d'achat coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres de placement donnent lieu à une provision dès lors que leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

#### ■ Titres d'investissement

Les titres inscrits en titre d'investissement sont adossés à des ressources longues affectées au financement des titres. La règle d'amortissement de la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est identique à celle appliquée pour les titres de placement. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché ne sont pas provisionnées. Seul le risque de défaillance de l'émetteur du titre peut donner lieu à constitution d'une provision.

#### ■ Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Le classement des titres de participation se fait conformément aux règlements 90-01 et 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Il s'agit des titres :

- dont le montant représente plus de 10 % du capital d'un établissement de crédit ou d'une autre société,

- dont le montant représente moins de 10% du capital d'une société dans le cas, où les entités auraient des dirigeants communs, où l'acquisition des titres est faite dans un but essentiellement stratégique créant un lien durable avec la société émettrice.

L'évaluation des titres de participation et des parts dans les entreprises liées est faite à la valeur la plus basse entre la valeur d'usage et la valeur comptable. Des provisions pour dépréciation sont constituées à hauteur des moins-values latentes.

#### ■ Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement 88-02 modifié par le règlement 95-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et du règlement 2002-01 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les engagements sur les instruments financiers à terme sont portés sur une ligne de hors bilan pour leur valeur nominale. Ce montant ne constitue qu'une indication du volume des opérations en cours à la clôture et ne reflète pas les risques attachés à ces instruments.

Les opérations d'échange de taux d'intérêt donnent lieu à un calcul d'intérêt prorata temporis. Pour les opérations de couverture, les gains ou pertes sont comptabilisés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits relatifs aux éléments couverts.

#### ■ Créances douteuses

##### *Classement*

Conformément aux règlements 2002-03, 2005-03 du CRC et de l'avis 2006-16 du CNC sont classées en créances douteuses, les créances pour lesquelles un risque de non recouvrement partiel ou total est probable, ou qui présentent des impayés depuis plus de six mois pour les crédits immobiliers, ou depuis plus de trois mois pour tous les autres types de crédit. Ce règlement crée une nouvelle nomenclature de créances douteuses « les créances douteuses compromises » dont la classification en encours douteux est supérieure à un an.

##### *Provisions*

Les créances douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation destinée à couvrir des pertes probables. Ces provisions viennent en déduction des créances correspondantes à l'actif. Les intérêts sur créances douteuses comptabilisés en produits, à l'exception des créances douteuses compromises, sont intégralement provisionnés. L'application de l'article 13 du règlement 2002-03 du CRC a eu pour effet la constitution de provisions destinée à couvrir, en valeur actualisée, l'ensemble des pertes prévisionnelles au titre des créances douteuses ou douteux compromis. Ces provisions ont été calculées conformément au texte et actualisées au taux effectif d'origine des encours correspondants.

#### ■ Charges et produits exceptionnels

Ces rubriques enregistrent les éléments à caractère extraordinaire, non liés à l'activité courante.

### 3 - Informations sur les postes de bilan ou hors bilan et du compte de résultat

#### 3.1 Informations relatives au bilan

##### ■ Note 1 : Banques Centrales et CCP (en €)

CAISSES BANQUES CENTRALES ET CCP	31/12/08	31/12/07	Variation	
Billets et Monnaies	462 296,32	575 702,52	-113 406,20	-19,7%
Banques Centrales	74 531 798,03	116 782 885,27	-42 251 087,24	-36,2%
	<b>74 994 094,35</b>	<b>117 358 587,79</b>	<b>-42 364 493,44</b>	<b>-36,1%</b>

Les dépôts en comptes courants BDF sont totalement affectés à la constitution des réserves obligatoires du Groupe CM SEM.

##### ■ Note 2 : Créances sur les Établissements de crédit (en €)

A compter du 01/01/2006, la Caisse Interfédérale organise l'ensemble de la gestion financière des deux Groupes Régionaux et de l'ensemble des entités composant le CM SEM dans le cadre de l'application du règlement financier adopté et amendé par le CA de la CIF SEM.

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Créances à vue</b>	<b>1 539 706 584,15</b>	<b>1 345 262 150,20</b>	<b>194 444 433,95</b>	<b>14,5%</b>
Comptes ordinaires débiteurs	0,00	217,44	-217,44	NS
Comptes réseau Crédit Mutuel	1 539 451 705,01	1 344 922 528,57	194 529 176,44	14,5%
Créances rattachées	254 879,14	339 404,19	-84 525,05	-24,9%
<b>Créances à terme</b>	<b>1 925 944 228,04</b>	<b>1 718 109 671,80</b>	<b>207 834 556,24</b>	<b>12,1%</b>
Comptes et Prêts	1 411 284 695,91	1 231 104 897,09	180 179 798,82	14,6%
Comptes réseau Crédit Mutuel	494 438 064,71	468 953 000,00	25 485 064,71	5,4%
Créances rattachées	12 600 189,14	10 330 570,59	2 269 618,55	22,0%
Prêts subordonnés hors prêts Participatifs	7 621 278,28	7 721 204,12	-99 925,84	-1,3%
	<b>3 465 650 812,19</b>	<b>3 063 371 822,00</b>	<b>402 278 990,19</b>	<b>13,1%</b>

Les comptes à vue « Réseau Crédit Mutuel » sont essentiellement composés des comptes courants débiteurs de(s) :

- Caisses Locales pour 1 164 M€,
- Caisses Régionales et Fédérations pour 3,7 M€,
- la Caisse Centrale de CM pour 168 M€,
- la CFCEE et de la CICM ARKEA pour 203 M€,

L'augmentation des encours des créances à vue de 195 M€ provient principalement de la diminution de la position débitrice des CCM soit -17 M€ et de la variation positive de celle des comptes courants nostri de +211 M€.

A noter que cette variation est due en partie au déclassement du poste Créances à terme vers le poste

Créances à vue du compte des réserves obligatoires dans les livres de la CCCM pour un montant de 20 M€.

Les créances à terme sont des prêts interbancaires dont le montant (hors créances rattachées) est de 1 913 M€ se ventilant de la façon suivante :

- Les créances sur le réseau soit 494 M€ représentant à hauteur de 132,5 M€ le refinancement de la Caisse Régionale du CMDV pour sa trésorerie autonome et pour 361,5 M€ des prêts au Groupe CM/CIC dont :
  - 105,5 M€ de dépôt conventionnel 2% à la CCCM,
  - 186 M€ de placements pour la trésorerie sociale de la CIFSEM
  - 70 M€ de placements CCCM pour la trésorerie autonome de la CIFSEM.

Les créances sur les autres établissements de crédit soit 1 411 M€ sont principalement composées des reversements à la CDC via la CCCM des dépôts livret bleu pour 1 220 M€, des LEP pour 147 M€ et de prêts placés auprès de diverses contreparties bancaires pour 44 M€ (SODELEM et BFCM) dont 30 M€ affectés à la trésorerie autonome de la CIF.

- Les prêts subordonnés s'élèvent à 7,6 M€ dont 7 M€ octroyés à la CAMEFI BANQUE S.A. et 0,6 M€ à la CRH.

#### ■ Note 3 : Dettes envers les Établissements de Crédit (en €)

<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>31/12/08</b>	<b>31/12/07</b>	<b>Variation</b>	
<b>Dettes à vue</b>	444 981 076,45	351 889 075,00	93 092 001,45	26,5%
Comptes ordinaires	1 109 589,97	1 141 714,74	-32 124,77	-2,8%
Comptes réseau Crédit Mutuel	443 839 943,26	350 363 282,55	93 476 660,71	26,7%
Dettes rattachées	31 543,22	384 077,71	-352 534,49	-91,8%
<b>Dettes à terme</b>	1 851 981 060,32	1 505 326 513,93	346 654 546,39	23,0%
Comptes à Terme	129 114 855,15	85 506 754,01	43 608 101,14	51,0%
Comptes réseau Crédit Mutuel	1 717 687 023,09	1 418 428 517,81	299 258 505,28	21,1%
Dettes rattachées	5 179 182,08	1 391 242,11	3 787 939,97	NS
	<b>2 296 962 136,77</b>	<b>1 857 215 588,93</b>	<b>439 746 547,84</b>	<b>23,7%</b>

Les comptes à vue hors réseau sont constitués par les soldes des comptes lori de nos correspondants pour 1,1 M€.

Nos emprunts à vue auprès du réseau de 444 M€ concernent les comptes courants créditeurs :

- des CCM (202,4 M€),
- des Fédérations (9,1 M€),
- des Caisses Régionales (205 M€),
- de la CCCM (10,3 M€),
- du CMAR (17,2 M€).

Ils augmentent de 93.5 M€ par rapport à fin 2007 notamment par une position créditrice des CCM et des Caisses Régionales en hausse de +98 M€.

Les dettes à terme réseau s'élèvent à 1 717,7 M€ en hausse de 299 M€ par rapport à fin 2007. Elles sont composées d'opérations d'emprunts auprès du réseau Crédit Mutuel ainsi réparties :

- 1572,1 M€, soit une hausse de 204 M€ par rapport à fin 2007, concernant la centralisation des dépôts des caisses locales auprès de la CIFSEM au titre de :
  - Réserves obligatoires 99,4 M€
  - Conventionnel 2% 104,7 M€
  - Livret Bleu 1 220,9 M€
  - LEP 147,1 M€
- 11.6 M€ sont des avances d'investissement des Caisses Régionales à la CIFSEM
- 124 M€ sont des emprunts affectés à la gestion de la trésorerie sociale du groupe, soit une hausse de 85 M€
- 10 M€ sont des emprunts affectés à la gestion de la trésorerie autonome de la CIFSEM, soit une hausse de 10 M€.

Les comptes à terme totalisent 129,1 M€, dont 85,5 M€ liés à des opérations de pensions livrées et 43,6 M€ d'emprunts interbancaires dont 38 M€ de refinancement auprès de la SFEF via la BFCM

■ Note 4 : Créances sur la clientèle (en €)

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>24 671,09</b>	<b>142 355,21</b>	<b>-117 684,12</b>	
Prêts réglementés	24 671,09	11 622,53	13 048,56	
Valeurs non imputées	0,00	130 732,68	-130 732,68	
	<b>24 671,09</b>	<b>142 355,21</b>	<b>-117 684,12</b>	<b>100,00%</b>

Rubrique « prêts réglementés » : Il s'agit des versements obligatoires effectués dans le cadre du 1% participation logement employeur.

■ Note 5 : Comptes créditeurs de la clientèle (en €)

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Autres dettes</b>	<b>366,67</b>	<b>117 620,92</b>	<b>-117 254,25</b>	<b>NS</b>
<i>A vue</i>	366,67	117 620,92	-117 254,25	
Comptes ordinaires créditeurs	0,00	2 139,64	-2 139,64	
Autres sommes dues	366,67	115 481,28	-115 114,61	
	<b>366,67</b>	<b>117 620,92</b>	<b>-117 254,25</b>	<b>NS</b>

■ Note 6 : Obligations, autres titres à revenu fixe et actions et autres titres à revenu variable (en €)

OPERATION SUR TITRES	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	395 001 207,05	511 719 815,48	-116 718 608,43	-22,8%
<i>Titres de placement</i>	<b>58 467 679,73</b>	<b>231 137 138,32</b>	<b>-172 669 458,59</b>	<b>-74,7%</b>
Valeurs des titres en portefeuille	57 999 999,94	228 978 222,68	-170 978 222,74	-74,7%
Créances rattachées	496 952,28	2 523 103,05	-2 026 150,77	-80,3%
Provisions	-29 272,49	-364 187,41	334 914,92	-92,0%
<i>Titres d'investissement</i>	<b>336 533 527,32</b>	<b>280 582 677,16</b>	<b>55 950 850,16</b>	<b>19,9%</b>
Valeurs des titres en portefeuille	354 456 886,67	279 537 344,62	74 919 542,05	26,8%
Créances rattachées	2 760 320,37	2 104 713,66	655 606,71	31,1%
Provisions	-20 683 679,72	-1 059 381,12	-19 624 298,60	NS
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>14 408,62</b>	<b>0,00</b>	<b>14 408,62</b>	<b>NS</b>

Au 31/12/2008, le portefeuille « titres de placement » de 58 M€ est constitué exclusivement de BMTN. La baisse des encours de 171 M€ provient de tombées d'échéances pour 114 M€ dont 40 M€ de CDN, 46 M€ de BMTN et 28 M€ d'obligations ainsi que du transfert de 57 M€ de lignes obligataires du portefeuille de titres de placement vers le portefeuille de titres d'investissement (suite à la décision du Comité de Trésorerie du mois de Novembre 2008).

Ce transfert est corrélatif à une modification d'orientation stratégique dans la gestion du portefeuille suite aux effets que pouvaient encore engendrer l'amplification de la crise financière débutée en août 2007.

Les principes comptables d'adossement de ressources à long terme sur le portefeuille de titres d'investissement ont été respectés et ceux-ci seront conservés jusqu'à leur terme et ne feront l'objet d'aucune valorisation. Les titres ont été transférés à leur prix d'acquisition et la provision constatée au 30/06/2008 sera reprise sur leur durée résiduelle, l'impact en résultat sur l'exercice 2008 est négatif de 64 m€.

Si ce transfert n'avait pas eu lieu, le montant des provisions complémentaires sur le portefeuille « titres de placement » aurait été de 335,4m€ au titre du second semestre 2008.

Le portefeuille de titres d'investissement, renforcé du transfert des 57 M€ évoqués précédemment, de 32 M€ d'acquisitions de TCN et délesté de 14 M€ d'obligations arrivées à échéance, totalise 354,5 M€ au 31/12/2008. Il comporte 22 M€ de titres LEHMAN BROTHERS dont la faillite le 15/09/2008 a entraîné le déclassement en créances douteuses et la constatation d'une provision de 19,8 M€, soit un taux de 90% (taux de provisionnement retenu par le groupe CM-CIC).

■ Note 7 : Dettes représentées par un titre (en €)

Dettes Représentées par un titre	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Titres du marché interbancaire</b>	<b>1 660 408 041,58</b>	<b>1 797 773 082,80</b>	<b>-137 365 041,22</b>	<b>-7,6%</b>
Titres du marché interbancaire et TCN	1 573 911 044,00	1 715 796 148,49	-141 885 104,49	-8,3%
Emprunts CRH	70 170 000,00	66 170 000,00	4 000 000,00	6,0%
Dettes rattachées	16 326 997,58	15 806 934,31	520 063,27	3,3%
	<b>1 660 408 041,58</b>	<b>1 797 773 082,80</b>	<b>-137 365 041,22</b>	<b>-7,6%</b>

Le portefeuille des Titres de Créances Négociables s'élève à 1 574 M€ dont 95% sont couverts principalement par des émissions auprès du Groupe Crédit Mutuel/CIC.

Il est composé de 708 M€ de BMTN dont 668 M€ en interbancaires et 40 M€ de souscriptions clientèle et de 866 M€ de CDN dont 778 M€ d'interbancaires et 88 M€ de souscriptions clientèle.

Les BMTN refinancent la trésorerie autonome de la CIF pour 20 M€ et sa trésorerie sociale pour compte des Groupes Régionaux pour 688 M€.

Les CDN refinancent la trésorerie autonome de la CIF pour 460 M€ (en baisse de 43 M€) et celle de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais pour 133 M€ (en repli de 84 M€). Ils sont affectés à hauteur de 273 M€ au refinancement des besoins de trésorerie sociale des Groupes Régionaux.

Les emprunts CRH s'élèvent à 70,1 M€. Deux nouvelles lignes ont été souscrites en 2008 pour un montant de 4 M€ sur des durées de 9 et 10 ans.

Ces ressources longues à taux fixe ont été empruntées pour nous désensibiliser aux évolutions de taux et afin de répondre au besoin de couverture de nos emplois à long terme.

■ **Note 8 : Participations et activité de portefeuille. Variation sur l'exercice des participations, des parts dans les entreprises liées (en €)**

	Ouverture	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Transfert	Clôture
<b>Autres titres détenus à long terme</b>	0,00	0,00	0,00	2 351 795,00	2 351 795,00
<b>Titres de participation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	47 928 544,84	31 121 572,81	0,00	0,00	79 050 117,65
Cotés					
Non cotés	47 928 544,84	31 121 572,81	0,00		79 050 117,65
<b>Sous-total</b>	<b>47 928 544,84</b>	<b>31 121 572,81</b>	<b>0,00</b>	<b>2 351 795,00</b>	<b>81 401 912,65</b>
<b>Provisions</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sur Titres de participation	0,00	0,00	0,00		0,00
Sur Entreprises liées	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>MONTANT NET</b>	<b>47 928 544,84</b>	<b>31 121 572,81</b>	<b>0,00</b>	<b>2 351 795,00</b>	<b>81 401 912,65</b>

Les acquisitions concernent essentiellement :

- des parts sociales de la Caisse Fédérale du CMAR-PL pour un montant de 19,2 M€
- des titres du GACM pour un montant de 4,8 M€ et 3,4 M€ auprès des Caisses Régionales respectivement du CMM et du CMDV
- des titres du GACM auprès des ACM-VIE pour un montant de 3 M€ et de la souscription de dividende en action pour 0,7 M€.

Un reclassement des certificats d'association du fonds de garantie des dépôts a été effectué du poste « autres actifs » vers le poste « autres titres détenus à long terme » pour un montant de 2,35 M€.

## ■ Note 9 : Immobilisations corporelles et incorporelles (en €)

ACTIF IMMOBILISE	Ouverture	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Clôture
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>59 239,59</b>	<b>31 416,96</b>	<b>4 130,59</b>	<b>86 525,96</b>
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	59 239,59	31 416,96	4 130,59	86 525,96
<b>Amortissements et Dépréciations</b>	<b>16 691,99</b>	<b>13 442,08</b>	<b>4 130,59</b>	<b>26 003,48</b>
Autres immobilisations corporelles	16 691,99	13 442,08	4 130,59	26 003,48
<b>MONTANT NET</b>	<b>42 547,60</b>	<b>17 974,88</b>	<b>0,00</b>	<b>60 522,48</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 674,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 674,66</b>
Frais d'établissement et autres immobilisations	13 674,66	0,00	0,00	13 674,66
<b>Amortissements et Dépréciations</b>	<b>8 666,86</b>	<b>4 558,22</b>	<b>0,00</b>	<b>13 225,08</b>
Frais d'établissement et autres immobilisations	8 666,86	4 558,22	0,00	13 225,08
<b>MONTANT NET</b>	<b>5 007,80</b>	<b>4 558,22</b>	<b>0,00</b>	<b>449,58</b>

## ■ Note 10 : Variation des Capitaux propres (en €)

Capitaux propres	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Capital souscrit</b>	<b>150 000 000,00</b>	<b>150 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	
ACTIONS CIF	150 000 000,00	150 000 000,00	0,00	
<b>Réserves</b>	<b>948 860,32</b>	<b>391 108,32</b>	<b>557 752,00</b>	<b>142,6%</b>
Réserves statutaires	569 829,04	261 166,24	308 662,80	118,2%
Autres réserves	129 942,08	0,00	129 942,08	
Report à nouveau	249 089,20	129 942,08	119 147,12	91,7%
	<b>150 948 860,32</b>	<b>150 391 108,32</b>	<b>557 752,00</b>	<b>0,4%</b>

Conformément aux résolutions inscrites au PV de l'AGO de la CIFSEM du 16/05/2008, les fonds propres comptables augmentent de 0,6 M€ au titre de l'affectation du résultat 2007 en réserves et report à nouveau, après distribution d'un dividende aux actionnaires de 1,5 M€.



## ■ Note 11 : Provisions (en €)

PROVISIONS	Solde au 01/01/2008	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2008
<b>Provisions relatives à des opérations bancaires ou connexes à l'activité bancaire</b>				
<b>Provisions relatives au personnel</b>	<b>66 710,72</b>	<b>47 733,76</b>	<b>0,00</b>	<b>114 444,48</b>
- Provisions pour médailles du travail	66 710,72	47 733,76		114 444,48
<b>Provisions sur engagements par signature</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Autres provisions pour charges d'exploitation bancaire et charges générales</b>	<b>148 353,00</b>	<b>0,00</b>	<b>148 353,00</b>	<b>0,00</b>
- Risques bancaires et autres litiges	0,00	0,00	0,00	0,00
- Provisions pour impôts	148 353,00	0,00	148 353,00	0,00
<b>Provisions pour impôts sur les sociétés</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Provisions relatives à des opérations non bancaires ou non connexes à l'activité bancaire</b>				
<b>TOTAL NET</b>	<b>215 063,72</b>	<b>47 733,76</b>	<b>148 353,00</b>	<b>114 444,48</b>

Il s'agit de la reprise de provision pour taxe professionnelle 2006, le rôle correspondant ayant été réglé en 2008.

## ■ Note 12 : Ventilation des postes « actifs divers » et « passifs divers » (en €)

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Autres Actifs</b>	<b>44 693 212,30</b>	<b>66 905 712,15</b>	<b>-22 212 499,85</b>	<b>-33,20%</b>
Comptes clients	39 637 663,64	45 752 953,38	-6 115 289,74	-13,37%
Gestion collective Livret Développement Durable	0,00	15 804 846,84	-15 804 846,84	
dont créances rattachées TDI CODEVI	0,00	524 486,50	-524 486,50	
Impôts et Taxes	2 183 921,76	7 252,36	2 176 669,40	NS
Débiteurs divers	557 493,00	519 495,87	37 997,13	7,31%
Fonds de garantie interbancaire	2 314 133,90	4 821 163,70	-2 507 029,80	-52,00%
<b>Autres Passifs</b>	<b>1 278 400,15</b>	<b>23 096 605,95</b>	<b>-21 818 205,80</b>	<b>-94,46%</b>
Comptes clients	1 392,85	20 756 604,37	-20 755 211,52	-99,99%
Impôts et Taxes	309 406,54	353 866,63	-44 460,09	-12,56%
Créditeurs divers	967 600,76	1 986 134,95	-1 018 534,19	-51,28%

Les principaux postes composant le solde sont, d'une part, les opérations interbancaires d'origine moyens de paiement relatives à des opérations clientèle en solde net de 39,6 M€ (70,4 M€ au débit et 30,8 M€ au crédit) et, d'autre part, le fonds de garantie interbancaire (2,3 M€). Pour le poste Impôts et Taxes, voir commentaire note 25.

La centralisation des LDD auprès de la CDC a été supprimée à compter du 17/10/2008.

## ■ Note 13 : Comptes de régularisation du bilan (en €)

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Comptes de Régularisation Actif</b>	<b>42 711 520,37</b>	<b>46 167 866,68</b>	<b>-3 456 346,31</b>	<b>-7,5%</b>
Valeurs reçues à l'encaissement	5 898 777,27	8 634 509,19	-2 735 731,92	-31,7%
Comptes d'ajustement sur Instr.Financiers à Terme		506 748,60	-506 748,60	NS
Charges constatées d'avance	2 537 613,86	2 128 036,21	409 577,65	19,2%
Produits à recevoir	1 102 569,61	1 200 113,44	-97 543,83	-8,1%
Comptes de régularisation divers	33 172 559,63	33 698 459,24	-525 899,61	-1,6%
<b>Comptes de Régularisation Passif</b>	<b>6 725 894,82</b>	<b>22 775 436,51</b>	<b>-16 049 541,69</b>	<b>-70,5%</b>
Comptes liés aux opérations de recouvrement	0,00	0,00	0,00	NS
Comptes d'ajustement sur Instr.Financiers à Terme	0,00	506 744,79		NS
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	NS
Charges à payer	3 835 274,93	2 400 322,54	1 434 952,39	59,8%
Comptes de régularisation divers	2 890 619,89	19 868 369,18	-16 977 749,29	-85,5%

Les éléments composant le solde de ces postes sont les suivants :

- valeurs reçues à l'encaissement et comptes liés aux opérations de recouvrement : à compter de 2007 et selon la réglementation, une compensation entre les effets remis et reçus à l'encaissement a été opérée ; seul le solde apparaît au bilan, soit une créance de 5,9 M€ en 2008,
- comptes de régularisation actifs et passifs divers : il s'agit de tous les comptes d'encaissement des opérations avec l'interbancaire (SIT) relatifs notamment à la monétique et au traitement des chèques
- charges constatées d'avance : il s'agit de l'étalement des primes d'émission CRH payées en 2008 suite aux lignes d'emprunts CRH souscrites par la CIF SEM.

### 3.2 Informations relatives au compte de résultat

#### ■ Note 14 : Intérêts et produits assimilés (en €)

INTERETS ET PRODUITS	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Avec les établissements de crédit</b>	<b>159 570 185,69</b>	<b>119 861 443,37</b>	<b>39 708 742,32</b>	<b>33,1%</b>
Intérêts sur Banques Centrales et CCP	4 055 667,00	0,00	4 055 667,00	
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	23,66	21 129,26	-21 105,60	NS
Intérêts sur comptes et prêts à terme	68 449 723,84	49 493 232,28	18 956 491,56	38,3%
Intérêts sur comptes internes au Crédit Mutuel	87 064 771,19	70 347 081,83	16 717 689,36	23,8%
<b>Avec la clientèle</b>	<b>0,00</b>	<b>60,13</b>	<b>-60,13</b>	
Intérêts sur créances com. et prêts à la clientèle	0,00		0,00	
Produits sur engagements de garantie	0,00	60,13	-60,13	
<b>Sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>24 827 770,72</b>	<b>21 054 709,39</b>	<b>3 773 061,33</b>	<b>17,9%</b>
Titres de placement	8 939 405,29	15 772 657,82	-6 833 252,53	-43,3%
Titres d'investissement	15 108 471,80	4 755 565,07	10 352 906,73	NS
Revenu gestion collective LDD	779 893,63	526 486,50	253 407,13	48,1%
<b>Autres intérêts et produits</b>	<b>12 215,80</b>	<b>40 155,09</b>	<b>-27 939,29</b>	<b>-69,6%</b>
Autres intérêts sur dettes représentées par un titre	12 215,80	40 155,09	-27 939,29	-69,6%
	<b>184 410 172,21</b>	<b>140 956 367,98</b>	<b>43 453 804,23</b>	<b>30,8%</b>

Les intérêts sur banques centrales sont ceux perçus sur les réserves obligatoires. Ils ont été enregistrés en 2007 sur un compte intégré dans le poste « intérêts sur comptes internes au Crédit Mutuel ».

La forte progression des intérêts perçus sur comptes et prêts à terme est liée quasi exclusivement aux intérêts perçus sur reversement du livret bleu (+17 M€).

Celle concernant les comptes internes au Crédit Mutuel se réfère aux intérêts issus de la CCCM (+15 M€) et de CEE (+3 M€).

En dépit du non encaissement des coupons sur les titres Lehman Brothers à compter du 17/06/2008 soit 563 m€ sur l'année 2008, les intérêts sur obligations et TCN augmentent sous l'effet de la hausse des taux sur lesquels les coupons étaient indexés.

## ■ Note 15 : Intérêts et charges assimilées (en €)

INTERETS ET CHARGES	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Avec les établissements de crédit</b>	<b>-101 937 508,56</b>	<b>-71 933 195,49</b>	<b>-30 416 920,27</b>	<b>42,3%</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-44 581,49	-66 451,14	21 869,65	-32,9%
Intérêts sur comptes et emprunts	-4 221 586,78	-2 543 211,19	-1 678 375,59	66,0%
Intérêts sur Instr.Financiers à Terme	-98 026,04	-510 633,24	412 607,20	-80,8%
Intérêts sur comptes internes au Crédit Mutuel	-97 573 314,25	-68 812 899,92	-28 760 414,33	41,8%
<b>Avec la clientèle</b>	<b>-1 607,12</b>	<b>-2 969,50</b>	<b>1 362,38</b>	<b>-45,9%</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-1 607,12	-2 969,50	1 362,38	-45,9%
Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0,00	0,00	0,00	
Intérêts sur comptes créditeurs à terme	0,00	0,00	0,00	
Charges sur engagements de garantie	0,00	0,00	0,00	
<b>Sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>-76 660 419,33</b>	<b>-63 122 628,14</b>	<b>-13 537 791,19</b>	<b>21,4%</b>
Intérêts sur BDC et Bons d'épargne	0,00	0,00	0,00	
Intérêts sur titres du marché interbancaire	-2 648 032,71	-1 330 977,66	-1 317 055,05	99,0%
Intérêts sur titres de créances négociables	-73 790 204,24	-61 791 650,48	-11 998 553,76	19,4%
Autres charges sur dettes constituées par un titre	-222 182,38	0,00	-222 182,38	
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>-7 219,05</b>	<b>-903,06</b>	<b>-6 315,99</b>	<b>NS</b>
Charges diverses - Opérations sur titres	-7 219,05	-903,06	-6 315,99	NS
	<b>-178 606 754,06</b>	<b>-135 059 696,19</b>	<b>-43 547 057,87</b>	<b>32,24%</b>

Nous retrouvons dans la variation des intérêts versés sur comptes internes au Crédit Mutuel les intérêts sur reversement Livret Bleu rétrocédés aux CCM (+17 M€) auxquels il convient d'ajouter des charges supplémentaires sur intérêts versés à la CCCM (+4 M€) et autres CF (+3,9 M€) ainsi que sur emprunts interbancaires et pensions livrées (+2,9 M€).

Les charges financières sur TCN sont en augmentation substantielle du fait de la hausse des taux à court terme constatée sur les marchés financiers en 2008.

## ■ Note 16 : Revenus des titres à revenu variable (en €)

REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	31/12/08	31/12/07	Variation	
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	2 477 431,43	298 105,50	2 179 325,93	731,1%
Actions et autres titres	36 533,68	136 923,46	-100 389,78	-73,3%
	<b>2 513 965,11</b>	<b>435 028,96</b>	<b>2 078 936,15</b>	<b>NS</b>

Les dividendes sur titres de participation sont issus de Crédit Mutuel Cartes de Paiement (1,26 M€ exceptionnellement perçus en 2008), du GACM (741 m€), de la CCCM (225 m€), d'autres sociétés du groupe CMCIC (108 m€), des revenus perçus sur le fonds de garantie interbancaire au titre de 2008 (143 m€). Les dividendes sur actions sont ceux distribués par VISA.

## ■ Note 17 : Commissions (en €)

COMMISSIONS	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Produits</b>	<b>4 473 770,70</b>	<b>4 118 124,96</b>	<b>353 753,70</b>	<b>8,6%</b>
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 382 791,43	4 052 028,29	330 763,14	8,2%
Sur opérations avec la clientèle	81 248,71	63 021,38	18 227,33	28,9%
Sur opérations de change	2 647,17	942,36	1 704,81	180,9%
Sur opérations sur titres	6 896,16	2 132,93	4 763,23	NS
Sur prestations de services financiers	187,23	0,00	187,23	NS
<b>Charges</b>	<b>-4 696 741,35</b>	<b>-4 212 791,97</b>	<b>-483 949,38</b>	<b>11,5%</b>
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	-4 518 130,51	-3 963 758,07	-554 372,44	14,0%
Sur opérations avec la clientèle	-169 034,92	-248 724,14	79 689,22	-32,0%
Sur opérations de change	-2 351,66	0,00	-2 351,66	NS
Sur opérations de change	-7 061,01	0,00	-7 061,01	NS
Sur prestations de services financiers	-163,25	-309,76	146,51	-47,3%
	<b>-222 970,65</b>	<b>-94 667,01</b>	<b>-128 303,64</b>	<b>135,5%</b>

Les commissions interbancaires encaissées ou payées sont répercutées quasi intégralement dans les CCM, à l'origine des flux qui les génèrent, d'où la très faible quote-part demeurant inscrite dans ce poste en CIF CMSEM.

## ■ Note 18 : Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés (en €)

GAINS OU PERTES SUR PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Gains ou pertes sur titres de transaction</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Gains ou pertes sur opérations de change</b>	<b>70 058,58</b>	<b>8 185,24</b>	<b>61 873,34</b>	<b>NS</b>
Gains sur opérations de change	95 672,92	35 544,62	60 128,30	169%
Pertes sur opérations de change	-25 614,34	-27 359,38	1 745,04	-6%
<b>Gains ou pertes sur Instruments Financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>70 058,58</b>	<b>8 185,24</b>	<b>61 873,34</b>	<b>NS</b>

GAINS OU PERTES SUR PORTEFEUILLE DE PLACEMENT	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Plus-values et reprises de provisions</b>	<b>196 815,02</b>	<b>73 790,08</b>	<b>123 024,94</b>	<b>166,7%</b>
Plus-values de cessions des titres de placement	0,00	0,00	0,00	
Reprises de provisions des titres de placement	196 815,02	73 790,08	123 024,94	166,7%
<b>Moins-values et dotations aux provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>-326 680,85</b>	<b>326 680,85</b>	<b>NS</b>
Moins-values de cessions des titres de placement	0,00	0,00	0,00	
Dotations aux provisions des titres de placement	0,00	-326 680,85	326 680,85	
	<b>196 815,02</b>	<b>-252 890,77</b>	<b>449 705,79</b>	<b>-177,8%</b>

Les reprises de provisions se réfèrent à des BMTN pour 168,3 m€ et à des obligations pour 28,5 m€.

## ■ Note 19 : Autres produits d'exploitation bancaire (en €)

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	31/12/08	31/12/07	Variation	
Quote-part des opérations faites en commun	337,38	2 874,00	-2 536,62	-88,3%
Produits des activités non bancaires	3 551,00	1 009,19	2 541,81	NS
	<b>3 888,38</b>	<b>3 883,19</b>	<b>5,19</b>	<b>0,1%</b>

## ■ Note 20 : Autres charges d'exploitation bancaire (en €)

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	31/12/08	31/12/07	Variation	
Autres charges diverses	-6 582,44	-6 803,80	221,36	-3,3%
	<b>-6 582,44</b>	<b>-6 803,80</b>	<b>221,36</b>	<b>-3,3%</b>

## ■ Note 21 : Charges générales d'exploitation (en €)

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Frais de personnel</b>	<b>-9 258 634,36</b>	<b>-5 903 028,81</b>	<b>-3 355 605,55</b>	<b>56,8%</b>
Salaires et traitements	-5 382 313,16	-3 465 734,39	-1 916 578,77	55,3%
Charges sociales	-2 397 473,95	-1 222 425,74	-1 175 048,21	96,1%
Charges de retraite et ou Médailles du travail	-539 268,34	-344 743,26	-194 525,08	56,4%
Intéressement et participation des salariés	-2 286,73	-370 200,00	367 913,27	-99,4%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-905 992,92	-481 725,11	-424 267,81	88,1%
Dotations aux provisions pour médailles du travail et ou charges de retraite	-47 733,76	-18 200,31	-29 533,45	162,3%
Charges de personnel refacturées	16 434,50	0,00	16 434,50	
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>7 484 911,11</b>	<b>4 037 756,68</b>	<b>3 447 154,43</b>	<b>85,4%</b>
Location et maintenance	-1 256 432,29	-616 495,48	-639 936,81	103,8%
Impôts et taxes	-574 758,45	-299 310,54	-275 447,91	92,0%
Services extérieurs	-1 233 820,22	-1 693 917,44	460 097,22	-27,2%
Transports et déplacements	-225 185,91	-152 686,25	-72 499,66	47,5%
Autres frais divers	-206 466,68	0,00	-206 466,68	
Charges refacturées	10 833 221,66	6 948 519,39	3 884 702,27	55,9%
Autres dotations aux provisions	148 353,00	-148 353,00	0,00	
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations</b>	<b>-18 000,30</b>	<b>-17 535,42</b>	<b>-464,88</b>	<b>2,7%</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-4 558,22	-4 558,22	0,00	
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-13 442,08	-12 977,20	-464,88	3,6%
Dotations nettes aux provisions des immobilisations	0,00	0,00	0,00	
	<b>-1 791 723,55</b>	<b>-1 882 807,55</b>	<b>91 084,00</b>	<b>-4,8%</b>

Les frais généraux restant à la charge de la CIFSEM sont ceux correspondant à la quote-part en propre des services utilisés pour la gestion de ses activités conformément à l'application du titre 3 du Règlement Financier de la CIF SEM adopté en CA du 26/11/2008.

L'augmentation du poste « salaires et traitements » est inhérent à la poursuite du recentrage vers la CIFSEM des moyens communautaires aux groupes de Marseille et Valence : cela a concerné principalement en 2008 les services de la DRH.

■ Note 22 : Coût du risque (en €)

COUT DU RISQUE	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Reprises de provisions et récupération de créances amorties</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	
Reprises de provisions sur créances douteuses clientèle	0,00	0,00	0,00	
Reprises de provisions sur risques et créances bancaires	0,00	0,00	0,00	
Récupération sur créances amorties	0,00	0,00	0,00	
<b>Dotations aux provisions et créances irrécouvrables</b>	<b>-19 777 936,20</b>	<b>0,00</b>	<b>-19 777 936,20</b>	<b>NS</b>
Dotations aux provisions sur créances douteuses clientèle	0,00	0,00	0,00	
Dotations aux provisions sur risques et créances bancaires	-19 777 936,20		-19 777 936,20	NS
Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	
	<b>-19 777 936,20</b>	<b>0,00</b>	<b>-19 777 936,20</b>	<b>NS</b>

La dotation aux provisions correspond à celle des titres obligataires émis par l'établissement de crédit Lehman Brothers (nominal de 22 M€), dont la faillite a été prononcée par l'état américain le 15/09/2008 (article 11).

Le taux de provision retenue est conforme aux instructions nationales, soit 90%.

■ Note 23 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés (en €)

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	31/12/08	31/12/07	Variation	
Sur immobilisations financières	291 737,50	-1 027 274,33	1 319 011,83	-128,4%
Dotations aux provisions	-177 916,50	-1 226 972,25	1 049 055,75	-85,5%
Reprises de provisions	469 654,00	199 697,92	269 956,08	135,2%
<b>Sur immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 700,00</b>	
Plus-values de cessions	3 700,00	0,00	3 700,00	
Moins-values de cessions	0,00	0,00	0,00	
	<b>295 437,50</b>	<b>-1 027 274,33</b>	<b>1 322 711,83</b>	<b>-128,8%</b>

■ Note 24 : Détail des produits et charges exceptionnels (en €)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>9 903,00</b>	<b>9 205,80</b>	<b>697,20</b>	<b>7,6%</b>
Autres produits exceptionnels	9 903,00	9 205,80	697,20	7,6%
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	-	
Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	-	
	<b>9 903,00</b>	<b>9 205,80</b>	<b>697,20</b>	<b>7,6%</b>

Il s'agit d'une régularisation concernant l'impôt sur les sociétés.

■ Note 25 : Impôt sur les bénéfices (en €)

IMPOT SUR LES BENEFICES	31/12/08	31/12/07	Variation	
Impôt sur les sociétés	1 020 393,00	-1 030 719,00	2 051 112,00	NS
	<b>1 020 393,00</b>	<b>-1 030 719,00</b>	<b>2 051 112,00</b>	<b>NS</b>

La CIFSEM a utilisé la possibilité de reporter en arrière son déficit fiscal 2008 (carry-back) ce qui a généré l'enregistrement d'une créance de 1 020 393€ au 31/12/2008.

### 3.3 Informations diverses

■ Note 26 : Engagements de financement et de garantie conclus avec les établissements de crédit et avec la clientèle (en €)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Engagements de financement donnés en faveur des Etablissements de crédit</b>	<b>-5 089 622,50</b>	<b>-2 781 122,50</b>	<b>-2 308 500,00</b>	<b>83,0%</b>
Autres engagements	-5 089 622,50	-2 781 122,50	-2 308 500,00	83,0%
<b>Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
Ouvertures de crédits confirmés	0,00	0,00	0,00	0,0%
Autres engagements	0,00	0,00	0,00	0,0%
<b>Total du poste engagements de financement donnés</b>	<b>-5 089 622,50</b>	<b>-2 781 122,50</b>	<b>-2 308 500,00</b>	<b>83,0%</b>
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>105 573 000,00</b>	<b>694 981 000,00</b>	<b>-589 408 000,00</b>	<b>-84,8%</b>
Avec les établissements de crédit	105 573 000,00	694 981 000,00	-589 408 000,00	-84,8%
Avec la clientèle	0,00	0,00	0,00	NS
<b>Total du poste engagements de financement reçus</b>	<b>105 573 000,00</b>	<b>694 981 000,00</b>	<b>-589 408 000,00</b>	<b>-84,8%</b>

L'engagement de financement reçu des Etablissements de crédit est celui de la CCCM (105,5 M€). La nature des engagements de financement reçus des Etablissements de crédit ayant changé, ceux-ci n'ont plus à figurer dans cette rubrique. Il s'agit d'un droit de tirage à durée indéterminée dont l'utilisation se matérialisera dorénavant dans le bilan par la réalisation d'opérations réelles en cash.



■ Note 27 : Engagements de garantie conclus avec les établissements de crédit et avec la clientèle (en €)

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Engagements de garantie donnés à la clientèle</b>	<b>1 400 000,00</b>	<b>1 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
Garanties données de la clientèle	0,00	0,00	0,00	
Autres garanties données	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	
<b>Total du poste engagements de garantie donnés</b>	<b>1 400 000,00</b>	<b>1 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Cautions, avals et autres garanties reçus	0,00	0,00	0,00	
<b>Total du poste engagements de garantie reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

ENGAGEMENTS SUR TITRES	31/12/08	31/12/07	Variation	
<b>Engagements sur titres donnés</b>	<b>0,00</b>	<b>954 359,69</b>	<b>-954 359,69</b>	
Achats en règlement différé -titres à recevoir			0,00	
Achats en règlement différé -titres à recevoir en prorogation	0,00	954 359,69	-954 359,69	
Ventes en règlement différé -titres à recevoir			0,00	
<b>Total du poste engagements sur titres donnés</b>	<b>0,00</b>	<b>954 359,69</b>	<b>-954 359,69</b>	
<b>Engagements sur titres reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>954 359,69</b>	<b>-954 359,69</b>	
Achats en règlement différé -titres à livrer			0,00	
Achats en règlement différé -titres à livrer en prorogation	0,00	954 359,69	-954 359,69	
Ventes en règlement différé -titres à livrer			0,00	
<b>Total du poste engagements sur titres reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>954 359,69</b>	<b>-954 359,69</b>	

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - 13008 Marseille - SA au capital de 150 000 000 € - N° Siret : 480 194 026 00013

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2 - Justification des appréciations

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité, la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi qu'une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats et leurs risques. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte qu'en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société expose dans le paragraphe 1 et le paragraphe 3 note 6 de l'annexe, le contexte spécifique de la crise financière, ses expositions directes et indirectes ainsi que les dépréciations résultant des appréciations et évaluations effectuées au 31 décembre 2008. Nous avons examiné les modalités de recensement de ces expositions auxquelles votre groupe a procédé et le dispositif de contrôle mis en place relatif à leur valorisation.

- Votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. La note 2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions dans le contexte décrit ci-dessus.

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité pour estimer les éventuelles dépréciations à constater comme indiqué dans la note 2 de l'annexe. Nous avons examiné les éléments ayant conduit à la valorisation des principales lignes du portefeuille.

Dans le cadre de nos appréciations nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par votre société.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par la société et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille, le 17 avril 2009

Les commissaires aux comptes

OLIVIER MARCHAND

MAZARS

*Patrick Zirah et Pierre Masieri*

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - 13008 Marseille - SA au capital de 150 000 000 € - N° Siret : 480 194 026 00013

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Acquisition par votre société des parts du CMAR-PL**

#### Nature :

Acquisition par votre société des parts de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Agricole et Rural Provence Languedoc détenues par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen et par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais.

#### Dirigeants et administrateurs communs :

Monsieur Pierre Filliger, Président de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen et Président de votre société ;

Monsieur Lucien Miara, Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen et Directeur Général de votre société ;

Mesdames Danielle Joannes et Marie France Ricci administratrices de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen et de votre société ;

Messieurs Georges Coudray, Jacques Pages, Jean-Paul Panzani, Michel Paoli et Jean-Jacques Papini administrateurs de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen et de votre société ;

Monsieur Michel Vieux, Président de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais et Vice-président de votre société ;

Madame Ghislaine Auriol administratrice de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais et de votre société ;

Messieurs Jean Claude Anthoine et René Barthalay, Emile Brunel, Bernard Dubuis et Alain Pupel, administrateurs de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais et de votre société.

#### Modalités :

La Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée s'est portée acquéreur le 18 novembre 2008 au prix de 1,61 € la part, de la totalité des parts détenues par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen, soit 5 957 407 parts pour un prix global de 9 591 500 € et de la totalité des parts détenues par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel

Dauphiné-Vivarois soit 5 957 407 parts pour un prix global de 9 591 500 €. Le montant nominal de chacune des parts est de 1 €.

Cette convention a préalablement été autorisée par votre Conseil d'Administration du 26 juin 2008.

Fait à Marseille, le 17 avril 2009  
Les commissaires aux comptes

OLIVIER MARCHAND

MAZARS  
*Patrick Zirah et Pierre Masieri*

# Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2009

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

### Projet de résolutions

#### 1<sup>ère</sup> résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice écoulé et l'Annexe tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Elle donne en conséquence quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

#### 2<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de présentation des comptes globalisés et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes globalisés du groupe du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée approuve ces rapports ainsi que les comptes et l'Annexe.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du groupe du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée approuve ces rapports ainsi que les comptes et l'Annexe.

#### 3<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2008, d'un montant de 11 885 334,10 € en Report à Nouveau.

En conséquence, le montant des capitaux propres de la Caisse Interfédérale s'établit à 139 063 526,22 € dont :

Capital souscrit : ..... 150 000 000,00 €  
 Réserves : ..... 699 771,12 €  
 Report à Nouveau : ..... - 11 636 244,90 €

Compte tenu de ce qui précède et sur proposition de Conseil d'Administration l'Assemblée Générale décide de ne pas verser d'intérêt statutaire au titre de l'exercice 2008.

#### 4<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve ledit rapport.

#### 5<sup>ème</sup> résolution

Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité d'Administrateur :

au titre des sociétaires coopérateurs de la catégorie « V »,

- Monsieur André FRANCES en remplacement de Monsieur Michel QUENIN démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

et, au titre des sociétaires non coopérateurs,

- Monsieur Jean-Pierre DENIS en remplacement de Monsieur Jacques KERGOAT, ayant fait valoir ses droits à la retraite, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

**6<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale désigne en qualité d'Administrateur, au titre des sociétaires coopérateurs de la catégorie « V », Monsieur René SAUZEAT en remplacement de Monsieur Emile BRUNEL démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

**7<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la Loi.





# Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

---

Comptes globalisés

*au 31 décembre 2008*

## Bilan actif publiable comptes globalisés au 31/12/2008

### Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

ACTIF EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	117 656	156 013
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	0	0
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 301 829	1 879 977
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	5 652 832	5 510 243
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	555 997	834 278
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 435	13 503
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LG TERME	3 186	853
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	104 742	100 638
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
LOCATION SIMPLE	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 786	8 148
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 278	49 072
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE	0	0
ACTIONS PROPRES	0	0
AUTRES ACTIFS	102 463	117 107
COMPTES DE REGULARISATION	72 292	72 303
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8 981 496</b>	<b>8 742 135</b>

# Bilan passif publiable comptes globalisés au 31/12/2008

## Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

<b>PASSIF EN MILLIERS D'EUROS</b>	<b>AU 31/12/2008</b>	<b>AU 31/12/2007</b>
BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	470 914	415 161
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	5 677 733	5 242 575
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	2 195 299	2 403 761
AUTRES PASSIFS	29 646	61 813
COMPTES DE REGULARISATION	54 957	62 374
PROVISIONS	11 561	14 097
DETTES SUBORDONNEES	20 020	20 023
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	13 528	13 528
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	507 838	508 803
CAPITAL SOUSCRIT	191 347	193 392
PRIMES D'EMISSION	0	0
RESERVES	299 689	260 692
ECARTS DE REEVALUATION	0	0
PROV.REGLEMENTEES & SUBVENT.D'INVESTISST.	0	0
REPORT A NOUVEAU (+/-)	12 687	14 496
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	4 115	40 223
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8 981 496</b>	<b>8 742 135</b>

# Hors-bilan publiable comptes globalisés au 31/12/2008

## Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

HORS-BILAN EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	599 692	646 037
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	75 900	83 274
ENGAGEMENTS SUR TITRES OU REPR.	0	954
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	105 573	694 981
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 151 537	1 124 272
ENGAGEMENTS SUR TITRES OU REPR.	0	954

# Compte de résultat publiable comptes globalisés au 31/12/2008

## Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

	COD MEC	AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	500	410 100	365 501
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	505	-292 218	-237 443
+ PRODUITS/OP.DE CREDIT-BAIL ET DE LOCAT.AVEC OPT.D'ACHAT	510	0	0
- CHARGES/OP.DE CREDIT-BAIL ET DE LOCAT.AVEC OPT.D'ACHAT	515	0	0
+ PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	520	0	0
- CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	525	0	0
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	530	3 204	2 219
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	540	95 173	101 239
- COMMISSIONS (CHARGES)	545	-17 324	-18 118
+/- GAINS OU PERTES SUR OP PORT NEGOC.	550	55	9
+/- GAINS OU PERTES SUR OP DES PORTEFEUI. DE PLACEMENT ET ASSIMILES	555	743	-231
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	560	6 390	3 270
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	565	-1 370	-233
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>600</b>	<b>204 753</b>	<b>216 213</b>
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	605	-147 609	-149 320
- DOTATIONS AUX AMORTIST.& AUX DEPREC./IMMOB.INCORP.& CORPO.	610	-5 956	-5 726
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>620</b>	<b>51 188</b>	<b>61 167</b>
+/- COUT DU RISQUE	625	-38 810	-1 848
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>630</b>	<b>12 378</b>	<b>59 319</b>
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOB.	640	247	-1 096
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>650</b>	<b>12 625</b>	<b>58 223</b>
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL	655	128	-35
- IMPOT SUR LES BENEFICES	660	-8 638	-17 965
+/- DOT/REP DE FRBG ET PROV REGL	665	0	0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>690</b>	<b>4 115</b>	<b>40 223</b>

## Annexe aux comptes globalisés au 31/12/2008 Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Cette Annexe n'est pas jointe aux documents précédents que sont :

- le Bilan Actif - Passif et le Hors Bilan,
- le Compte de Résultat

En effet les éléments qui y sont contenus se trouvent de façon quasi identique dans l'Annexe aux Comptes Consolidés.

Il nous a ainsi paru inutile d'alourdir la présente plaquette, dans la mesure où cette Annexe est consultable au siège social de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée, sis, 494 avenue du Prado 13008 Marseille.







# Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Rapport de gestion  
des comptes consolidés

*au 31 décembre 2008*

# Rapport de gestion des comptes consolidés 2008

## Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

### **Conjoncture économique et financière**

#### **Crise financière historique engendrant une crise économique de grande ampleur**

En l'espace de quelques mois, la crise financière née pendant l'été 2007 aux Etats-Unis avec les subprimes, s'est étendue à l'Europe, à l'Asie et aux pays émergents, touchant l'ensemble des secteurs de l'activité. La mise en faillite de Lehman Brothers à la mi-septembre, en bloquant les financements interbancaires mondiaux, a conduit à un état de défiance entre les acteurs du système financier, se traduisant par une crise de liquidité sans précédent.

Les dirigeants des principales puissances de la planète et leurs grands argentiers se sont mobilisés, montrant leur capacité à agir conjointement pour éviter un krach mondial.

Ainsi, l'Europe a affiché une progression de 1% de son activité contre 3% en 2007. Dans toutes les économies, le climat des affaires s'est détérioré dans l'ensemble des secteurs, touchant plus particulièrement la construction automobile et le bâtiment.

La consommation privée a été pénalisée par les pertes de pouvoir d'achat, en dépit du recul de l'inflation en fin d'année (1% de glissement annuel des prix à la consommation en France en 2008).

Dans ce contexte, traduisant la récession économique du second semestre 2008, et malgré la chute très significative du cours du Brent depuis son plus haut de 145\$ le 03/07/2008, la croissance française n'augmente que de 0,7%, niveau comparable à celui de la moyenne de la zone EURO.

Corollaire de ces contreperformances, le taux de chômage s'emballa pour franchir la barre des 8%.

### **Chutes brutales des bourses mondiales**

Parallèlement, la chute a été particulièrement violente sur les marchés boursiers. En un an, les mouvements des bourses mondiales ont englouti la capitalisation boursière mondiale de plus de 23 000 milliards de dollars. Paris a perdu 42,7%, New York 33,8%, Londres 31,3%, Francfort 40,4%, Tokyo 42,1% ou Shanghai 69,7%.

### **Plans de relance de l'économie mondiale**

Face à cette crise "multi - axiale", des milliards de dollars ont été promis en 2008 par les gouvernements de la planète pour financer des plans de sauvetage du système financier et de relance de l'économie. Certains privilégient les dépenses directes des gouvernements sous forme d'investissements publics, d'autres soutiennent le revenu des ménages via des baisses de TVA ou des allègements fiscaux et sociaux.

En France, après la mise en œuvre à partir d'octobre d'un plan de soutien au secteur bancaire, un plan de relance de l'activité de 26 milliards d'euros est décidé, orienté en premier lieu vers le soutien à la trésorerie des entreprises, avec pour objectif de relancer la croissance par l'investissement.

### **Changement de cap des politiques monétaires**

Ainsi, les velléités des gouverneurs des Banques Centrales de vouloir maintenir des taux monétaires élevés ont rapidement été anéanties face à l'urgence d'assurer la liquidité du marché interbancaire. Le taux des fonds fédéraux américains s'inscrit désormais dans une fourchette étroite comprise entre 2 et 0,25% contre 4,25% en début d'année. La Banque d'Angleterre a ramené le taux repo de 5,5% à 2% fin 2008, puis 1,5% tout début 2009.

Après une dernière hausse à 4,25% en juillet 2008, la BCE a baissé son taux d'appel d'offre à 2,5% fin 2008 puis à 2% le 15/01/2009.

L'Euribor 3 mois est resté très élevé en moyenne sur 2008 (4,63% contre 4,28% en 2007), en regard de taux longs peu dynamiques (TEC 10 moyen 2008 4,24% contre 4,30% en 2007).

Cette situation de courbe de taux inversée a fortement pénalisé le secteur bancaire dans la gestion de sa transformation, entraînant une nouvelle contraction des marges d'intermédiation.

### **L'économie et la finance mondiale en quête d'un nouveau modèle**

Les perspectives de reprise demeurent très aléatoires tant que la fluidité des marchés financiers ne sera pas avérée, permettant de restaurer la confiance entre l'ensemble des acteurs économiques, seule apte à soutenir le retour de la croissance mondiale.

2009 marque le début d'une phase de recherche d'un nouveau modèle de croissance, davantage soutenu par les fondamentaux de l'économie réelle que par les bulles de l'économie virtuelle, compatible avec une meilleure répartition des richesses et avec le respect des équilibres économiques mondiaux.

Des nouveaux dispositifs de régulation bancaire et financière devront être mis en place.

### **Les faits marquants**

Ceux-ci figurent dans l'annexe des comptes consolidés CMSEM.

### **L'activité**

Les commentaires et analyses qui suivent se rapportent exclusivement aux entités agrégées du périmètre bancaire issues de CMM, CMDV et CMARPL hors celle mise en équivalence (CAMEFI BANQUE SA), et donc hors filiales à caractère immobilier qui constituent l'essentiel des autres filiales du groupe intégrées globalement.

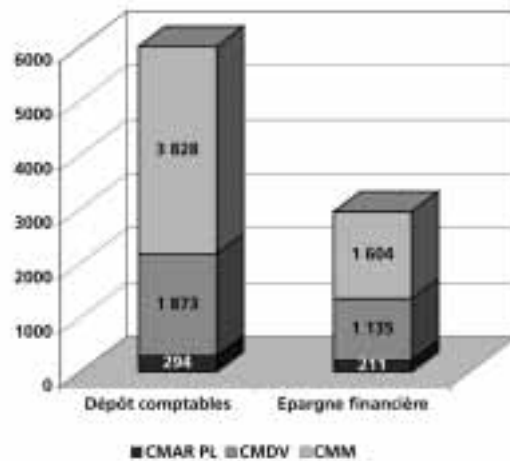
Ces éléments de gestion sont examinés d'un point de vue économique et peuvent différer des éléments à caractère strictement comptable par la non prise en compte notamment du rées-compte inscrit dans les postes de dettes et créances rattachées

### **La collecte d'épargne**

Hors titres de créances négociables, l'encours des dépôts clientèle progresse de 8% sur l'année (444 M€) pour s'établir à 5994 M€ (dont 3828 M€ issus du CMM, 1873 M€ du CMDV et 294 M€ du CMAR PL).

L'encours de l'épargne financière, en recul de 2,6% (-79 M€), s'établit à 2949 M€, sous l'effet conjugué de la valorisation des titres en fin d'année et d'une moindre appétence des épargnants pour l'assurance-vie.

*Contribution des Groupes Régionaux à l'épargne du CM SEM*



La collecte nette hors capitalisation sur les produits d'épargne (hors TCN et comptes courants) atteint 287,1 M€ (10 M€ de plus que l'an dernier).

Les deux hausses successives des taux réglementés ont favorisé la collecte des livrets bleus (193 M€), des LDD (28 M€) et des livrets ordinaires (38 M€).

De même, la bonne tenue des taux à Court Terme a permis de poursuivre la collecte sur comptes à terme (104 M€).

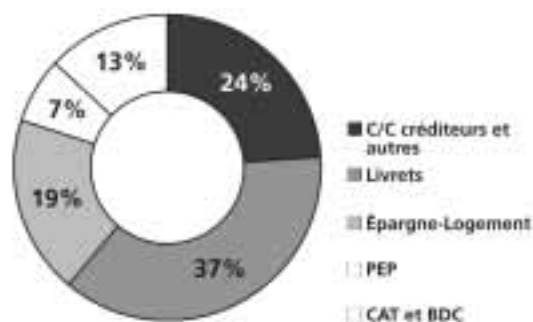
L'épargne-logement, avec 65 M€ de décollecte et les PEP (21 M€) continuent leur décade mais sur un rythme moins marqué.

Les capitaux moyens en comptes-courants créditeurs (+7 M€) sont stables.

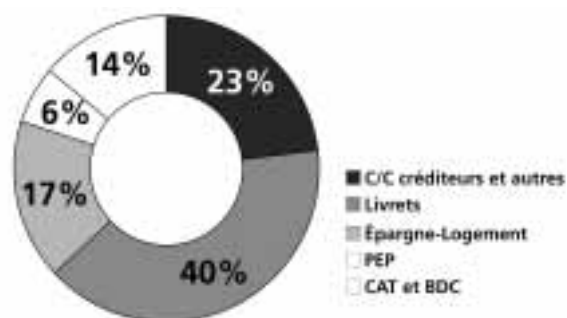
COLLECTE 2008 en m€	CMAR	GRCMDV	GRCMM	CMSEM
<b>DEPOTS REGLEMENTES</b>	<b>8 541</b>	<b>84 399</b>	<b>175 459</b>	<b>268 399</b>
Livret Bleu	0	74 379	118 741	193 120
Livret Jeune	128	177	832	1 137
Livrets Ordinaires	6 414	392	31 367	38 174
LEP	165	1 374	6 373	7 912
LDD ex CODEVI	1 834	8 077	18 146	28 057
<b>EPARGNE LOGEMENT</b>	<b>-2 489</b>	<b>-37 717</b>	<b>-24 723</b>	<b>-64 929</b>
CEL	-478	-3 518	-2 842	-6 838
PEL	-2 011	-34 199	-21 881	-58 090
<b>PLAN D'EPARGNE POPULAIRE</b>	<b>-405</b>	<b>-8 094</b>	<b>-12 837</b>	<b>-21 337</b>
<b>COMPTES A TERME ET BONS</b>	<b>5 831</b>	<b>52 782</b>	<b>45 092</b>	<b>103 705</b>
<b>AUTRES DEPOTS</b>	<b>528</b>	<b>164</b>	<b>582</b>	<b>1 274</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 005</b>	<b>91 534</b>	<b>183 573</b>	<b>287 112</b>

L'importance de la proximité liée à l'implantation stratégique de nos caisses et de l'écoute de nos sociétaires, confirmée par les dernières enquêtes de satisfaction, se traduit dans les performances du réseau et incite le groupe CMSEM à accélérer la création de points de vente.

Structure des dépôts comptables hors CDN au 31/12/2007



Structure des dépôts comptables hors CDN au 31/12/2008



Conséquence de la structure de la collecte et des encours dans un contexte de taux CT en forte progression, le coût des dépôts progresse de 55 centimes. (dont 81 cts pour les produits livrets et 64 cts pour les CAT)

Rappelons également que la réglementation impose la comptabilisation des intérêts des CAT et BDC à taux progressif au taux actuariel.

L'épargne financière progresse de 37,5 M€ hors capitalisation.

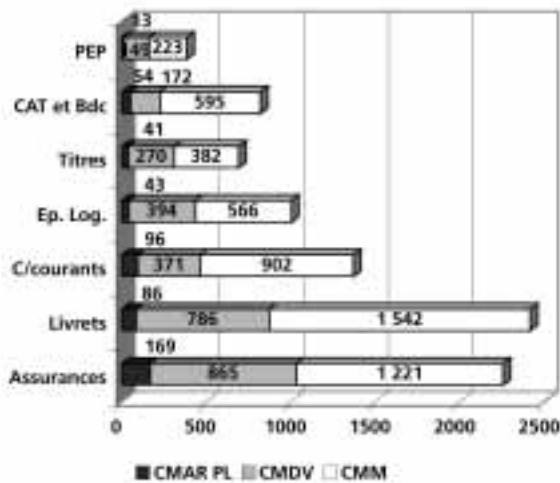
L'assurance vie collecte 34,8 M€ pour atteindre un encours supérieur à 2,25 milliards d'euros.

L'encours de l'épargne Titres et Epargne salariale est de 0,7 M€ avec une collecte nette de 2,7 M€, caractérisée par l'intérêt de nos clients pour les OPCVM monétaires et obligataires (ainsi que pour les émissions obligataires directes dont celles de la BFCM) au détriment des OPCVM actions et/ou diversifiées.

Le volume total de l'épargne hors parts B confiée par notre clientèle est de 8 943 M€ en progression de 4,3% par rapport à 2007, confirmant ainsi la confiance de nos clients en cette période agitée.

COLLECTE 2008 en m€	CMAR	CMDV	CMM	SEM
TITRES et Epargne Salariale	-9 279	-1 615	13 547	2 652
ASSURANCES	2 985	7 659	24 203	34 847
<b>TOTAL</b>	<b>-6 294</b>	<b>6 043</b>	<b>37 749</b>	<b>37 499</b>

Structure des encours Epargne 2008 CM SEM (M€)



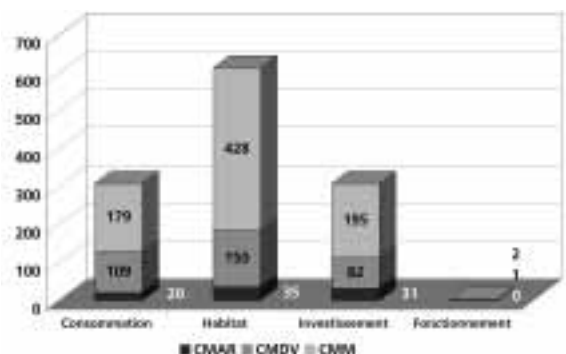
## Les crédits

L'encours des crédits clientèle nets de provisions s'établit, fin 2008, à 6 Milliards€. La progression annuelle de 2,7% permet d'afficher une hausse des encours de 158 M€.

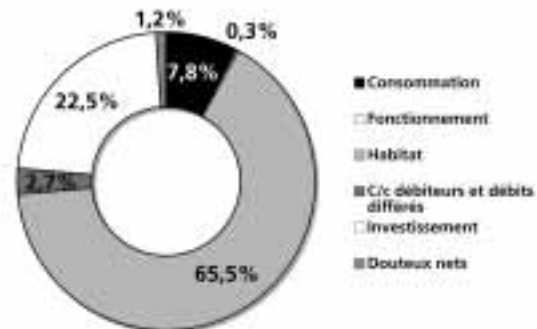
La production débloquée de 1,2Md€ est à mettre en regard du montant des remboursements anticipés (322 M€ hors prêts relais).

ENCOURS 31/12/2008 en m€	CMAR	CMDV	CMM	SEM
C/c débiteurs et débits différés	14 856	42 445	107 939	165 240
Consommation	26 752	147 533	292 558	466 843
Habitat	214 209	888 581	2 833 246	3 936 036
Investissement	119 178	326 468	906 283	1 351 929
Fonctionnement	1 732	3 908	14 796	20 436
Douteux nets	3 214	9 450	58 924	71 587
<b>TOTAL</b>	<b>379 940</b>	<b>1 418 385</b>	<b>4 213 746</b>	<b>6 012 071</b>

Production débloquée 2008 (M€)



Structure des crédits au 31/12/2008



Le volume des renégociations consenties est stable à 25,5 M€ pour un différentiel de taux de 0,41% réduit de moitié par rapport à 2007.

Le taux moyen de production débloquée est de 5,42% en hausse de 82 centimes par rapport à l'année précédente, ce qui induit une augmentation du taux moyen du portefeuille de 0,07% (contre -0,14% en 2007) pour s'établir à 4,68%.

L'impact des remboursements anticipés (en baisse de 10,5% sur 2008), et la diminution du poids du stock des crédits plus anciens à taux supérieurs conjuguée des renégociations de taux sont atténués par les nouvelles productions.

Les créances risquées brutes s'élèvent à 164,5 M€ dont 128,9 M€ issus du CMM, 22,9 M€ du CMDV et 12,7 M€ du CMARPL et représentent 2,7% de l'encours total des crédits soit une hausse de 0,30% sur l'année.

Le taux global de couverture des créances douteuses s'établit à 62,3%.

Ce taux de provisionnement intègre la provision actuarielle dite Article 13 CRC 2003-02 à hauteur de 8 M€ pour le CM SEM (6,9 M€ pour le CMM et 1,1 M€ pour le CMDV), et à 377 m€ pour le CMARPL.

## L'assurance dommage

Hors activités assurance emprunteurs, l'encours au 31 décembre 2008 s'élève à 69,2 M€, en augmentation de 5,5% sur l'année.

Le nombre de contrats ouverts en assurances de risques atteint les 59000 dont principalement : 13 200 en automobile, 13 100 en multirisques habitation, 21 600 en risques divers (professionnel et assurance carte), et 11 100 en assurances de personnes (prévoyance, santé).

Le niveau de commissions s'élève fin décembre à 16,1 M€.

	CMAR	CMDV	CMM	SEM
Encours Assurances de Risques 31/12/2008 (m€)	3 233	17 116	48 897	69 246
Encours Assurances Emprunteurs 31/12/2008 (m€)	1 912	7 722	17 926	27 560
Commissions 2008 (m€)	934	4 473	10 726	16 133
Nombre de contrats ouverts en 2008	3 109	17 076	38 806	58 991

### L'équipement et les services

Fin décembre, le nombre de cartes actives s'élève à plus de 380 000, dont 6,2% issues du CMARPL, en progression annuelle de 6,4%.

Au cours de l'année, 39,7 millions de transactions ont été réalisées pour un montant global dépassant les 2,2 milliards d'euros soit une transaction moyenne de l'ordre de 56,15 euros.

Avec plus de 11,868 millions de connexions et 34 650 nouveaux contrats en 2008, le service Banque A Distance multi-supports progresse de 5,3%. Cette évolution porte le taux d'équipement à 64,8%, et conforte cet atout technologique du CMSEM.

Axe majeur des efforts de notre réseau depuis plusieurs années, Le contrat Eurocompte confirme son succès. Ce produit, ensemble de services liés au fonctionnement du compte courant vendu sous la forme d'abonnements mensuels, progresse de 4,5% cette année (+4,1% au CMM, +5,1% au CMDV et 5,7% au CMAPL) pour atteindre plus de 146 000 contrats.

### **Fonds propres et expositions aux risques**

#### Fonds propres

En application des dispositions du règlement 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissement dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (adéquation des fonds propres, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel CIC sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe CM SEM.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques crédits et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant des TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédit non consolidés ou mises en équivalence).

A compter du 1er janvier 2006, le Crédit Mutuel SEM calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en normes IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet d'un retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation de réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Le Crédit Mutuel SEM respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

(en milliers d'€)	31.12.2007 (IFRS)	31.12.2008 (IFRS)
Fonds propres de base (Tiers One)	485 822	527 506
Fonds propres complémentaires	38 624	41 106
Déduction titres de participations EC	-51 217	-49 469
Risques pondérés	4 312 302	4 321 995
Ratio global	10,97%	12,01%



## Politique de gestion des risques

La politique des risques du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée est déterminée par la Direction Générale et validée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble de l'organisation du dispositif est précisé par les règlements de la Caisse Interfédérale et plus précisément, le règlement de la gestion des capitaux, le règlement financier, le règlement de l'activité crédits et le règlement de la gestion de bilan.

## Risque crédit

Le Groupe a défini ses propres limites opérationnelles, validées par le Conseil d'Administration. Les éléments de reporting ont été mis en place sur la base de données traitées de façon très détaillée par le système d'information.

### ■ Relevé de la répartition globale des engagements de contrepartie

Le Groupe a développé un système de reporting régulier auprès de ses dirigeants, reprenant, notamment, la production, la ventilation des crédits par nature et la présentation des encours risqués.

Les grands risques sont également suivis et intègrent la notion d'entités consolidées.

Ces états de reporting sont communiqués régulièrement aux organes délibérants, au travers de divers Comités et lors des Conseils d'Administration.

### ■ Éléments d'information sur la gestion du risque

#### Un système de cotation national

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bale II, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique pour chaque tiers.

Dans le cas d'un ensemble de tiers liés (groupe) une cote commune est attribuée. Les notes

obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements avec une périodicité mensuelle du renouvellement.

#### Un traitement des dossiers non centralisé

La structure décisionnelle du Groupe CM SEM s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses Locales jusqu'à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Le niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Les Directions Régionales des Engagements interviennent en deuxième niveau, en assistance et/ou décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi la plupart des dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège. Certains dossiers relèvent de compétences supérieures tels les Comités Régionaux de prêts ou les Comités CIF CMSEM.

Les chargés de clientèle responsables de la relation, ou, le cas échéant, les chargés du pôle professionnel, collectent les documents indispensables à l'instruction du dossier.

La qualité est favorisée par l'utilisation de l'outil informatique d'aide à la décision, qui, accompagné de règles précises d'instruction et d'octroi, structure la démarche d'étude et de prise de décision. Il permet aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de différents contrôles. La qualité des études et de la constitution des dossiers est évaluée sur pièce d'une part lors des interventions du Contrôle Périodique et d'autre part par les missions régulières sur place du Contrôle Permanent.

### Des outils de mesure du risque et des déclassements conformes à la réglementation

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés avec reporting à la Direction Générale afin d'obtenir une mesure fiable du risque.

Des règles ont été définies au sein du Groupe CM SEM afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bale II. Une ventilation des dossiers par cotation et par marché est établie régulièrement.

Les systèmes de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et génèrent un déclassement automatique des créances saines vers les créances douteuses. Les outils intègrent également la notion de contagion, ils permettent d'étendre le déclassement aux encours liés. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle est ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

#### ■ Les limites d'engagement fixées en matière de risque crédit

Le Groupe CM SEM a arrêté les limites maximales d'intervention par contrepartie. Ces plafonds, définis dans le règlement des crédits, sont établis en montant et en pourcentage des fonds propres.

#### ■ Dépassements éventuels

La limite maximale par contrepartie ne peut pas être dépassée. Le recensement des dépassements éventuels des sous délégations se réfère au suivi des dépassements quotidiens des autorisations de crédit.

#### ■ Suivi du risque de crédit

##### Le contrôle de premier niveau

La gestion du risque crédit est assurée par les Caisses Locales mais la gestion administrative des douteux compromis et des contentieux est réalisée en central par des services de recouvrement.

##### Le contrôle de deuxième niveau

Au sein de la Direction de la maîtrise globale des risques existe un service dénommé contrôle permanent des risques sur crédits qui assure le suivi de la qualité de la production de crédits, la surveillance des risques sur crédits au quotidien et le respect de la réglementation externe et interne. Il veille également au contrôle régulier, tant quantitatif que qualitatif, des crédits en s'appuyant sur les constats tirés de ses investigations ainsi que sur l'analyse du niveau des risques.

Plus généralement, la maîtrise des risques crédits assure au sein du Groupe, le strict respect des articles 18 à 24 du règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.



Exposition en milliers €	31.12.2008	31.12.2007
<b>Prêts et créances</b>		
<i>Etablissements de crédit</i>	2 305 616	1 897 820
<i>Clientèle</i>	6 088 236	5 914 280
<b>Exposition brute</b>	<b>8 393 852</b>	<b>7 812 100</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>-101 903</b>	<b>-95 616</b>
<i>Etablissements de crédit</i>	0	0
<i>Clientèle</i>	-101 903	-95 616
<b>Exposition nette</b>	<b>8 291 949</b>	<b>7 716 484</b>

Exposition en milliers €	31.12.2008	31.12.2007
<b>Engagements de financement donnés</b>		
<i>Etablissements de crédit</i>	17 340	14 881
<i>Clientèle</i>	635 277	678 441
<b>Engagements de garantie donnés</b>		
<i>Etablissements de crédit</i>	0	0
<i>Clientèle</i>	81 916	87 968
<b>Provision pour risques sur engagements donnés</b>	<b>561</b>	<b>529</b>

Exposition en milliers €	31.12.2008 Valeur comptable	31.12.2007 Valeur comptable
<b>Titres de créance</b>		
<i>Effets publics</i>	5 170	5 183
<i>Obligations</i>	585 625	832 548
<i>Instruments dérivés</i>	5 315	4 116
<i>Pensions et prêts de titres</i>	0	0
<b>Exposition brute</b>	<b>596 110</b>	<b>841 839</b>
<b>Provisions</b>		
<i>pour dépréciation des titres</i>	-29 063	0
<b>Exposition nette</b>	<b>567 047</b>	<b>841 839</b>

Structure des encours interbancaires par note	31.12.2008 en %	31.12.2007 en %
AAA et AA+	0,00%	0,00%
AA et AA-	12,00%	96,00%
A+ et A	57,00%	2,00%
A- et BBB+	31,00%	2,00%
BBB et en-dessous	0,00%	0,00%

Répartition des crédits par type de clientèle	31.12.2008	31.12.2007
Grand public	62.43%	63.50%
Entreprises	19.41%	18,00%
Grandes entreprises	0,00%	0,00%
SCI	15.09%	14.50%
Autres	3.07%	4,00%

Répartition géographique des prêts interbancaires	31.12.2008	31.12.2007
France	97,00%	96,00%
Europe hors France	3,00%	4,00%
Autres pays	0%	0%

Risques de crédit auprès de la clientèle	31.12.2008	31.12.2007
<b>Répartition géographique des risques clientèle</b>		
France	100%	100,00%
Europe hors France	0,00%	0,00%
Autres pays	0,00%	0,00%

En milliers €	31.12.2008	31.12.2007
<b>Qualité des risques</b>		
Créances dépréciées individuellement	163 685	142 878
Provisions pour dépréciation individuelle	-92 899	-88 809
Provision collective des créances	-9 004	-6 807
<b>Taux de couverture global</b>	<b>62.3%</b>	<b>66,90%</b>
<b>Taux de couverture (provision individuelle seulement)</b>	<b>56.8%</b>	<b>62,20%</b>

Arriérés de paiement	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
<b>Instruments de dette</b>	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
<b>Prêts et avances</b>	<b>313 897</b>	<b>4 006</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>318 044</b>
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	27 431	0	0	0	27 431
Clientèle de détail	286 466	4 006	141	0	290 613
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>313 897</b>	<b>4 006</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>318 044</b>

Répartition sectorielle des risques	31.12.2008 en %	31.12.2007 en %
Immobilier	40%	52,7%
Informatique, recherche et service aux entreprises	1%	4,7%
Industrie	2%	2,6%
Commerce	6%	6,4%
Finance, assurance	26%	8,9%
Administration, éducation, santé, social, assainissement	11%	15,8%
Agriculture	3%	2,20%
Construction	4%	1,6%
Transports et communication	1%	0,9%
Hôtellerie, restauration	5%	3,4%
Non ventilé et autres	1%	0,8%

## Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédits le CMSEM est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Des conventions de refinancement avec le groupe ARKEA limitent les interventions directes sur les marchés (fin de cet accord au 31.12.2008).

Un partenariat avec CM4 a été validé par les Conseils d'Administration des Fédérations de Valence et Marseille ainsi que par celui de la Caisse Interfédérale du CM SEM fin décembre 2008.

Afin de réduire le risque, des limites d'encours par contrepartie sont fixées et suivies par le Comité de trésorerie pour les opérations de refinancement effectuées directement sur les marchés.

Dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, un suivi mensuel est

organisé avec le coefficient de liquidité à un mois représentatif de la situation du groupe en liquidité à court terme (seuil réglementaire de 100%).

En 2008, le CMSEM a eu systématiquement un coefficient supérieur au minimum requis au niveau réglementaire.

Le CM SEM établit des estimations et prévisions de son ratio de liquidité à un mois ainsi que des projections de besoin de refinancement à cinq ans à partir d'hypothèses de développement commercial.

Avec des progressions d'encours de crédits de l'ordre de 2.5% à 5% sur la période 2009 - 2013, et des évolutions d'encours de dépôts autour de 5% compte-tenu de la création de caisses locales, le besoin net de refinancement passerait de 1,3 Md€ à 1,6 Md€.

Un programme de refinancement en termes de durée et de taux est défini en Comité de gestion de bilan et suivi régulièrement en Comité de trésorerie.

CM SEM au 31/12/2008 en milliers d'euros								
Ventilation des maturités pour le risque de liquidité								
Maturités résiduelles contractuelles	< 1 mois	> 1 mois < 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 2 ans	> 2 ans < 5 ans	> 5 ans	Indéter.	Total
<b>Actif</b>								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	61	0	0	235	140	15	0	<b>451</b>
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	5 331	0	7	35 377	5 008	0	0	<b>45 723</b>
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actifs)						821	4 043	<b>4 864</b>
Actifs financiers disponibles à la vente (sans analyse et par part.)	6 841	8 447	15 632	35 760	30 131	162	2 489	<b>99 462</b>
Actifs financiers disponibles à la vente (analyse par titre)							107 038	<b>107 038</b>
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	954 014	253 814	624 746	646 520	1 501 997	4 295 935	14 923	<b>8 291 949</b>
Placements détenus jusqu'à leur échéance	9 853	17 078	123 098	131 712	138 661	25	50	<b>420 477</b>
Autres actifs (sans analyse et par part.)	11 695	131 195	0				47	<b>142 937</b>
Autres actifs (analyse par titre)								
<b>Passif</b>								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	147	0	0	447	7	16	0	<b>617</b>
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	0	0	0		0	0		<b>0</b>
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passifs)						1 097		<b>1 097</b>
Passifs fin. évalués au coût amorti	4 947 211	659 271	666 447	463 782	863 877	1 117 652	4 041	<b>8 722 281</b>
Dépôts d'adm. centrales	125 674	9 847	44 789	1 011	2			<b>181 323</b>
Dépôts d'Éts de crédit	50 453	31 571	95 957	69 011	48 740	235 922	0	<b>531 654</b>
Dépôts d'Institutions non établissements de crédit	5 194	0	131	10	200			<b>5 535</b>
Passifs fin. éval au coût amorti - Dépôts de grandes entreprises	259 703	26 403	43 415	10 051	7 991	1 600	0	<b>296 074</b>
Dépôts clientèle de détail	4 057 898	138 688	288 278	177 391	534 916	222 137	0	<b>5 472 397</b>
Titres de dette, yc obligations	448 269	452 762	193 877	206 308	272 028	637 993	4 041	<b>2 215 278</b>
Passifs subordonnés	20					20 000		<b>20 020</b>
Autres passifs								
Actifs éventuels								
Passifs éventuels								
Autres engagements	444 734	1 109	82 470	97 798	34 530	324 812	1 218 638	<b>2 204 091</b>

## Risque de taux

Les analyses en terme de risque de taux sont réalisées à deux niveaux :

- statique (stock déformé : par les tombées contractuelles sur les produits échéançables, par des conventions d'écoulement selon la définition nationale sur les produits non échéançables et par des hypothèses de remboursements anticipés sur les crédits)
- dynamique (stock plus développement commercial)

Les différents chiffrages sont réalisés sur un horizon de 3 ans (afin de mettre en évidence des tendances lourdes sur la structure des bilans) même si les décisions et limites portent sur les deux premiers exercices.

Quatre scénarii sont retenus :

1. **taux actualisés sur l'année en cours et taux du livret stable**
2. **taux actualisés sur l'année en cours et hausse du taux du livret**
3. **scénario national** (+/- 1 pt taux marché et +/- 0.50 pt taux réglementé) servant de base pour appliquer la limite en terme de risque de taux.

A partir d'un socle commun (adopté par les groupes Crédit Mutuel et CIC) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarii, les remboursements anticipés), le CMSEM s'est fixé une limite sur 1 à 2 ans à 8 % du PNB prévisionnel à partir du scénario national.

Les décisions de gestion et de couverture sont prises au sein du Comité de gestion de bilan et présentées pour validation au conseil d'administration de la CIFCMSEM.

La limite de 8% du PNB n'ayant pas été dépassée, le Comité de gestion de bilan n'a pas décidé d'effectuer sur l'année 2008 des opérations de couvertures spécifiques.

#### 4. scénario de crise

Dans le contexte de taux de début d'année 2008, le scénario de taux le plus défavorable cor-

respondait à une inversion de la courbe des taux avec un taux court terme (Euribor 3 mois) supérieur au taux long terme (TEC 10 ans).

Le CM SEM a enrichi la mesure du risque de taux par une mesure du "risque de taux global" au sens de la réglementation CRBF 97-02.

Cette mesure est fondée sur le calcul de la Valeur Actuelle Nette (VAN) du bilan et sa sensibilité lorsque la courbe des taux est déformée selon des hypothèses conventionnelles.

Un déplacement linéaire de la courbe des taux de +/- 200 bp ne doit pas dépasser +/- 20% des fonds propres.

Cette limite était respectée sur la base de décembre 2008.

## Risque de marché

Les activités du Front Office et du Back Office sont regroupées à Valence.

Les activités et modalités d'intervention sur les marchés de capitaux, que ce soit pour la gestion de la Trésorerie Sociale ou pour la Trésorerie pour compte propre sont décrites dans le règlement de "L'activité Gestion des Capitaux" qui est approuvé par le Conseil d'Administration de la CIFCMSEM.

Le règlement de l'activité gestion des capitaux définit le rôle des différentes instances, les activités exercées, les supports autorisés, les limites de contreparties et de risques.

Le contrôle des risques et du respect des limites est assuré quotidiennement par le Back Office de la Trésorerie.

Le Comité de Trésorerie met en œuvre les politiques de refinancement définies dans le cadre de la gestion de bilan et analyse les reportings établis par le Back Office quant aux résultats des politiques menées, du suivi des risques et du respect des limites.

Les limites de risques par support et portefeuille sont définies par rapport aux fonds propres et aux résultats du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranéen.

Les limites de contreparties sont définies dans le cadre des travaux d'analyse réalisés au plan

national par la structure ATC, basés sur la notation interne des contreparties dans le cadre de Bale II.

Au titre du risque de contrepartie, nous avons été amenés à provisionner à hauteur de 90% des obligations émises par Lehman Brothers et détenues par la CRCMDV pour 10 M€ et la CIFCMSEM pour 22 M€.

Le niveau des activités de marché et les opérations réalisées ne génèrent pas d'exigence en fonds propres supplémentaires dans le cadre de la CAD.

### **Risque de change**

La couverture en devises des opérations avec la clientèle est assurée par chaque banque du Groupe. La position résiduelle en devises est très limitée.

### **La gestion de bilan**

Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un règlement de gestion de bilan s'appliquant au groupe CM SEM et approuvé par le CA de la CIF CM SEM. Au sein du Groupe, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- La gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de la salle des marchés, disposant de moyens propres rattachés à la Direction Financière de la CIF CM SEM.
- La gestion de bilan a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux, et la stabilisation des résultats.
- La gestion de bilan a aussi pour objectif d'assurer un niveau de liquidité instantané et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle.

La gestion de bilan n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

### **Plan de continuation d'activité (PCA) et gestion des risques opérationnels**

Les mesures prises au sein du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée pour assurer la continuité de l'activité s'intègrent au dispositif général mis en place par le Groupe Crédit Mutuel CIC en matière de gestion des risques opérationnels. L'objectif recherché au sein du Crédit Mutuel CIC consiste à mettre en place un dispositif de gestion de ses plans de continuation d'activité conforme aux exigences du CRBF 2004-02 intégré dans le dispositif plus général de Gestion des Risques Opérationnels qu'il met en œuvre parallèlement.

Ce dispositif est constitué de trois étapes :

- l'identification des risques et leur évaluation, avec prise en compte des historiques de sinistres
- la mise en place de plans de réduction des risques, soit en agissant sur les causes de risques pour en diminuer l'occurrence (actions de prévention), soit sur leurs conséquences dans l'objectif d'en atténuer la gravité (actions de protection) ;
- le financement des risques résiduels.

Un rapport d'activité relatif aux risques opérationnels est établi annuellement et présenté au CA de la CIFCMSEM.

La définition des PCA relève des actions de protection mises en œuvre par l'entreprise pour limiter l'impact d'un sinistre, dans le cadre de son programme de Gestion des Risques Opérationnels.

Les PCA sont constitués d'un plan de secours immédiat visant à traiter les urgences, un plan de continuité correspondant à la reprise d'activité dans un environnement dégradé puis un plan de retour à la normale. Les données concrètes ont été définies.

### **Organisation du contrôle**

La Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée a été agréée collectivement à la date du 1 janvier 2006 avec les Caisses Locales de Crédit Mutuel qui lui sont affiliées en qualité de banque mutualiste et coopérative, de

prestataires de services d'investissement et de teneur de compte conservateur conformément à la décision du CECEI en date du 26 juillet 2005. Cette nouvelle structure remplace de ce fait les Caisses Fédérales du Crédit Mutuel Méditerranéen et du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivaraïs. Elle a également été agréée en date du 26 octobre 2007 pour le service d'investissement, de conseil en investissement portant sur les instruments financiers (actions, titres de créances, parts d'OPC et instruments financiers étrangers).

L'organisation du contrôle s'inscrit dans le respect des normes définies par :

- les dispositions du règlement CRBF 97-02 relatif au contrôle interne dans les établissements de crédit et les arrêtés modificatifs ultérieurs.
- la décision de caractère général de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel N° 1/2005 du 9 février 2005, relative au contrôle au sein du Crédit Mutuel.

Conformément aux textes réglementaires, le Contrôle est réparti en deux structures : la Direction de la Maîtrise Globale des Risques et le Contrôle Périodique.

#### ■ Direction de la Maîtrise Globale des Risques

Elle comprend 4 fonctions principales :

- La fonction conformité a en charge la prévention de la conformité des opérations (nouveaux produits et nouvelles procédures), la détection des opérations non conformes, la déontologie et le suivi du contrôle interne réalisé par les opérationnels.

Les domaines prioritaires concernent :

- le contrôle à distance des opérations,
- la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme,
- la cohérence et la qualité des informations de nos fichiers avec les règles édictées par la CNIL,
- l'efficacité du dispositif de contrôle interne de premier niveau (Réseau et Siège).

- Le contrôle permanent des risques sur crédits

assure le suivi de la qualité de la production de crédits, la surveillance des risques sur crédits au quotidien et le respect de la réglementation externe et interne.

Il veille également au contrôle régulier, tant quantitatif que qualitatif, des crédits en s'appuyant sur les constats tirés de ses investigations ainsi que sur l'analyse du niveau des risques.

Plus généralement, la maîtrise des risques crédits assure au sein du Groupe, le strict respect des articles 18 à 24 du règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

- Le contrôle des risques financiers et des services d'investissements procède au contrôle des activités de marché déployées par la Caisse Interfédérale en gestion pour propre compte ou en gestion de trésorerie des Caisses adhérentes en placement ou en refinancement.

Plus généralement, il assure le contrôle des risques de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de liquidité et de règlement tels que définis dans les articles 25 à 32 du règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Ce pôle veille au contrôle du dispositif de la gestion de bilan (actif/passif).

Le contrôle des prestations des services d'investissements définis par le règlement AMF et concernant le traitement des opérations avec la clientèle, est également de son ressort.

- Les risques opérationnels : le contrôle porte sur le traitement des opérations comptables et les reportings des états réglementaires, le suivi des procédures de sécurité dans les services d'exploitation et de logistique bancaire, les risques informatiques, juridiques et fiscaux, les plans de continuité d'activité et la sécurité des moyens de paiement.

La gestion des risques opérationnels est organisée selon les modèles de reporting conçus en commun au sein du Groupe CM-CIC.

#### Le Contrôle Périodique

Le contrôle périodique couvre l'ensemble des activités et des structures du Groupe à l'excepté



tion des activités de trésorerie dont le contrôle périodique est dévolu au Groupe ARKEA selon une convention établie.

L'organisation repose sur deux périmètres d'intervention :

### 1. le contrôle périodique du réseau des Caisses de Crédit Mutuel.

Le contrôle exhaustif de l'ensemble des points de vente du Groupe CM SEM est réalisé au travers de révisions périodiques (minimum 1 fois tous les 5 ans) et du contrôle annuel des bilans de chaque Caisse de Crédit Mutuel.

### 2. l'audit de toutes les autres structures du Groupe hors réseau.

Il concerne le contrôle de la Caisse Interfédérale, des Caisses Régionales, de la Caisse Fédérale du CMAR PL, de l'ensemble des filiales, et des plates-formes communes établies sous forme de GIE.

Ces deux domaines sont complétés par le contrôle annuel des bilans des Caisses Locales avant leur présentation en Assemblée Générale conformément aux dispositions spécifiques approuvées par la Commission Bancaire pour les caisses de Crédit Mutuel en date du 28 juin 1985.

Le contrôle périodique réalise ses travaux de manière indépendante tout en s'appuyant sur les différents éléments issus des autres niveaux de contrôle en particulier du dispositif de contrôle permanent et l'existence de règles et normes régulant les activités développées.

La coordination entre les différents acteurs du contrôle interne est organisée.

Rôle du Conseil de Surveillance en matière de contrôle dans le Réseau :

Le rôle du Conseil de Surveillance en tant qu'organe de contrôle permanent dans chaque Caisse Locale a été réaffirmé essentiellement dans l'optique de veiller à ce que les contrôles de premier niveau soient effectués régulièrement et que les préconisations soient suivies d'effet.

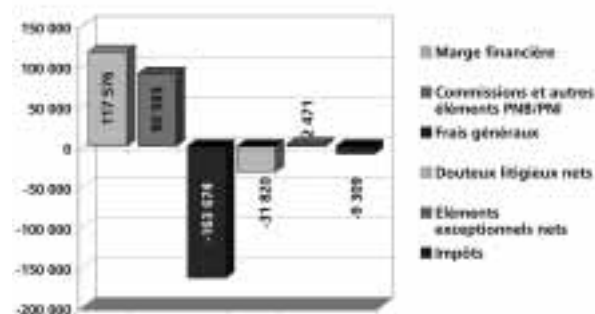
## Les résultats

Les commentaires et analyses qui suivent se rapportent exclusivement aux entités agrégées du périmètre bancaire issues de CMM, CMDV et CMARPL hors celle mise en équivalence (CAMEFI BANQUE SA), et donc hors filiales à caractère immobilier qui constituent l'essentiel des autres filiales du groupe intégrées globalement.

Ces éléments de gestion sont examinés d'un point de vue économique et peuvent différer des éléments à caractère strictement comptable par un classement différent dans les soldes intermédiaires de gestion de certaines composantes du résultat comme les intérêts de retard et sur créances douteuses des crédits, certaines commissions, frais généraux et éléments exceptionnels.

Le PNB consolidé 2008 s'établit à 208,2 M€ dont 12,7 M€ issus du CMARPL, en diminution de 5,4% par rapport à 2007, soit -11,8 M€. Cette baisse a pour origine une réduction de la marge financière de 10,1 M€ et une augmentation des commissions et autres éléments de PNI/PNB de 1,7 M€.

Structure du résultat consolidé 2007 (en m€)



La marge financière a été affectée par la hausse du coût des ressources proche du double de celle du rendement des emplois.

Le rendement des actifs de 4,60% en hausse 0,25% par rapport à 2007 est la résultante des éléments ci-après :

- le taux moyen de production débloquée, de 5,42% en hausse de 82 centimes par rapport à l'année précédente, contribue à l'augmentation du taux moyen du portefeuille de 0,07% pour s'établir à 4,68%.



- l'augmentation de la rémunération de la trésorerie obligatoire (+0,78%) liée à deux hausses successives des taux réglementés.
- l'augmentation de 0,43% du rendement des placements de trésorerie (tension des taux de marché)

Le coût des passifs augmente de 0,46% à 3,30% sous l'effet de :

- la hausse de 0,40% du coût des capitaux permanents soumis aux résultats des opérations de Swap réalisées sur les emprunts CRH et à l'impact de nouveaux emprunts CRH (5 M€)
- la hausse de 0,42% du coût des emprunts de trésorerie liée à la tension des taux de marché et à la structure des ressources empruntées,
- l'augmentation du coût des dépôts de 55 centimes, conséquence de la structure de la collecte et des encours dans un contexte de taux CT en forte progression.

L'augmentation du bilan moyen de 628 M€ (dont 26 M€ du CMARPL) a atténué l'impact de l'évolution des taux de rendement des actifs et des passifs sur la marge financière qui affiche néanmoins une baisse de 10,1 M€.

Les commissions et autres éléments de PNI/PNB progressent de 1,3 M€ (+1,5%) à périmètre comparable, c'est-à-dire hors le versement exceptionnel en 2007 de 6 M€ de commissions ACM et hors l'aide au développement de 2,9 M€ versée en 2008 par la CFCEE.

L'amélioration permanente du taux d'équipement en produits et services de notre clientèle par le réseau ainsi que les performances des nouveaux points de vente contribuent à l'augmentation du volume des commissions encaissées.

Celle-ci est atténuée en 2008 par le repli des commissions financières et assurances dans un contexte économique et financier incertain.

Le poste Autres éléments de PNB/PNI intègre les dotations et reprises pour provisions générales épargne logement (dotations 204 m€ et reprises 597 m€).

Les frais généraux de 163,7 M€ (-0,8% par rapport à 2007) agrègent ceux du CMARPL (10,1 M€), de la CIF (1,8 M€), du CMDV (46,7 M€) et du CMM (105,1 M€). Leur stabi-

lité par rapport à l'année précédente, est principalement lié aux économies réalisées sur certains postes budgétaires et à la diminution de l'enveloppe de l'intéressement et participation (-4,3 M€).

Les engagements liés aux indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'un versement complémentaire auprès des ACM d'un montant de 1,5 M€ lié à une modification de la législation (intégration des charges sociales dans l'évaluation des engagements).

Le coefficient d'exploitation du CMSEM globalisé s'élève à 78,69%.

Sur la base des comptes consolidés, un coefficient théorique non réglementaire, CMARPL inclus pourrait s'établir à 78,79% (contre 74,68% en 2007).

La charge nette des douteux litigieux (31,8 M€) est fortement impactée par les dotations aux provisions (réalisées à hauteur de 90% soit 29,1 M€) sur les titres Lehman Brothers détenus par le groupe.

Elle se répartit à hauteur de 1,8 M€ au CMM, 10,1 M€ au CMDV (dont 9,3 M€ sur titres Lehman Brothers), 19,8 M€ en CIF (titres Lehman Brothers) et de 0,1 M€ au CMAR PL.

Ainsi, le résultat net d'exploitation ressort à 12,7 M€ dont 2,4 M€ dû au CMARPL.

Les éléments exceptionnels positifs de 2,5 M€ sont essentiellement dus à une reprise de provisions pour risque fiscal à hauteur de 1,5 M€ au CMDV (Filiale SEGI), à 0,4 M€ de produits liés à des règlements de litiges au CMM et à des reprises de dotations sur titres à hauteur de 0,3 M€ en CIF et au CMDV.

Après comptabilisation de l'impôt sur les sociétés et prise en compte de l'ensemble des écritures de consolidations et retraitements réglementaires comptables et notamment des produits sur impôts différés, le résultat net ressort à 5,927 M€.

### **Les ratios réglementaires**

Le coefficient de liquidité calculé sur la base des comptes globalisés ressort à 128% pour le CMSEM et 117% pour le CMARPL, le minimum

requis étant de 100%.

Le ratio de solvabilité européen (Bâle 1) est calculé sur la base des comptes consolidés au 31 décembre 2008. Il s'établit à 12,01% (pour une norme de 8%).

### **Événements postérieurs à la clôture de l'exercice et perspectives d'avenir**

Aucun évènement significatif pouvant modifier les résultats n'est intervenu depuis le 31/12/2008.

Toutefois, après avoir acquis 100% des parts de la CFCMARPL le 18/11/2008, la CIFSEM a procédé à une Transmission Universelle de Patrimoine avec cette entité en date du 01/01/2009, ce qui a eu pour effet de faire inscrire dans ses livres un élément incorporel d'un montant de 4.4 M€.

Concernant les perspectives d'avenir, celles-ci seront liées à la mise en œuvre du Protocole de Partenariat signé le 12/03/2009 entre les fédérations du Crédit Mutuel Méditerranée, du Crédit Mutuel Dauphiné Vivarais et la Caisse Fédérale Centre-Est Europe comportant trois volets :

- entrée au capital de la CIFSEM et de la CRCMM
- aide au développement pour l'accompagnement de la densification du réseau des caisses locales
- adhésion au GIE CM-CIC Services et optimisation des coûts des fonctions supports

### **Vie juridique du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée en 2008**

#### **Distribution des résultats**

DIVIDENDES DISTRIBUES sur PARTS B : 3 299 m€ (soit 2 071 m€ versés par le CMDV et 1 228 m€ par le CMM)

PAS DE REMUNERATION DES ACTIONS CIF

### **Vie sociale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée en 2008**

#### **Conseil d'Administration de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée**

Président : M. Pierre FILLIGER

Vice-président : M. Michel VIEUX

Directeur Général : M. Lucien MIARA

Membres : Mmes AURIOL, JOANNES, RICCI, Ms. ANTHOINE, BARTHALAY, BRUNEL, COUDRAY, DUBUIS, FRANCES, DENIS, PAGES, PANZANI, PAOLI, PAPINI, PATTI, PUPEL.

Conformément à l'article L 511-13 du Code Monétaire et Financier, la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement est assurée par Messieurs Pierre FILLIGER et Lucien MIARA.

### **Les relations humaines dans l'entreprise**

*Effectifs du CMSEM  
dont CMARPL par catégorie et par sexe*

CM SEM dont GRCMM, GRCMDV & CIF	CM SEM		CMAR	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	35	95	1	3
Gradés	325	716	17	26
Cadres	417	154	21	9
<b>Total</b>	<b>777</b>	<b>965</b>	<b>39</b>	<b>38</b>
<b>Total Général</b>	<b>1764</b>	<b>1 742</b>	<b>77</b>	

La répartition par âge fait ressortir une moyenne de 41 ans 10 mois.

## Rémunération et formation

Le salaire moyen annuel brut est de 36225 € en 2008.

Au 31/12/2008, les dépenses de formation se sont élevées à 2 M€ et ont concerné 1 381 stagiaires.

### Politique contractuelle

Ont été signés en 2008 les accords suivants :

1. Accord sur la valeur du Titre Restaurant (CMAR, CMDV) : 29/01/2008
2. Accord sur les Indemnités kilométriques : 07/02/2008
3. Accord sur le Compte Epargne Temps : 07/02/2008
4. Accord salarial Février 2008 (CMAR, CMDV) : 08/02/2008
5. Négociation annuelle obligatoire (CIF, CMM) : 26/02/2008
6. Accord relatif à la mobilité (CMAR, CMDV) : 05/03/2008
7. Accord Conditions de banque au personnel (CMAR, CMDV) : 28/03/2008
8. Accord Conditions de banque au personnel (CIF) : 10/04/2008
9. Accord relatif au contrat d'intéressement (CMM) : 25/06/2008
10. Accord sur le Comité de Groupe (Groupe SEM) : 30/09/2008
11. Accord concernant l'après-midi du 24 décembre 2008. (CIF, CMM) : 12/11/2008
12. Accord de révision de l'Article 33 de la convention collective du CMAR : 21/11/2008
13. Accord collectif d'employeur instituant une garantie supplémentaire de remboursement de frais de santé (CIF, CMM) : 25/11/2008
14. Accord de révision de l'Article 41 de la convention collective du CMDV : 26/11/2008
15. Accord de substitution portant sur l'harmonisation du statut des salariés de la CF CMAR PL avec celui des salariés des Caisses du Crédit Mutuel adhérent à la Fédération du CMM : 04/12/2008
16. Accord de substitution portant sur l'harmonisation du statut des salariés de la CF CMAR PL avec celui des salariés de la CRCMDV : 12/12/2008



# Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

---

Comptes consolidés

*au 31 décembre 2008*

## Bilan actif au 31/12/2008

### IFRS - Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

En milliers	31.12.2008	31.12.2007
Caisse, Banques centrales, CCP	120 347	161 780
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	46 174	98 053
Instruments dérivés de couverture	4 864	983
Actifs financiers disponibles à la vente	206 500	473 012
Prêts et créances sur les établissements de crédits	2 305 616	1 897 820
Prêts et créances sur la clientèle	5 986 333	5 818 664
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	420 477	382 114
Actifs d'impôts courants	43 351	22 998
Actifs d'impôts différés	18 433	13 398
Compte de régularisation et actifs divers	142 937	164 364
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	12 379	14 225
Immeubles de placement	20	21
Immobilisations corporelles	84 025	80 498
Immobilisations incorporelles	11 902	10 957
Ecart d'acquisition	0	0
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 403 358</b>	<b>9 138 887</b>

Bilan passif *au 31/12/2008*

## IFRS - Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

En milliers	31.12.2008	31.12.2007
Banques centrales, CCP	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	617	1 703
Instruments dérivés de couverture	1 097	4 916
Dettes envers les établissements de crédit	531 654	486 157
Dettes envers la clientèle	5 955 329	5 496 395
Dettes représentées par un titre	2 215 278	2 415 213
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0
Passifs d'impôts courants	24 558	18 711
Passifs d'impôts différés	917	479
Compte de régularisation et passifs divers	66 349	110 138
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0
Provisions pour risques et charges	12 658	15 831
Dettes subordonnées	20 020	20 023
Capitaux propres totaux	574 880	569 321
Capitaux propres part du Groupe	574 880	569 321
Capital et réserves liées	192 695	194 745
Réserves consolidées	332 345	291 249
Gains ou pertes latents ou différés	43 913	38 423
Résultat de l'exercice	5 927	44 904
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Total du passif</b>	<b>9 403 358</b>	<b>9 138 887</b>

# Compte de résultat au 31/12/2008

## IFRS - Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

En milliers	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts et produits assimilés	426 675	376 790
Intérêts et charges assimilées	-299 659	-243 145
Commissions (produits)	99 022	103 890
Commissions (charges)	-18 879	-19 682
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 570	4 685
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	1 780	1 628
Produits des autres activités	9 360	6 235
Charges des autres activités	-4 378	-3 759
<b>Produit net bancaire IFRS</b>	<b>217 491</b>	<b>226 642</b>
Charges générales d'exploitation	-154 211	-155 207
Dot/Rep sur amortissements et provisions des immos corporelles et incorporelles	-8 820	-8 710
<b>Résultat brut d'exploitation IFRS</b>	<b>54 460</b>	<b>62 725</b>
Coût du risque	-41 278	-539
<b>Résultat d'exploitation IFRS</b>	<b>13 182</b>	<b>62 186</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	-1 435	1 425
Gains ou pertes sur autres actifs	-80	34
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0
<b>Résultat avant impôt IFRS</b>	<b>11 667</b>	<b>63 645</b>
Impôts sur les bénéfices	-5 740	-18 741
<b>Résultat net</b>	<b>5 927</b>	<b>44 904</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>5 927</b>	<b>44 904</b>





## Tableau des flux de trésorerie nette 2007

en milliers d'euros	CM SEM 31/12/2007
Résultat net	44 904
Impôt	18 741
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>63 645</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	8 661
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	7
+/- Dotations nettes aux provisions	-10 649
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-1 425
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-37
+/- (Produits)/charges des activités de financement	0
+/- Autres mouvements	10 765
<b>=Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>7 322</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	94 031
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	-350 497
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	336 889
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-1 409
- impôts versés	-12 842
<b>=Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>66 172</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>137 139</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	-8 690
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	2
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-10 568
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-19 256</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	4 106
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	-18 300
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>-14 194</b>
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	0
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>103 689</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	137 139
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-19 256
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-14 194
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>141 178</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	109 036
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	32 142
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>244 867</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	161 780
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	83 087
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>103 689</b>

## Tableau des flux de trésorerie nette 2007 (décomposition)

en milliers d'euros	CM SEM 31/12/2007
<b>(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :</b>	
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit	28 234
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	65 797
<b>(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :</b>	
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-656 617
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	306 120
<b>(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :</b>	
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	15 011
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	7
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	-107 158
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	0
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	429 029
<b>(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :</b>	
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	0
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	0
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-8 728
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	38
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0
<b>(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :</b>	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	-2
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	4
<b>(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :</b>	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-11 783
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 215
<b>(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :</b>	
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	6 594
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-2 488
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0
<b>(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :</b>	
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	-18 300

## Tableau des flux de trésorerie nette 2008

en milliers d'euros	CMSEM 31/12/08
Résultat net	5 927
Impôt	5 740
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>11 667</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	8 819
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0
+/- Dotations nettes aux provisions	35 301
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 435
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	80
+/- (Produits)/charges des activités de financement	0
+/- Autres mouvements	29 780
<b>=Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>75 415</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-95 604
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	278 490
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	22 608
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-37 975
- impôts versés	-28 098
<b>=Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>139 421</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>226 503</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	23 116
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-18 862
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>4 254</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-4 676
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	0
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>-4 676</b>
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	0
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>226 081</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	226 503
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	4 254
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-4 676
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>244 867</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	161 780
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	83 087
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>470 948</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	120 347
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	350 601
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>226 081</b>

## Tableau des flux de trésorerie nette 2008 (décomposition)

en milliers d'euros	CMSEM 31/12/08
<b>(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :</b>	
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit	-206 913
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	111 309
<b>(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :</b>	
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-174 455
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	452 945
<b>(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :</b>	
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	48 191
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	-7
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	179 578
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	0
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	-205 154
<b>(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :</b>	
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	0
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	0
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-32 078
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	59 544
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-4 360
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	10
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0
<b>(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :</b>	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	0
<b>(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :</b>	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-26 898
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 036
<b>(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :</b>	
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	-2 052
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-2 624
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0
<b>(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :</b>	
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	0

## Tableau de variation des capitaux propres

CMSEM	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	
	en KE	Capital	Réserves liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Réserves consolidées
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>194 745</b>	<b>5</b>			<b>291 244</b>
Augmentation de capital	-2 050				
Elimination des titres auto-détenus					
Emission d'actions de préférence					
Composante capitaux propres des instruments hybrides					
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions					
Affectation du résultat 2007					44 904
Distribution 2008 au titre du résultat 2007					-5 526
Distribution interne 2008 au titre du résultat 2008					2 490
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>-2 050</b>				<b>41 868</b>
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres (3)					
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat (4)					
Résultat 2008					
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					
Changement de méthodes comptables					
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence					
Variation des taux de conversion					
Autres variations (5)					-772
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>192 695</b>	<b>5</b>			<b>332 340</b>

(1) Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère.

(2) Comprend la réévaluation éventuelle des immobilisations.

(3) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente, la réévaluation des immobilisations.

(4) Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession.

(5) Dont l'incidence en capitaux propres des actifs non courants destinés à être cédés.

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)							
liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation (2)	Variations de valeur des instruments financiers		Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
		Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
-	1 659	36 764	-	44 904	569 321	-	569 321
					-2 050		-2 050
							-
							-
							-
				-39 378	-5526		-5 526
				-5 526			-
					2 490		2 490
-	-	-	-	-44 904	-5 086	-	-5 086
		5 490			5 490	-	5 490
							-
				2 815	2 815		2 815
-	-	5 490	-	2 815	8 305	-	8 305
							-
							-
				-1 435	-1 435	-	-1 435
							-
					-772		-772
-	1 659	42 254	-	1 380	570 333	-	570 333





# Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

---

Annexe aux comptes consolidés

*au 31 décembre 2008*

# Annexe aux comptes consolidés

## Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

au 31 décembre 2008

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2004-R.03 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS.

Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

### 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Le réseau a ouvert en 2008 quatre nouveaux points de vente : la caisse de Allauch-Plan de Cuques, le bureau de Vigny Musset rattaché à la CCM de Grenoble Rivet, le bureau d'Europole rattaché à la CCM de Grenoble Centre et le bureau de Manosque Sud pour la CCM du CMAR de Manosque.

L'année 2008 a été marquée par la poursuite et l'amplification de la crise financière démarrée au cours de l'été 2007, ce qui s'est essentiellement traduit pour les groupes régionaux CMM, CMDV et la CIFSEM par :

- l'augmentation sensible du coût de leurs ressources à taux de marché conséquence de la crise de liquidité sans précédent qu'a eu à subir l'ensemble du système bancaire au cours de cette période.
- le déclasserment en créances douteuses bancaires des obligations émises par LEHMAN BROTHERS (pour CMDV et CIFSEM) et leur provisionnement à 90% suite à la mise en faillite de cet établissement de crédit par l'état américain en Septembre 2008.
- la décision prise par le Comité de Trésorerie de la CIFSEM en novembre 2008 de transférer 95 M€ du portefeuille d'actifs disponibles à la vente vers les actifs détenus jusqu'à maturité.

Pour ce qui concerne les autres faits caractéristiques, notons :

- l'acquisition des actions CAMEFI BANQUE SA par la CRCMM (décision CA 26 Juin 2008) à la

CCM CAMEFI pour un montant de 25,1 M€.

- la cession en date du 18/11/2008 des titres détenus de la CFCMAR par les CRCMM, CRMDV et les caisses locales du CMAR à la CIFSEM pour un montant de 19,2 M€.
- la cession à la CIFSEM par CRCMM et CRCMDV d'une partie des titres GACM pour 8,2 M€.

Ces opérations intra-groupe ont fait l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, la dissolution du GIESEM au 01/01/2008 a entraîné la facturation directe aux entités utilisatrices par les CRCMM et CRCMDV de moyens partagés liés aux anciennes plateformes du GIE qu'elles hébergeaient jusqu'alors, en application du titre 3 du règlement financier de la CIFSEM modifié à cet effet par le CA de la CIFSEM le 26/11/2008.

Enfin, dans le cadre de l'optimisation de l'organisation des sièges, le recentrage vers la CIFSEM des moyens communautaires aux groupes de Marseille et Valence s'est poursuivi et a concerné pour l'essentiel les services de la DRH.

Le protocole de partenariat qui sera définitivement signé entre les fédérations de Marseille et Valence et la Caisse Fédérale Centre-Est-Europe de CM4CIC dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 comportera plusieurs volets dont celui relatif à l'aide financière au développement qui a déjà été mis en œuvre dès la fin de l'année 2008 pour un montant de 2,9 M€ inscrit dans les comptes de produits et de 5,8 M€ inscrit en comptes de bilan au titre des avances d'investissement de chacune des caisses locales concernées.

## 2 - Référentiel organisationnel et comptable

### ■ Note 1 : périmètre de consolidation

#### 1.1 Détermination du périmètre

##### ■ Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée est constituée de la Caisse Interfédérale, de l'ensemble des Caisses Locales, des Caisses Régionales à vocation générale, de la Caisse Fédérale à vocation agricole et des Fédérations Régionales.

##### ■ Périmètre de consolidation

Les principes généraux d'inclusion d'une filiale dans le périmètre sont définis par IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Les entités communes, non consolidées au niveau régional, sont exclues lorsque le total du bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1 % sur l'équivalent consolidé. Une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

*Le périmètre de consolidation est composé :*

- Des entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

- Des entités sous contrôle conjoint : le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

- Des entités sous influence notable : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

##### ■ Variations du périmètre

Au 31 décembre 2008, le seul changement relatif au périmètre de consolidation est le suivant :

- Sortie du GIE Sud Europe Méditerranée suite à dissolution au 01/01/2008.

#### 1.2 Composition du périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée au 31.12.2008 est le suivant :

(à noter qu'un GIE, filiale de moyens communs à plusieurs Groupes, et des filiales ne sont pas consolidés pour des raisons de non significativité).

## Périmètre de consolidation

Nom	Nature de l'activité		
Périmètre 2008			
SCI FONTAINEBLEAU	Location d'immeubles d'exploitation		
SCI JEANNE D'ARC			
SCI CREDIT MUTUEL GUEYDAN			
SCI CREDIT MUTUEL PUGET			
SCI CREDIT MUTUEL NICE REPUBLIQUE			
SCI MENDE			
SCI NICE JOFFRE			
SCI LES TROIS RUES			
SCI LE PALAIS DE LA MER			
SCI CAFIMMO GAP			
SCI GAMBETTA IMMOBILIER			
SCI VERCOULOR			
SCI NICE AVENUE			
SCI CAFIMMO MARSEILLE			
SCI ASTREE			
SCI POUR LE DEVELOPPEMENT DU CMM	Location d'immeubles d'exploitation		
SCI CMAR PL			
SCI CMDV			
SCI SECOND DEGRE			
SCI MAURICE FAURE			
SCI SUD EST GESTION IMMOBILIERE			
SCI FAMILIA			
GROUPE VICTOR HUGO		Holding Financier	
ACTIMUT SA		Holding Financier	
SUD EST TRANSACTION IMMOBILIERE		Marchand de biens	
ACTIMO SARL	Marchand de biens		
FRANCE LUXEMBOURG INVEST HOLDING	Conseil financier		
CMAR PL	Etablissement de crédit		
CAMEFI BANQUE SA	Etablissement de crédit		
GROUPE CREDIT MUTUEL SUD EUROPE MEDITERRANEE	Etablissement de crédit		



## ■ Note 2 : principes et méthodes de consolidation

### 2.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

#### ■ Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat.

Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

#### ■ Intégration proportionnelle

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté.

Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

#### ■ Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous influence.

### 2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

### 2.3 Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant de cessions entre les entités du Groupe

et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

### 2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date d'arrêt. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte "Réserve de conversion".

Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "Réserves de conversion". Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

### 2.5 Ecarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. La différence entre le prix d'acquisition des titres et l'évaluation totale de l'actif, du passif et des passifs éventuels constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

## ■ Note 3 : principes et méthodes comptables

### Principes et méthodes comptables

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le groupe concernent :

- l'utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation comme coût présumé des immobilisations au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corpo-

relle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût. Le groupe a choisi de ne pas retenir cette option ;

- la constatation immédiate en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages du personnel n'a pas été appliquée par le groupe ;
- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation. L'IASB a publié en 2005 un amendement à la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", précisant les conditions d'utilisation de l'option de juste valeur par résultat pour les actifs et passifs financiers, qui a été adopté par l'Union Européenne et que le groupe applique depuis 2005 ;
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macro couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le groupe.

### **3.1 Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé ; Les taux appliqués sont présumés être de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des crédits est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

### **3.2 Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagements de financement et de garantie**

#### **■ Provision individuelle pour dépréciation de prêts et créances**

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts - susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier, les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations sont comprises dans le coût du risque. Les reprises de provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise

### ■ Provision collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes de prêts en cas de dégradation de notes internes ou externes, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

## **3.3 Titres acquis**

### ■ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

#### • *Instruments négociés sur un marché actif*

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

#### • *Instruments négociés sur un marché non actif*

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité). Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elle reflète la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

### ■ Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

#### • *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

##### *Critères de classement et règles de transfert*

Le classement de titres dans cette catégorie résulte soit d'une réelle intention de transaction, soit du recours à l'option de juste valeur.



*a) Instruments détenus à des fins de transaction :*  
Les titres détenus à des fins de transaction regroupent les titres acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille de titres gérés globalement pour lequel il existe un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie « Prêts et créances » sont conditionnés à l'intention et la capacité du groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance. Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle, leur impact sur le résultat du Groupe.

*b) Instruments en juste valeur sur option*

Les instruments financiers peuvent être classés par choix, dès l'origine et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments financiers composés d'un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instrument présentant une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs ainsi que pour les titres de l'activité de capital développement et certaines dettes émises recelant des dérivés incorporés.

*Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés en « Actifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenus fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

En cas de transfert, vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

- ***Actifs et passifs financiers disponibles à la vente***

*Critères de classement et règles de transfert*

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en « *prêts et créances* », ni en « *actifs financiers détenus jusqu'à maturité* » ni en « *juste valeur par résultat* ».

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés :

- en « *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance* », en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;
- en « *Prêts et créances* » : en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;

### *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « *Gains ou pertes latents ou différés* », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de titre de la catégorie « *Actifs financiers disponibles à la vente* » vers les catégories « *Actifs financiers détenus jusqu'à échéance* » ou « *Prêts et créances* » d'instruments ayant une échéance fixe, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie « *Prêts et créances* », les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* ».

#### *Dépréciation et risque de crédit*

##### *a) Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres*

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le groupe Crédit Mutuel considère qu'en cas d'absence de volatilité accrue du marché, une dévalorisation du titre d'au moins 20% par rapport à son coût d'acquisition sur une période de plus de six mois consécutifs, constitue un indicateur de dépréciation suffisamment fort pour déclencher une analyse. L'analyse est effectuée ligne à ligne. Si elle conclut à une perte probable, celle-ci est constatée en résultat, dans la rubrique « *gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente* ».

Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres, passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « *gains ou pertes latents ou différés* ».

##### *b) Dépréciation au titre du risque de crédit*

Les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « *Coût du risque* ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit permet de déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Celles-ci sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « *coût du risque* » en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

#### **• Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

##### *Critères de classement et règles de transfert*

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe Crédit Mutuel a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les éventuelles opérations de couverture du

risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

#### *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* » du compte de résultat.

#### *Risque de Crédit*

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « *coût du risque* ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « *coût du risque* ».

#### • *Prêts et créances*

##### *Critères de classement et règles de transfert*

La norme IAS 39 admet le classement de certains titres dans la catégorie « Prêts et créances », dès lors qu'il s'agit de titres à revenu fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. Le classement dans cette catégorie peut être effectué soit au moment de l'acquisition du titre, soit par transfert en provenance des catégories « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » ou « *Actifs financiers disponibles à la vente* », selon l'amendement IAS 39.

##### *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils suivent dès lors les règles de comptabilisation et d'évaluation des prêts et créances décrites dans la partie 3.1 « *Prêts et Créances* ».

##### *Risque de crédit*

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « *coût du risque* ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « *coût du risque* ».

### **3.4 Dérivés et comptabilité de couverture**

---

#### ■ **Détermination de la juste valeur des dérivés**

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options

simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

#### ■ Classification des dérivés et comptabilité de couverture

##### • *Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories « actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat », même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

#### *Dérivés incorporés*

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

#### **Comptabilisation :**

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

##### • **Comptabilités de couverture**

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe. Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêté. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80% à 125%. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

### *Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés*

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « *gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat* » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ». Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « *Produits et charges d'intérêts* » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « *actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Le Groupe utilise les possibilités offertes par la Commission européenne pour gérer ces opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 (« *carve-out* ») permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-cou-

verture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur. Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique « *Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux* » par la contrepartie du compte de résultat.

### *Couverture de flux de trésorerie*

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique « *Produits et charges d'intérêts* » au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

### **3.5 Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction. Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **3.6 Dettes subordonnées**

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

### **3.7 Distinction Dettes et Capitaux propres**

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétés sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

### **3.8 Provisions**

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour

éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels
- les engagements sociaux
- les risques d'exécution des engagements par signature
- les litiges et garanties de passif
- les risques fiscaux
- les risques liés à l'épargne-logement.

### **3.9 Dettes sur la clientèle et sur les établissements de crédit**

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêtés suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

#### **■ Contrats d'épargne réglementée**

Les comptes épargne-logement (CEL) et les plans épargne-logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement



défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

### **3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

### **3.11 Avantages au personnel**

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « provisions pour risques et charges ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste « charges de personnel ».

#### **■ Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies**

Les entités du Groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du Groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le Groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

#### **■ Avantages à long terme**

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du Groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée.

Les engagements au titre des médailles du travail sont couverts partiellement par des contrats d'assurances. La partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

#### **■ Indemnités de fin de contrat de travail**

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le Groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que le paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

### **3.12 Immobilisations**

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « charges des autres activités » du compte de résultat.

Les fourchettes des durées d'amortissement retenues sont :

#### Immobilisations corporelles :

- constructions – gros œuvre structure 40-80 ans
- constructions – équipements . . . . . 20-30 ans
- agencements et installations . . . . . 10 ans
- mobilier de bureau . . . . . 10 ans
- matériel de bureau . . . . . 5 ans
- matériel informatique . . . . . 3-5 ans

#### Immobilisations incorporelles :

- logiciels acquis ou créés en interne .... 1-3 ans
- fonds de commerce acquis ..... 9-10 ans (si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « charges des autres activités » (pour les dotations) et « produits des autres activités » (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « produits des autres activités » ou « charges des autres activités ».

### **3.13 Commissions**

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées (cf §3.1).

Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions rémunérant l'exécution d'un



acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

### **3.14 Impôts sur les résultats**

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

#### **Impôts différés**

En application de la norme IAS12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux d'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique des capitaux propres.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

### **3.15 Intérêts de certains prêts pris en charge par l'Etat**

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de réfé-

rence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat. Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

### **3.16 Garanties financières et engagements de financement**

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

### **3.17 Opérations en devises**

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

#### ■ Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat ».

#### ■ Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur les instruments financiers en juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins-values latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

### 3.18 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux,
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change,
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays,
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif (la distinction entre marché actif/marché non actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition

de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement). Cf. point 3.3 « Titres »

- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- dépréciations durables
- provisions sur créances dépréciées
- provisions pour risques et charges
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- impôts différés actifs

#### ■ Note 4 : Information sectorielle (IAS 14)

En matière d'information sectorielle, le Groupe communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

##### ■ Information sectorielle par métier (1<sup>er</sup> niveau)

L'information sectorielle du Groupe CM SEM est organisée en une seule branche d'activité : la banque de détail.

Le secteur banque de détail regroupe le réseau des Caisses de Crédit Mutuel, ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau (TPE, PME-PMI, entreprises (autres que les grandes entreprises), crédit-bail mobilier et immobilier, affacturation, immobiliers, autres).

##### ■ Information sectorielle par zone géographique (2<sup>nd</sup> niveau)

Pour cette information sectorielle de second niveau, trois zones géographiques ont été définies au sein du Groupe CM-CIC :

- France,
- Autres pays d'Europe,
- Reste du monde.

Celle applicable au Groupe CM SEM est uniquement la France.

L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités.

■ Note 5 : Notes relatives aux postes des états financiers (en milliers d'€)

## I. Notes relatives au Bilan

■ Note 1 : Caisse, Banques Centrales, CCP

1a. Prêts et créances sur les établissements de crédit (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
<b>Caisse, Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	74 532	119 329
dont réserves obligatoires	74 433	72 012
Caisse, CCP	45 815	42 451
<b>Total</b>	<b>120 347</b>	<b>161 780</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes réseau Crédit Mutuel (livret bleu, lep, ldd, 2%)	1 488 908	1 284 859
Comptes ordinaires	387 017	187 260
Prêts	394 838	374 861
Autres créances	20 618	22 397
Titres non cotés sur un marché actif	0	16 360
Pensions	0	0
Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Créances rattachées	14 235	12 083
Provisions pour dépréciation	0	0
<b>Total</b>	<b>2 305 616</b>	<b>1 897 820</b>

Les comptes réseau Crédit Mutuel soit 1 489 M€ sont principalement composés des versements à la CDC via la CCCM des dépôts Livrets Bleus pour 1 221 M€ et des dépôts LEP pour 147 M€ et de 106 M€ au titre du compte 2% dit « conventionnel » à la CCCM.

Les comptes ordinaires sont principalement constitués d'avoirs auprès du réseau Crédit Mutuel, notamment la Caisse Fédérale Centre Est Europe pour 178 M€ et la CCCM pour 169 M€.

Les prêts interbancaires se décomposent comme suit :

- CCCM (161 M€),
- CICM du Groupe ARKEA (13,5 M€),
- CF du CMNE (60 M€),
- CAMEFI BANQUE SA (20 M€),
- auprès de diverses contreparties bancaires (140 M€).

Dans les prêts interbancaires figurent 55 M€ de placements structurés de taux enregistrés en coût amorti en conformité avec les règles IFRS applicables. La valorisation de ces placements est de 50,46 M€ au 31/12/2008.

## 1b. Dettes envers les établissements de crédit (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
<b>Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	0	0
CCP	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>		
Comptes réseau Crédit Mutuel	0	161
Autres comptes ordinaires	22 236	87 637
Emprunts	401 865	290 395
Autres dettes	14 674	18 035
Pensions	85 507	85 507
Dettes rattachées	7 372	4 422
<b>Total</b>	<b>531 654</b>	<b>486 157</b>

Les emprunts à vue sont constitués essentiellement par les soldes des comptes lori de nos correspondants et les chèques et virements bancaires émis en cours d'encaissement (16,9 M€).

Les emprunts interbancaires concernent notamment la CCCM (83 M€), le CMH (30 M€), la CFCEE (95 M€) et 118,8 M€ d'emprunts souscrits auprès de diverses contreparties bancaires dont 38 M€ (émis par la SFEF) auprès de BFCM.

85,5 M€ de titres obligataires figurent dans les titres donnés en pensions livrées à NATIXIS CAPITAL MARKET à échéance 2015 et 2018.

Dans les dettes interbancaires figurent 116 M€ d'emprunts structurés de taux enregistrés en coût amorti en conformité avec les règles IFRS applicables. La valorisation de ces emprunts est de 85,07 M€ au 31/12/2008.

## ■ Note 2 : Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

## 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat (en milliers d'€)

	31.12.2008			31.12.2007		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
<b>Titres</b>	<b>0</b>	<b>45 723</b>	<b>45 723</b>	<b>0</b>	<b>94 928</b>	<b>94 928</b>
- Effets publics	0	0	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	45 723	45 723	0	94 928	94 928
. Cotés	0	539	539	0	5 182	5 182
. Non cotés	0	45 184	45 184	0	89 746	89 746
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
. Cotés	0	0	0	0	0	0
. Non cotés	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés de transaction</b>	<b>451</b>	<b>0</b>	<b>451</b>	<b>3 125</b>	<b>0</b>	<b>3 125</b>
. Autres actifs financiers (1)		0	0		0	0
dont pensions		0	0		0	0
<b>TOTAL</b>	<b>451</b>	<b>45 723</b>	<b>46 174</b>	<b>3 125</b>	<b>94 928</b>	<b>98 053</b>

(1) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit

## 2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	617	1 703
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		
<b>TOTAL</b>	<b>617</b>	<b>1 703</b>

## Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2008	31.12.2007
. Vente à découvert de titres		
- <i>Effets publics</i>	0	0
- <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0	0
- <i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0	0
. Dettes représentatives des titres donnés en pension	0	0
. Instruments dérivés de transaction	617	1 703
. Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>617</b>	<b>1 703</b>

La ventilation des actifs et passifs financiers de CMSEM s'établit donc ainsi (pas de niveau 1) :

## 2c. Hiérarchie de la juste valeur (en milliers d'€)

Les instruments dérivés peuvent être classés dans les 3 niveaux, définis ci-après :

Définition IASB des différents niveaux (source ED IFRS 7 Improving disclosures about financial instruments):

- niveau 1/ **level 1**: cours coté sur un marché actif / **quoted prices in active markets**
- niveau 2/ **level 2**: cours coté sur un marché actif pour un instrument similaire ou autre technique de valorisation dont toutes les données significatives sont observables / **quoted prices in active markets for similar assets or liabilities or other valuation techniques for which all significant inputs are based on observable market data**
- niveau 3/ **level 3**: valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives / **valuation techniques for which any significant input is not based on observable market data** :

La ventilation des actifs et passifs financiers de CMSEM s'établit donc ainsi (pas de niveau 1) :

	31.12.2008			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Transaction / JVO				
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	0	0	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	0	45 723	0	45 723
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	451	0	451
Instruments dérivés de couverture	0	4 864	0	4 864
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>51 038</b>	<b>0</b>	<b>51 038</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Transaction / JVO				
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	617	0	617
Instruments dérivés de couverture	0	1 097	0	1 097
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 714</b>	<b>0</b>	<b>1 714</b>

■ Note 3 : Couverture (en milliers d'€)

	31.12.2008		31.12.2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)	4 864	1 097	983	4 916
<b>TOTAL</b>	<b>4 864</b>	<b>1 097</b>	<b>983</b>	<b>4 916</b>

- Le montant de l'inefficacité constaté en résultat est non significatif

## ■ Note 4 : Analyse des instruments dérivés (en milliers d'€)

	31.12.2008			31.12.2007		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
Instrument de taux						
Swaps	49 793	451	617	99 960	3 110	1 703
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instr conditionnels	0	0	0	50 000	15	0
Instrument de change						
Swaps		0	0		0	0
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instr conditionnels	0	0	0	0	0	0
Autres que taux et change						
Swaps	0	0	0	0	0	0
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instr conditionnels	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>49 793</b>	<b>451</b>	<b>617</b>	<b>149 960</b>	<b>3 125</b>	<b>1 703</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
Couverture de Fair Value Hedge						
Swaps	113 800	4 864	1 097	119 200	983	4 916
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instr conditionnels	0	0		0	0	
Couverture de Cash Flow Hedge						
Swaps	0	0	0	0	0	0
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instr conditionnels	0	0		0	0	
<b>Sous-total</b>	<b>113 800</b>	<b>4 864</b>	<b>1 097</b>	<b>119 200</b>	<b>983</b>	<b>4 916</b>
<b>Total</b>	<b>163 593</b>	<b>5 315</b>	<b>1 714</b>	<b>269 160</b>	<b>4 108</b>	<b>6 619</b>

■ Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente (en milliers d'€)

5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2008	31.12.2007
. Effets publics	0	0
. Obligations et autres titres à revenu fixe	<b>94 653</b>	<b>357 398</b>
- Cotés	1 272	155 801
- Non cotés	93 381	201 597
. Actions et autres titres à revenu variable	<b>1 456</b>	<b>14 636</b>
- Cotés	486	13 616
- Non cotés	970	1 020
. Titres immobilisés	<b>109 512</b>	<b>97 687</b>
- Titres de participation	1 357	1 376
- Autres titres détenus à long terme	2 474	0
- Parts dans les entreprises liées	105 681	96 311
- Ecart de conversion	0	0
- Titres prêtés	0	0
- Avances CC SCI douteuses	0	0
. Créances rattachées	<b>879</b>	<b>3 291</b>
<b>TOTAL</b>	<b>206 500</b>	<b>473 012</b>
Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres	42 254	38 423
Dont titres données en pension	0	0
Dont actifs dépréciés	0	0
Dont obligations dépréciées	0	0
Dont prov pour dépréciation	-1 699	-821
Dont titres de participation cotés	0	0

\* Pour les obligations et autres titres à revenu fixe, se reporter aux commentaires note 9 pour le reclassement des titres AFS en HTM qui concerne un total de 95 M€ de titres obligataires sur une variation de 262,8 M€, le reste étant imputables aux échéances constatées dans le courant de l'exercice.

Pour les actions et autres titres à revenu variable, il s'agit de la cession de 12 M€ d'OPCVM ayant permis l'enregistrement de 0,9 M€ de plus-value.

L'augmentation de 9,4 M€ des parts dans les entreprises liées, outre l'appréciation de valeur, est liée notamment à la souscription d'actions du groupe ACM.

Il a été constaté une provision pour dépréciation durable dont l'origine est antérieure à 2007 sur les actions et autres titres à revenu variable, ce qui a induit d'une part une correction d'erreur et d'autre part une dépréciation relative à l'exercice inscrite dans le compte de résultat.

5b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
SARL CHANGE MARSEILLE PROVENCE	100 %	731	952	379	48



■ Note 6 : Clientèle (en milliers d'€)

6a. Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2008	31.12.2007
Créances saines	<b>5 924 551</b>	<b>5 771 402</b>
. Créances commerciales	16 178	15 324
. Autres concours à la clientèle	5 890 032	5 737 778
- crédits à l'habitat	3 946 877	3 884 793
- autres concours et créances diverses dont pensions	1 943 155	1 852 985
. Créances rattachées	18 341	18 300
. Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Créances d'assurance et réassurance	0	0
Créances dépréciées sur base individuelle	<b>163 685</b>	<b>142 878</b>
<b>Créances brutes</b>	<b>6 088 236</b>	<b>5 914 280</b>
Provisions individuelles	-92 899	-88 503
Provisions collectives	-9 004	-7 113
<b>SOUS-TOTAL I (1)</b>	<b>5 986 333</b>	<b>5 818 664</b>
Location financement (investissement net)	0	0
. Mobilier	0	0
. Immobilier	0	0
. Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Provisions pour dépréciation	0	0
<b>SOUS-TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 986 333</b>	<b>5 818 664</b>
dont prêts participatifs	187	187
dont prêts subordonnés	0	0

L'évolution des encours nets progresse sur un an glissant de 2,9%, soit 168 M€.

Le réajustement de notre tarification crédits dès le mois de Septembre 2007 s'est traduit par une diminution des volumes de production, en particulier sur les crédits immobiliers, ce qui explique le ralentissement du rythme de croissance de nos crédits par rapport aux deux années précédentes.

Par ailleurs, notre encours de créances douteuses brutes progresse de 20,8 M€ avec un taux de couverture de 62,3% contre 66,9% l'année précédente.

## 6b. Dettes envers la clientèle

	31.12.2008	31.12.2007
. Comptes d'épargne à régime spécial	3 763 176	3 496 139
- à vue	2 533 929	2 196 363
- à terme	1 229 247	1 299 776
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	7 240	7 795
<b>Sous-total</b>	<b>3 770 416</b>	<b>3 503 934</b>
. Comptes ordinaires	1 352 697	1 291 141
. Comptes et emprunts à terme	816 577	692 214
. Pensions	0	0
. Dettes rattachées	15 639	9 106
<b>Sous-total</b>	<b>2 184 913</b>	<b>1 992 461</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 955 329</b>	<b>5 496 395</b>

Fort d'une collecte dynamique sur les produits à taux de marché (comptes à terme) dopée par le niveau élevé des taux à court terme, et sur les produits à taux réglementés (livrets bleus et LDD) qu'une double hausse des taux en 2008 a rendu particulièrement attractifs, les dépôts clientèle progressent de 8,35% en rythme annuel soit 459 M€.

Les dépôts épargne-logement continuent de pâtir d'une fiscalité peu avantageuse (décollecte de 52 M€) et les plans d'épargne populaires régressent naturellement depuis la suppression par l'Etat de la possibilité de souscrire le produit (décollecte de 15 M€).

Quant aux comptes-courants, de nouvelles entrées en relation et le développement des affaires particulièrement actif dans certains points de vente se sont traduits par 62 M€ de collecte : ils représentent 22,7% des encours globaux de nos dépôts au 31/12/2008.

## ■ Note 7 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
. Titres	<b>445 793</b>	<b>378 272</b>
- Effets publics	5 000	5 013
- Obligations et autres titres à revenu fixe	440 793	373 259
. Cotés	376 522	373 259
. Non cotés	64 271	0
. Conversion	0	0
. Créances rattachées	3 747	3 842
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>449 540</b>	<b>382 114</b>
dont actifs dépréciés	32 293	0
Provisions pour dépréciation	-29 063	0
<b>TOTAL NET</b>	<b>420 477</b>	<b>382 114</b>

La baisse nette de 67,5 M€ sur les obligations et autres titres à revenu fixe se réfère pour 95 M€ au transfert de titres décrit en note 9, auquel il convient de rajouter les acquisitions 2008.

Parmi les obligations non cotées figurent les obligations LEHMAN BROTHERS (32,3 M€) déclassés en actifs dépréciés suite à la faillite de cet émetteur le 15/09/2008 et provisionnés pour 29,1 M€ au 31/12/2008.

■ Note 8 : Cadrage des provisions (en milliers d'€)

	31.12.2007	Dotation	Reprise	31.12.2008
Prêts et créances Etablissements de crédit	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	-95 616	-27 372	21 085	-101 903
Titres en AFS " disponibles à la vente "	-821	-8	269	-560
Titres en HTM " détenus jusqu'à l'échéance "	0	-29 063	0	-29 063
<b>Total</b>	<b>-96 437</b>	<b>-56 443</b>	<b>21 354</b>	<b>-131 526</b>

■ Note 9 : Instruments financiers reclassement (en milliers d'€)

Au titre de la gestion de notre portefeuille obligataire, le Comité de Trésorerie du 18/11/2008 a décidé de transférer des lignes du portefeuille actifs financiers disponibles à la vente vers le portefeuille actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance pour un montant de 95 M€.

Ce transfert est corrélatif à une modification d'orientation stratégique dans la gestion du portefeuille, suite aux turbulences observées sur les marchés financiers et la crise de liquidité induite qui s'est propagée sur les places financières mondiales. Les principes comptables d'adossement de ressources à long terme sur le portefeuille d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ont été respectés et ceux-ci seront conservés jusqu'à leur terme et ne feront l'objet d'aucune valorisation.

Les actifs ont été transférés à leur juste valeur à la date de transfert (17/10/2008), cette juste valeur devient leur nouveau coût amorti. Les pertes antérieures comptabilisées en capitaux propres (-1,28 M€) ainsi que les différences entre le nouveau coût amorti et le montant à l'échéance (1,28 M€) seront amortis sur la durée de vie résiduelle des actifs financiers.

Ainsi, l'impact de la crise financière sur notre Groupe, concernant exclusivement le portefeuille obligataire inscrit désormais en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, de par uniquement les contreparties émettrices et nullement du fait de la nature des instruments financiers souscrits, représente un montant peu significatif, tant au regard des fonds propres que du résultat. Les titres étant désormais évalués à leur coût amorti, le seul impact futur lié à ces opérations sera positif, tant au niveau des fonds propres que du résultat.

Ci-après les tableaux récapitulatifs des transferts :

	31.12.2008	31.12.2007
Reclassement du portefeuille de trading vers les prêts et créances	0	0
Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs disponibles à la vente	0	0
Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs détenus jusqu'à maturité	0	0
Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les prêts et créances	0	0
Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les actifs détenus jusqu'à maturité	95 000	376 215
Reclassement du portefeuille actifs détenus jusqu'à maturité vers les actifs disponibles à la vente	0	0

**Pour la période suivant le reclassement (et celle durant laquelle il a eu lieu) et jusqu'à décomptabilisation de l'actif**

	31.12.2008	31.12.2007
. Valeur comptable des actifs reclassés	95 000	376 215
. Juste valeur des actifs reclassés	93 383	
. Profits/pertes qui auraient été comptabilisés en résultat à la JV si les actifs n'avaient pas été reclassés		
. Gains/pertes latents qui auraient été constatés en capitaux propres si les actifs n'avaient pas été reclassés	-337	
. Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés	-292	
. Intérêts comptabilisés en résultat liés aux actifs reclassés	0	

#### ■ Note 10 : Impôts (en milliers d'€)

##### 10a. Impôts courants

	31.12.2008	31.12.2007
Actif (par résultat)	43 351	22 998
Actif (par capitaux propres)	0	0
Passif (par résultat)	24 558	18 711

##### 10b. Impôts différés

	31.12.2008	31.12.2007
Actif (par résultat)	18 433	13 398
Actif (par capitaux propres)	0	0
Passif (par résultat)	0	0
Passif (par capitaux propres)	917	479

■ Note 11 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers (en milliers d'€)

11a. Comptes de régularisation et actifs divers

	31.12.2008	31.12.2007
<b>Comptes de régularisation actif</b>		
Valeurs reçues à l'encaissement	9 362	11 770
Comptes d'ajustement sur devises	0	0
Produits à recevoir	3 519	4 225
Comptes de régularisation divers	60 168	58 181
<b>Sous-total</b>	<b>73 049</b>	<b>74 176</b>
<b>Autres actifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	0	0
Débiteurs divers	67 738	89 178
Stocks et assimilés	2 150	1 010
Autres emplois divers	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>69 888</b>	<b>90 188</b>
<b>Autres actifs d'assurance</b>		
Autres	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>142 937</b>	<b>164 364</b>

11b. Compte de régularisation et passifs divers

	31.12.2008	31.12.2007
<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	76	13
Comptes d'ajustement sur devises	0	7
Charges à payer	18 238	5 715
Comptes de régularisation divers	39 358	58 055
<b>Sous-total</b>	<b>57 672</b>	<b>63 790</b>
<b>Autres passifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	128	52
Versements restant à effectuer sur titres	543	543
Créditeurs divers	8 006	45 753
<b>Sous-total</b>	<b>8 677</b>	<b>46 348</b>
<b>Total</b>	<b>66 349</b>	<b>110 138</b>

■ Note 12 : Participations dans les entreprises mises en équivalence (en milliers d'€)

Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE

	31.12.2008		31.12.2007	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Caméfi Banque SA	12 379	-1 435	14 225	1 425
<b>TOTAL</b>	<b>12 379</b>	<b>-1 435</b>	<b>14 225</b>	<b>1 425</b>

■ Note 13 : Immeubles de placement (en milliers d'€)

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
Coût historique	30	0	0	0	30
Amortissement et dépréciation	-9	-1	0	0	-10
<b>Montant net</b>	<b>21</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>

La juste valeur des immeubles comptabilisés au coût historique est de 20 m€.

■ Note 14 : Immobilisations corporelles et incorporelles (en milliers d'€)

14a. Immobilisations corporelles

Traitement de référence	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation	5 394	4	0	1	5 399
Constructions d'exploitation	114 978	6 551	-780	534	121 283
Autres immobilisations corporelles	39 339	5 553	-1 358	-5 422	38 112
<b>Total</b>	<b>159 711</b>	<b>12 108</b>	<b>-2 138</b>	<b>-4 887</b>	<b>164 794</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Constructions d'exploitation	-50 339	-353	527	-6 472	-56 637
Autres immobilisations corporelles	-28 874	-2 739	999	6 482	-24 132
<b>Total</b>	<b>-79 213</b>	<b>-3 092</b>	<b>1 526</b>	<b>10</b>	<b>-80 769</b>
<b>Montant net</b>	<b>80 498</b>	<b>9 016</b>	<b>-612</b>	<b>-4 877</b>	<b>84 025</b>

Pour ce qui concerne les immobilisations corporelles, la poursuite des investissements concernant l'aménagement des locaux des nouveaux points de vente ou centres d'exploitation ainsi que les travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments d'exploitation a fait progresser le poste « immobilisations corporelles brutes ».

## 14b. Immobilisations incorporelles

Traitement de référence	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Clôture
<b>Coût historique</b>				
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	11 228	1 505	-610	12 123
- logiciels	0	0	0	0
- autres	11 228	1 505	-610	12 123
<b>Total</b>	<b>11 228</b>	<b>1 505</b>	<b>-610</b>	<b>12 123</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>				
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	-271	-10	60	-221
- logiciels	0	0	0	0
- autres	-271	-10	60	-221
<b>Total</b>	<b>-271</b>	<b>-10</b>	<b>60</b>	<b>-221</b>
<b>Montant net</b>	<b>10 957</b>	<b>1 495</b>	<b>-550</b>	<b>11 902</b>

La rubrique « autres » concerne exclusivement les droits au bail pour les immeubles d'exploitation.

■ Note 15 : Dettes représentées par un titre (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
Bons de caisse	50 556	57 298
Titres Marché Interbancaire et TCN	1 806 606	1 988 662
Emprunts obligataires (CRH)	336 744	346 348
Dettes rattachées	21 372	22 905
<b>TOTAL</b>	<b>2 215 278</b>	<b>2 415 213</b>

■ Note 16 : Provisions (en milliers d'€)

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations et transfert	Solde de clôture
Provisions pour engagements de retraite	2 391	243	-225	-407	0	2 002
Provisions diverses	1 449	1 180	-102	-928	1 190	2 789
Autres	11 991	1 043	-373	-3 319	-1 475	7 867
<b>Total</b>	<b>15 831</b>	<b>2 466</b>	<b>-700</b>	<b>-4 654</b>		<b>12 658</b>

Dans le poste « autres », une reprise d'un montant de 1,5 M€ concerne une provision liée aux risques de dépréciation de titres de participation sur des entreprises liées, le solde étant lié à divers litiges. De plus suite à un contrôle d'un organisme sur les prêts bonifiés à l'agriculture, des provisions ont été constituées pour un montant de 0,6 M€, le solde étant lié à divers litiges.

Tableau des provisions PEL/CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	84 700	358 260	188 241	631 201
Montant des provisions sur PEL	3 404	89	254	3 747
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				115 448
Montant des provisions sur CEL				1 923
Dotations Provisions EL				(203)
Reprises Provisions EL				597
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				34 170
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				842

## Engagements de retraite et avantages similaires

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde de clôture
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite				
Indemnités de fin de carrière	0	0	0	0
Compléments de retraite	0	0	0	0
Coûts salariaux sur préretraites	1 116	0	-513	603
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 275	243	-119	1 399
<b>Total comptabilisé</b>	<b>2 391</b>	<b>243</b>	<b>-632</b>	<b>2 002</b>

En application la norme IAS 19, les engagements en matière de primes pour la remise des médailles du travail (annexe V-313 de la convention collective du CMM et chapitre X article 77 de la convention collective du CMDV) ont été comptabilisés : l'engagement a été évalué selon les modalités retenues pour les « autres avantages à long terme » de la recommandation 2003-R.01 du CNC. Il s'élève à 5689 m€ au 31/12/2008.

Ces engagements ont été externalisés, par chacun des Groupes, sur des contrats conclus avec les ACM pour leur quote-part évaluée postérieurement à 2011, le passif antérieur étant provisionné dans les livres du CMSEM pour un montant de 1399 m€.

Les engagements en matière de retraite donnent lieu à la souscription d'un contrat auprès d'une société du Groupe CM-CIC : les Assurances du Crédit Mutuel (ACM). Le montant actualisé de l'engagement contracté pour les salariés s'élève au 31/12/2008 à 7939 m€ (chiffrage effectué selon les mêmes paramètres que ceux pris en compte pour les médailles du travail).

La valeur du contrat ACM des groupes CMM, CMDV et CMAR au 31/12/2008, après versement complémentaire de 1 631 m€ de cotisation, couvre totalement cet engagement.

Par ailleurs, la provision constituée en 2005 pour le personnel du CMDV en préretraite progressive pour la période sans activité professionnelle a été réajustée au 31/12/2008 (603 m€).



## ■ Note 17 : Dettes subordonnées (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
Dettes subordonnées	0	0
Emprunts participatifs	0	0
Dettes subordonnées à durée indéterminée	0	0
Autres dettes	20 000	20 000
Dettes rattachées	20	23
<b>TOTAL</b>	<b>20 020</b>	<b>20 023</b>

## Principales dettes subordonnées

	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
Compagnie Financière	Emprunt subordonné	22/12/2004	20 000	20 000	EUR3M +0,43	22/12/2014

## ■ Note 18 : Réserves liées au capital (en milliers d'€)

## 18a. Capitaux propres et part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latentes)

	31.12.2008	31.12.2007
. Capital et réserves liées au capital	192 695	194 745
- Capital	192 695	194 745
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	0	0
. Réserves consolidées	332 345	291 249
- Réserve légale	0	0
- Réserves statutaires et contractuelles	0	0
- Réserves réglementées	0	0
- Réserves de conversion	0	0
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	312 591	270 049
- Report à nouveau	19 754	21 200
<b>Total</b>	<b>525 040</b>	<b>485 994</b>

## 18b. Gains ou pertes latents ou différés

	31.12.2008	31.12.2007
Gains ou pertes latents ou différés liés aux :		
- actifs disponibles à la vente	42 254	36 764
- autres (terrains)	1 659	1 659
<b>Total</b>	<b>43 913</b>	<b>38 423</b>

## ■ Note 19 : Engagements donnés et reçus (en milliers d'€)

Engagements donnés	31.12.2008	31.12.2007
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	17 340	14 881
Engagements en faveur de la clientèle	635 277	678 442
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	0	0
Engagements d'ordre de la clientèle	81 916	87 968
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	0	596

Engagements reçus	31.12.2008	31.12.2007
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	140 006	729 886
Engagements reçus de la clientèle	0	0
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 214 111	1 185 867
Engagements reçus de la clientèle	76 640	96 384
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	0	596

L'engagement de financement reçu des Etablissements de crédit est notamment celui de la CCCM (105,5M€).

La nature des engagements de financement reçus des Etablissements de crédit ayant changé, ceux-ci n'ont plus à figurer dans cette rubrique. Il s'agit d'un droit de tirage à durée indéterminée dont l'utilisation se matérialisera dorénavant dans le bilan par la réalisation d'opérations réelles en cash.

## II. Notes relatives au Compte de Résultat

### ■ Note 20 : Intérêts et produits/charges assimilées (en milliers d'€)

	31.12.2008		31.12.2007	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit et banques centrales	97 295	-22 201	70 399	-18 375
. Clientèle	290 629	-171 235	269 964	-130 981
- dont location financement	0	0	0	0
. Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	0
. Instruments dérivés de couverture	4 754	-5 514	4 905	-5 010
. Actifs financiers disponibles à la vente	13 876	0	24 428	0
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	20 121	0	7 094	0
. Dettes représentées par un titre	0	-100 709	0	-88 779
. Dettes subordonnées	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>426 675</b>	<b>-299 659</b>	<b>376 790</b>	<b>-243 145</b>

### ■ Note 21 : Commissions (en milliers d'€)

	31.12.2008		31.12.2007	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	902	-37	868	-88
Clientèle	25 754	-45	25 287	-162
Titres	6 664	-195	7 559	-230
dont activités gérées pour compte de tiers	3 662		4 288	
Instruments dérivés	0	0	0	0
Change	131	-2	234	-2
Engagements de financement et de garantie	0	-30	0	-28
Prestations de services	65 571	-18 570	69 942	-19 172
<b>TOTAL</b>	<b>99 022</b>	<b>-18 879</b>	<b>103 890</b>	<b>-19 682</b>

Des commissions exceptionnelles pour un montant de 6 M€ inscrites en prestations de services n'ont pas été reconduites en 2008.

■ Note 22 : Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat  
(en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
Instruments de transaction	-602	513
Instruments à la juste valeur sur option	4 125	4 151
Inefficacité des couvertures	0	0
. Sur CFH	0	0
. Sur couverture de juste valeur	0	0
. Variations de juste valeur des éléments couverts	-7 349	2 922
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	7 349	-2 922
Résultat de change	47	21
<b>Total des variations de juste valeur</b>	<b>3 570</b>	<b>4 685</b>

dont dérivés de transaction -607 482

dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché : néant

■ Note 23 : Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente (en milliers d'€)

	31.12.2008			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	-1 565	0	-1 565
. Actions et autres titres à revenu variable	37	907	-354	590
. Titres immobilisés	2 764	0	-9	2 755
. Autres	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 801</b>	<b>-658</b>	<b>-363</b>	<b>1 780</b>

	31.12.2007			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		-447	0	-447
. Actions et autres titres à revenu variable	1	70	393	464
. Titres immobilisés	1 716	3	-108	1 611
. Autres	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 717</b>	<b>-374</b>	<b>285</b>	<b>1 628</b>

## ■ Note 24 : Produits / charges des autres activités (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
<b>Produits des autres activités</b>		
. Charges refacturées	35	41
. Autres produits	9 325	6 194
<b>Sous-total</b>	<b>9 360</b>	<b>6 235</b>
<b>Charges des autres activités</b>		
. Immeubles de placement :	-1	0
-dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu	-1	-1
. Autres charges	-4 377	-3 758
<b>Sous-total</b>	<b>-4 378</b>	<b>-3 759</b>
<b>Total autres produits nets / autres charges nettes</b>	<b>4 982</b>	<b>2 476</b>

## ■ Note 25 : Frais généraux (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
Charges de personnel	-102 488	-104 599
Autres charges	-60 543	-59 318
<b>TOTAL</b>	<b>-163 031</b>	<b>-163 917</b>

## 25a. Charges de personnel

	31.12.2008	31.12.2007
Salaires et traitements	-62 883	-61 200
Charges sociales	-26 413	-26 858
Avantages du personnel	0	0
Intéressement et participation des salariés	-2 740	-7 331
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-10 452	-9 210
Autres	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>-102 488</b>	<b>-104 599</b>

## Effectifs moyens (nombre)

	31.12.2008	31.12.2007
Techniciens de la banque	1 136	1 153
Cadres	576	570
<b>TOTAL</b>	<b>1 712</b>	<b>1 723</b>

## 25b. Autres charges d'exploitation

	31.12.2008	31.12.2007
Impôts et taxes	-6 416	-6 763
Services extérieurs	-45 418	-44 007
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	111	162
<b>TOTAL</b>	<b>-51 723</b>	<b>-50 608</b>

Le décret 2008-1487 du 30/12/2008 publié au JO du 31/12/2008 impose de mentionner dans l'annexe des comptes consolidés les honoraires versés aux Commissaires aux comptes figurant dans le poste « services extérieurs » : le montant des honoraires au titre de la mission légale pour l'exercice 2008 est de 309 k€ pour l'ensemble des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

## 25c. Dotations reprises sur amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

	31.12.2008	31.12.2007
<b>Amortissements :</b>	<b>-8 817</b>	<b>-8 708</b>
- immobilisations corporelles	-8 811	-8 690
- immobilisations incorporelles	-6	-18
<b>Dépréciations :</b>	<b>-3</b>	<b>-2</b>
- immobilisations corporelles	0	0
- immobilisations incorporelles	-3	-2
<b>TOTAL</b>	<b>-8 820</b>	<b>-8 710</b>

## ■ Note 26 : Coût du risque (en milliers d'€)

31.12.2008	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-26 233	19 033	-6 286	-1 616	2 697	-12 405
. Location financement	0	0	0	0	0	0
. Autres clientèles	-26 233	19 033	-6 286	-1 616	2 697	-12 405
<b>Sous-total</b>	<b>-26 233</b>	<b>19 033</b>	<b>-6 286</b>	<b>-1 616</b>	<b>2 697</b>	<b>-12 405</b>
HTM - DJM	-29 063	0	0	0	0	-29 063
AFS - DALV	0	0	0	0	0	0
Autres	-367	557	0	0	0	190
<b>Total</b>	<b>-55 663</b>	<b>19 590</b>	<b>-6 286</b>	<b>-1 616</b>	<b>2 697</b>	<b>-41 278</b>

31.12.2007	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-17 870	25 294	-9 294	-1 778	3 220	-428
. Location financement	0	0	0	0	0	0
. Autres clientèles	-17 870	25 294	-9 294	-1 778	3 220	-428
<b>Sous-total</b>	<b>-17 870</b>	<b>25 294</b>	<b>-9 294</b>	<b>-1 778</b>	<b>3 220</b>	<b>-428</b>
HTM - DJM	0	0	0	0	0	0
AFS - DALV	0	0	0	0	0	0
Autres	-269	158	0	0	0	-111
<b>Total</b>	<b>-18 139</b>	<b>25 452</b>	<b>-9 294</b>	<b>-1 778</b>	<b>3 220</b>	<b>-539</b>

■ Note 27 : Gains ou pertes sur autres actifs (en milliers d'€)

	31.12.2008	31.12.2007
Immobilisations corporelles et incorporelles	-80	34
. MV de cession	-312	-325
. PV de cession	232	359
PV/MV sur titres consolidés cédés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>-80</b>	<b>34</b>

■ Note 28 : Impôts sur les bénéfices (en milliers d'€)

Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2008	31.12.2007
Charge d'impôt exigible	-10 774	-19 311
Charge d'impôt différé	5 035	307
Impact des variations de taux d'impôt sur les impôts différés		
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-1	263
<b>TOTAL</b>	<b>-5 740</b>	<b>-18 741</b>

## Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôts théoriques

	31/12/08	31/12/07
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	0,00%	0,00%
Impact du taux réduit sur les plus-values à long terme	0,00%	0,00%
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	0,00%	0,00%
Décalages permanents	-15,80%	-2,37%
Crédits d'impôt	0,00%	-0,29%
Autres	30,78%	-1,11%
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>49,41%</b>	<b>30,66%</b>
Résultat taxable	11 668	62 465
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-5 765</b>	<b>-19 152</b>

## Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2008		31.12.2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	4 702			
. Différences temporaires sur				
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	-754	26	-841	681
- provisions	11 299		10 486	
- réserve latente de location financement				
- résultats des sociétés transparentes				
- activité d'assurance				
- autres décalages temporaires	3 186	891	3 753	-202
. Compensation				
<b>Total des actifs et passifs d'impôts différés</b>	<b>18 433</b>	<b>917</b>	<b>13 398</b>	<b>479</b>

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable.  
Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 34,43%.



### III. Autres informations

#### ■ Note 29 : Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2008. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est-à-dire sa valeur comptable.

Certaines entités du Groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus-values ou les moins-values ne seront pas constatées.

Montants en M€	Valeur de marché	31/12/07 Valeur de bilan	Plus ou moins-values latentes	Valeur de marché	31/12/08 Valeur de bilan	Plus ou moins-values latentes
<b>Actifs</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 822 907	1 885 737	-62 830	2 259 148	2 305 616	-46 468
Prêts et créances à la clientèle	5 649 439	5 753 102	-106 663	5 956 352	5 986 333	-29 981
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	383 582	378 272	5 310	412 107	420 477	-8 370
<b>Passifs</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	459 487	481 735	-22 248	521 402	531 654	-10 252
Dettes envers la clientèle	4 804 465	5 479 527	-675 062	5 357 746	5 955 329	-597 583
Dettes représentées par un titre	2 352 667	2 392 308	-39 641	2 162 083	2 215 278	-53 195
Dettes subordonnées	20 448	20 000	448	18 356	20 020	448

#### ■ Note 30 : Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser hors Groupe CM-CIC un dividende de 3299 m€.

## ■ Note 31 : Informations sur les parties liées

Montants en K€	31.12.2008			31.12.2007		
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
<b>Actifs</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	790 318	0	27 000	160 552	0	27 000
. Dont comptes ordinaires	0	0	0	1 499	0	0
Prêts et créances à la clientèle	0	0	0	4 785 328	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	40 179			29 667		
Actifs disponibles à la vente	55 364			271 145		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	9 978			377 101		
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	983	0	0
Actifs divers	0	0	0	150 470	0	0
<b>Passifs</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	376 654	0	0	226 874	0	0
. Dont comptes ordinaires	0	0	0	5 572	0	0
Instruments dérivés de couverture	0			4 916		
Passifs à la juste valeur par résultat	0			1 703		
Dettes envers la clientèle	0	0	0	3 582 849	0	0
Dettes représentées par un titre	1 274 883	0	0	1 380 024	0	0
Dettes subordonnées	20 000	0	0	20 023	0	0
Passifs divers	0	0	0	110 102	0	0

Les parties liées du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée sont les sociétés consolidées. Les transactions réalisées entre le Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de leur réalisation.

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées, au niveau régional, par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation.

■ Note 32 : normes et interprétations adoptées par l'union européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance.

Normes IAS / IFRS	Nom de la norme	Date d'application	Conséquences de l'application
IAS 1	Présentation des états financiers (amendements à la norme actuellement en vigueur)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Impact significatif de présentation
IAS 23	Coûts d'emprunt (amendements à la norme actuellement en vigueur)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRS 2	Paiement fondé sur des actions (amendements à la norme actuellement en vigueur)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRS 8	Secteurs opérationnels (remplacement d'IAS 14 – information sectorielle)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Impact non significatif
IFRIC 11	IFRS 2 - Traitement comptable de certains accords particuliers de paiements fondés sur des actions : actions propres et transactions intra-groupe	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de la clientèle	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRIC 14	IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - 13008 Marseille

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du

résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2 - Justification des appréciations

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité, la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi qu'une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats et leurs risques. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte qu'en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Groupe expose dans le paragraphe 1 « faits caractéristiques de l'exercice » et la note 7 de l'annexe relative au bilan, le contexte spécifique de la crise financière, ses expositions directes et indirectes ainsi que les dépréciations résultant des appréciations et évaluations effectuées au 31 décembre 2008. Nous avons examiné les modalités de recensement de ces expositions auxquelles votre groupe a procédé et le dispositif de contrôle mis en place relatif à leur valorisation.
- Votre groupe détient des positions sur titres et sur instruments financiers. La note 3.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. La note 9 relative au bilan précise les reclassements opérés en 2008. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions dans le contexte décrit ci-dessus.

- Comme indiqué dans la note 3.2 de l'annexe, votre Groupe constitue des dépréciations et provisions destinées à couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par votre Groupe relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions sur base individuelle et de portefeuilles. Dans le cadre de nos appréciations nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 17 avril 2009  
Les commissaires aux comptes

OLIVIER MARCHAND

MAZARS

*Patrick Zirah et Pierre Masieri*

# Répertoire des caisses locales et points de vente Crédit Mutuel Méditerranéen

## Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen

494, avenue du Prado - BP 115  
13267 Marseille Cedex 08  
04 91 23 70 70

## Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen

494, avenue du Prado - BP 115  
13267 Marseille Cedex 08  
04 91 23 70 70

### Alpes-de-Haute-Provence

#### Digne

24, place du Général De Gaulle  
04000 Digne les Bains  
Tél. : 0 820 360 159

#### Manosque Centre

8, boulevard Elémir Bourges  
04100 Manosque  
Tél. : 0 820 060 667

#### Manosque Centre

#### Manosque Sud

Le Manosquin  
33, boulevard du temps perdu  
04100 Manosque  
Tél. : 0 820 207 047

### Hautes-Alpes

#### Gap

4, rue Faure du Serre  
05000 Gap  
Tél. : 0 820 025 582

### Alpes-Maritimes

#### Antibes Etoile

Place de l'Etoile  
06800 Antibes  
Tél. : 0 820 399 950

#### Cagnes-sur-Mer

3, avenue de l'hôtel des Postes  
06800 Cagnes-sur-Mer  
Tél. : 0 820 034 634

#### Cannes les Allées

87, rue Félix Faure  
06401 Cannes cedex  
Tél. : 0 820 208 530

#### Centre d'Affaires Entreprises de Nice

27, rue Vernier  
06000 Nice  
Tél. : 04 93 16 59 78

#### CMPJ Nice

17, rue Alexandre Mari  
06300 Nice  
Tél. : 0 820 049 083

#### CMPS Alpes-Côte d'Azur

19, rue Pastorelli  
06000 Nice  
Tél. : 04 92 00 33 30

### Grasse

45, chemin de l'Orme  
06130 Grasse  
Tél. : 0 820 204 371

#### Mandelieu

589, avenue de Cannes  
06210 Mandelieu La Napoule  
Tél. : 0 820 025 671

#### Menton

24, rue de la République  
06500 Menton  
Tél. : 0 820 228 809

#### Nice Albert 1<sup>er</sup>

7, avenue Gustave V  
06000 Nice  
Tél. : 0 820 066 451

#### Nice Avenue

29, avenue Jean Médecin - BP 659  
06011 Nice cedex 1  
Tél. : 0 820 388 501

#### Nice Baie des Anges

#### Nice Californie

254, av. de la Californie  
06200 Nice  
Tél. : 0 820 828 391

**Nice Baie des Anges  
Nice Cassini**

16b, rue Cassini  
06300 Nice  
Tél. : 0 820 825 669

**Nice Baie des Anges  
Nice Magnan**

24, av. de la Californie  
06200 Nice  
Tél. : 0 820 000 659

**Nice Joffre**

21, rue de la Buffa  
06000 Nice  
Tél. : 0 820 894 565

**Nice Nord**

69, boulevard Gorbella  
06100 Nice  
Tél. : 0 820 043 826

**Nice République**

35, rue Barberis  
06300 Nice  
Tél. : 0 820 209 148

**Vence**

14, avenue de la Résistance  
06140 Vence  
Tél. : 0 820 025 504

**Aude****Carcassonne**

41, rue de Verdun - BP 62  
11000 Carcassonne  
Tél. : 0 820 031 921

**Castelnaudary**

12, rue Maréchal Foch  
11400 Castelnaudary  
Tél. : 0 820 821 043

**Limoux**

6, rue Jean Jaurès  
11300 Limoux  
Tél. : 0 820 822 717

**Narbonne**

5 et 7, pl. de l'Hôtel de Ville - BP 129  
11101 Narbonne cedex  
Tél. : 0 820 025 463

**Bouches-du-Rhône****Aix Europe**

30, avenue de l'Europe  
13090 Aix-en-Provence  
Tél. : 0 820 086 876

**Aix Les Chapeliers**

4, place des Chapeliers  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 0 820 887 889

**Aix Mirabeau**

34, cours Mirabeau  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 0 820 894 503

**Aix Rotonde**

6, place Jeanne d'Arc  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 0 820 067 384

**Allauch-Plan de Cuques**

670, avenue du Canton Vert  
13190 Allauch  
Tél. : 0 820 304 070

**Arles**

66, rue de la République  
13200 Arles  
Tél. : 0 820 366 054

**Aubagne**

4 bis, cours Maréchal Foch  
13400 Aubagne  
Tél. : 0 820 320 779

**Caméfi**

10, place de la Joliette  
Docks, Hôtel de Direction  
13002 Marseille  
Tél. : 04 91 23 91 60

**Caméfi Joliette**

10, place de la Joliette  
Docks, Hôtel de Direction  
13002 Marseille  
Tél. : 04 91 23 88 00

**Cassis**

14, rue de l'Arène  
13260 Cassis  
Tél. : 0 820 89 26 04

**Centre d'Affaires Entreprises  
des Milles**

Rue Charles Duchesne Le Mercure B  
13851 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 16 08 30

**CM Enseignants Aix-Marseille  
Aix-en-Provence**

6, place Jeanne d'Arc  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 0 820 300 185

**CM Enseignants Aix-Marseille  
Marseille**

65, la Canebière  
13001 Marseille  
Tél. : 0 820 025 649

**CMPS Provence**

141, avenue du Prado  
13008 Marseille  
Tél. : 0 820 203 169

**Crédishop**

494, avenue du Prado - BP 227  
13008 Marseille  
Tél. : 04 91 23 74 30

**Etang de Berre Est  
Berre l'Etang**

14, Avenue de la Libération  
13130 Berre l'Etang  
Tél. : 0 820 803 061

**Etang de Berre Est  
Les Pennes Mirabeau**

RN 113 - Quartier du tunnel  
13170 Les Pennes Mirabeau  
Tél. : 0 820 300 182

**Etang de Berre Est  
Marignane Ville**

11, cours Mirabeau  
13700 Marignane  
Tél. : 0 820 888 405

**Etang de Berre Est  
Vitrolles**

43, avenue Denis Padovani  
13127 Vitrolles  
Tél. : 0 820 010 925

**Aéroport Marseille-Provence**

BP 14 Aéroport  
13727 Marignane  
Tél. : 04 42 14 30 50

**Fos sur Mer**

8, avenue Jean Jaurès  
13270 Fos sur Mer  
Tél. : 0 820 380 422

**Gardanne**

6, place de Gueydan  
13120 Gardanne  
Tél. : 0 820 311 447

**Istres**

28, avenue Hélène Boucher  
13800 Istres  
Tél. : 0 820 399 365

**La Ciotat**

Rue Bouronne  
13600 La Ciotat  
Tél. : 0 820 399 542

**Marseille Caillois**

Avenue William Booth  
13012 Marseille  
Tél. : 0 820 320 792

**Marseille Canebière**

65, la Canebière  
13177 Marseille cedex 20  
Tél. : 0 820 325 564

**Marseille Castellane**

4, boulevard Baille  
13006 Marseille  
Tél. : 0 820 889 559

**Marseille Chartreux**

221, avenue des Chartreux  
13004 Marseille  
Tél. : 0 820 843 901

**Marseille Gambetta**

47, allées Léon Gambetta  
13001 Marseille  
Tél. : 0 820 888 402

**La Phocéenne**

**Marseille Saint-Barnabé**  
26, rue Montaigne  
13012 Marseille  
Tél. : 0 820 377 558

**La Phocéenne**

**Marseille Saint-Victor**  
8, av. de la Corse  
13007 Marseille  
Tél. : 0 820 057 185

**La Phocéenne**

**Marseille Mazargues**  
105, rue Emile Zola  
13009 Marseille  
Tél. : 0 820 821 285

**Marseille Pelletan**

105, avenue Camille Pelletan  
13003 Marseille  
Tél. : 0 820 077 370

**Marseille Prado**

490, avenue du Prado  
13008 Marseille Cedex  
Tél. : 0 820 821 907

**Marseille Saint-Louis**

85, avenue de Saint-Louis  
13015 Marseille  
Tél. : 0 820 887 999

**Marseille Sainte-Marguerite**

19, boulevard de Sainte Marguerite  
13009 Marseille  
Tél. : 0 820 000 458

**Marseille Vieux Port Carnot**

33, rue de la République - BP 2349  
13214 Marseille cedex 2  
Tél. : 0 820 888 404

**Martigues Jonquières**

7, esplanade des Belges  
13500 Martigues  
Tél. : 0 820 366 059

**Miramas**

6, rue Curie  
13140 Miramas  
Tél. : 0 820 320 824

**Port-de-Bouc**

La Respelido - BP 58  
13110 Port-de-Bouc  
Tél. : 0 820 896 958

**Salon de Provence**

7, allées de Craponne - BP 79  
13652 Salon de Provence cedex  
Tél. : 0 820 891 885

**Corse**

**Ajaccio**

2, place du Général De Gaulle  
20000 Ajaccio  
Tél. : 0 820 031 262

**Bastia**

31, boulevard Paoli  
20200 Bastia  
Tél. : 0 820 399 476

**Bastia Furiani**

Route Nationale 193  
20600 Furiani  
Tél. : 0 820 396 609

**Gard**

**Alès**

15, rue de la République  
30318 Alès cedex  
Tél. : 0 820 887 972

**Avignon République**

**Villeneuve-Lès-Avignon**  
98, avenue Général Leclerc  
30400 Villeneuve-Lès-Avignon  
Tél. : 0 820 028 458

**Bagnols sur Cèze**

1, avenue du Général de Gaulle  
30200 Bagnols sur Cèze  
Tél. : 0 820 209 087

**Nîmes Carré d'Art**

1, rue Racine  
30900 Nîmes  
Tél. : 0820 34 76 92



**Nîmes Jean-Jaurès**

84 B, av. Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tél. : 0 820 378 419

**Hérault****Béziers**

Place de la Mairie - BP 4237  
34544 Béziers Cedex  
Tél. : 0 820 825 186

**Centre d'Affaires Entreprises de Montpellier**

255, rue de l'Acropole  
34000 Montpellier  
Tél. : 04 99 74 77 03

**CMPS Languedoc-Roussillon**

11, av. d'Assas  
34000 Montpellier  
Tél. : 0 820 850 352

**Montpellier Antigone**

255, rue de l'Acropole  
34967 Montpellier Cedex 2  
Tél. : 0 820 397 456

**Montpellier Opéra**

18, boulevard Victor Hugo  
34000 Montpellier  
Tél. : 0 820 850 158

**Montpellier Etoile**

**Castelnau-le-Lez**  
3, avenue Aristide Briand  
34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : 0 820 313 914

**Montpellier Etoile  
Montpellier Richter**

Place Ernest Granier  
34000 Montpellier  
Tél. : 0 820 008 415

**Sète**

30, quai M<sup>al</sup> De Lattre De Tassigny  
34200 Sète  
Tél. : 0 820 894 944

**Lozère****Mende Lozère**

7, boulevard Bourrillon  
48000 Mende  
Tél. : 04 66 65 67 40

**Pyrénées-Orientales****Perpignan Castillet**

28, Quai Sadi Carnot  
66000 Perpignan  
Tél. : 0 820 397 364

**Perpignan Catalogne**

Place Catalogne  
66006 Perpignan cedex  
Tél. : 0 820 076 833

**Var****AGPM Toulon**

69, boulevard Bazeilles  
83000 Toulon  
Tél. : 0 820 347 622

**CMPS du Var**

66, boulevard de Strasbourg  
83000 Toulon  
Tél. : 04 94 89 93 20

**Draguignan**

15, avenue Lazare Carnot  
83300 Draguignan  
Tél. : 0 820 821 148

**Fréjus**

33, rue Albert Einandi  
83600 Fréjus  
Tél. : 0 820 88 71 37

**Hyères**

1, avenue Joseph Clotis - BP 710  
83400 Hyères  
Tél. : 0 820 850 084

**La Seyne-sur-Mer**

Angle rue Renaudel et Verlaque  
83500 La Seyne-sur-Mer  
Tél. : 0 820 399 344

**Ouest Varois****Sanary-sur-Mer**

Quai du Général Charles de Gaulle  
83110 Sanary-sur-Mer  
Tél. : 0 820 825 214

**Ouest Varois****Six-Fours-Les-Plages**

24, place des Poilus  
83140 Six-Fours-les-Plages  
Tél. : 0 820 889 479

**Saint-Raphaël**

139, quai Albert 1<sup>er</sup>  
83700 Saint-Raphaël  
Tél. : 0 820 201 569

**Toulon Liberté**

7, boulevard de Strasbourg  
83091 Toulon Cedex  
Tél. : 0 820 201 060

**Vaucluse****Avignon**

26, rue de la république - BP 229  
84010 Avignon cedex 1  
Tél. : 0 820 399 359

**Avignon République**

26, rue de la République  
84000 Avignon  
Tél. : 0 820 081 872

**Pertuis**

29, rue Denis Papin  
ZAC Terre du Fort  
84120 Pertuis  
Tél. : 0 820 887 135

**Principauté de Monaco****Caméfi Monaco**

8, rue Grimaldi  
98000 Monaco  
Tél. : 00 377 97 97 36 66

# Répertoire des caisses locales et points de vente

## Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais

**Fédération du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais**  
130-132, avenue Victor Hugo  
BP 924  
26009 Valence Cedex  
04 75 75 50 50

**Caisse Régionale du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais**  
130-132, avenue Victor Hugo  
BP 924  
26009 Valence Cedex  
04 75 75 50 50

### Ardèche

#### Annonay

20, avenue de l'Europe  
Rés. Europe II  
07100 Annonay  
Tél. : 0 820 320 392

#### Aubenas

43, boulevard Gambetta  
07200 Aubenas  
Tél. : 0 820 821 471

#### Bourg-Saint-Andéol

9, place Frédéric Mistral - RN 86  
07700 Bourg-Saint-Andéol  
Tél. : 0 820 202 603

#### Guilherand Granges

652, av. de la République - Imm. Esterel  
07500 Guilherand Granges  
Tél. : 0 820 825 658

#### Le Teil

40-42, rue de la République  
07400 Le Teil  
Tél. : 0 820 821 493

#### Privas

10, place de l'Hôtel de Ville  
07000 Privas  
Tél. : 0 820 825 651

#### Saint-Just d'Ardèche

Place de la Mairie  
07700 Saint-Just d'Ardèche  
Tél. : 0 820 366 277

#### Saint-Peray

97, rue de la République  
07130 Saint-Peray  
Tél. : 0 820 853 992

#### Tournon

28, avenue Foch  
07300 Tournon  
Tél. : 0 820 821 491

### Bouches-du-Rhône

#### CM Agriculture Châteaurenard

3, rue Léo Lagrange  
13160 Châteaurenard  
Tél. : 0 820 098 837

### Drôme

#### Anneyron

La Valloire Place de l'Eglise  
26140 Anneyron  
Tél. : 0 820 321 770

#### Bourg-de-Péage

Le Saint-Exupery, place Delay d'Agier  
26300 Bourg-de-Péage  
Tél. : 0 820 086 971

#### Bourg-Lès-Valence

26 bis, avenue Marc Urtin  
26500 Bourg-Lès-Valence  
Tél. : 0 820 348 751

#### Crest

8, rue Aristide Dumont  
26400 Crest  
Tél. : 0 820 806 299

#### Montélimar Centre

15, boulevard Marre Desmarais  
26200 Montélimar  
Tél. : 0 820 821 469

#### Montélimar Saint-James

5, avenue Jean Jaurès  
26200 Montélimar  
Tél. : 0 820 366 264

#### Nyons

2, avenue Henri Rochier  
26110 Nyons  
Tél. : 0 820 067 635

#### Pierrelatte

5, avenue Jean Perrin  
26700 Pierrelatte  
Tél. : 0 820 895 884

#### Portes-Lès-Valence

Le saphir - Rue Jean Jaurès  
26800 Portes-Lès-Valence  
Tél. : 0 820 025 717

**Romans Centre**

Place Jules Nadi  
26100 Romans-sur-Isère  
Tél. : 0 820 041 260

**Romans Nord**

86, avenue Jean Moulin  
26100 Romans-sur-Isère  
Tél. : 0 820 080 196

**Romans Vercors**

75, avenue du Maquis  
26100 Romans-sur-Isère  
Tél. : 0 820 201 486

**Saint-Vallier**

5, avenue Désiré Valette  
26240 Saint-Vallier  
Tél. : 0 820 893 060

**Valence Camille Vernet**

189, rue Faventines  
26000 Valence  
Tél. : 0 820 383 378

**Valence Centre**

28, avenue Victor Hugo  
26000 Valence  
Tél : 0 820 820 759

**Valence Sadi Carnot**

97-99, avenue Sadi Carnot  
26000 Valence  
Tél : 0 820 820 759

**Valence Roosevelt**

21, rue Henri Barbusse  
26000 Valence  
Tél : 0 820 820 759

**Isère****CM Enseignants Grenoble**

1, place Doyen Gosse  
38000 Grenoble  
Tél. : 0 820 024 130

**Crolles**

907, avenue Ambroise Croizat  
38190 Crolles  
Tél. : 0 820 822 923

**Echirolles Hôtel de Ville**

42, avenue du 8 mai 1945  
38130 Echirolles  
Tél. : 0 820 871 184

**Echirolles Jean Jaurès**

46, Cours Jean Jaurès  
38130 Echirolles  
Tél. : 0 820 871 184

**Fontaine**

130B, avenue du Vercors  
38600 Fontaine  
Tél. : 0 820 366 239

**Grenoble Centre**

8, avenue Alsace Lorraine  
38000 Grenoble  
Tél. : 0 820 860 522

**Grenoble Centre**

**Grenoble Europole**  
1, place Firmin Gautier  
38000 Grenoble  
Tél. : 0 820 860 522

**Grenoble Eaux Claires**

46, boulevard Joseph Vallier  
38000 Grenoble  
Tél. : 0 820 366 276

**Grenoble Ile verte**

3, place du Docteur Girard  
38000 Grenoble  
Tél. : 0 820 025 718

**Grenoble Rivet**

11, place Gustave Rivet  
38000 Grenoble  
Tél. : 0 820 024 500

**Grenoble Rivet**

**Vigny-Musset**  
41, rue Alfred de Vigny  
38100 Grenoble  
Tél : 0 820 024 500

**Meylan**

**Meylan Ile Verte**  
42, avenue de la Plaine Fleurie  
38240 Meylan  
Tél. : 0 820 366 278

**Seyssins**

100, avenue du Général De Gaulle  
38180 Seyssins  
Tél. : 0820 025 467

**Saint-Egrève**

5, rue de la Contamine  
38120 Saint-Egrève  
Tél. : 0 820 025 719

**Saint-Marcellin**

1, place Déagent  
38160 Saint-Marcellin  
Tél. : 0 820 079 322

**Saint-Martin-d'Hères**

166, avenue Ambroise Croizat  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. : 0 820 889 459

**Vizille**

22, rue du Général de Gaulle  
38220 Vizille  
Tél. : 0 820 065 428

**Voiron**

8, avenue Tardy  
38500 Voiron  
Tél. : 0 820 000 546

**Vaucluse****CM Agriculture Carpentras**

131, place de Verdun  
84201 Carpentras Cedex  
Tél. : 0 820 396 624

**CM Agriculture Cavaillon**

92, cours Bournissac  
84306 Cavaillon Cedex  
Tél. : 0 820 825 645

**CM Agriculture Orange**

633, boulevard Edouard Daladier  
84100 Orange  
Tél. : 0 820 026 896

# Conseil d'administration

## Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

au 31/12/2008

*Président :*

Pierre FILLIGER

*Vice-Président :*

Michel VIEUX

*Administrateurs :*

Jean-Claude ANTHOINE  
Ghislaine AURIOL  
René BARTHALAY  
Emile BRUNEL  
Georges COUDRAY  
Jean-Pierre DENIS  
Bernard DUBUIS  
André FRANCES  
Danielle JOANNES  
Jacques PAGES  
Jean-Paul PANZANI  
Michel PAOLI  
Jean-Jacques PAPINI  
Jean PATTI  
Alain PUPEL  
Marie-France RICCI

*Représentants du Comité d'Entreprise :*

Sandrine ESCOFFIER  
Fouad IBERSIENE

*Directeur Général :*

Lucien MIARA

***Commissaires aux Comptes titulaires :***

Cabinet Auditeurs et Commissaires Associés A.C.A. représenté par Olivier MARCHAND  
Cabinet MAZARS et GUERARD représenté par Patrick ZIRAH

***Commissaires aux Comptes suppléants :***

Jean-Marc MOSSELMANS pour le cabinet MOSSELMANS & Associés  
Guillaume POTEL pour le cabinet MAZARS et GUERARD



**Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée**  
*Contrôle de Gestion et Règlementation Comptable*  
(04 91 23 73 17)  
*Communication*  
(04 91 23 72 65)  
494, avenue du Prado - 13008 Marseille

*Photos :*  
Maurice Cohen, Fotolia et X.

*Conception et réalisation :*  
Caroline Manceau (04 91 08 08 48)



**Crédit  Mutuel**  
**LA** banque à qui parler  
[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)